

Enquête à l'école de recrues de Colombier: les réactions

(PAGE 3)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Cause de malnutrition dans le tiers monde

L'ONU déclare

la guerre au lait en poudre

Favorise-t-on la malnutrition infantile en envoyant du lait dans certains pays africains ou sud-américains? Il semble bien qu'il faille répondre positivement à cette question paradoxale, tout au moins, et il convient de le souligner d'emblée, si le lait fourni aux pays sous-alimentés est destiné à nourrir des enfants en très bas âge, qui pourraient l'être au sein.

Cette mise au point, qui ressort des déclarations faites par un groupe de l'ONU chargé d'élaborer des conseils dans le domaine de la nutrition en protéines, éclaire d'un jour nouveau la récente proposition de l'Union suisse des producteurs de lait: rappelés tout simplement de « désastreux » par ce groupe-protéines de l'ONU. Une récente étude parmi d'autres, menée au Chili, indique en effet que l'on note une mortalité trois fois plus élevée chez les enfants nourris à la bouteille avant l'âge de trois mois que chez ceux qui sont entièrement nourris par leur mère! On constate même une augmentation de la mortalité infantile avec l'élévation du niveau de vie, ce qui reflète, selon les auteurs de cette étude, une tendance à pratiquer un sevrage plus précoce dans les familles aisées.

Ces statistiques inquiétantes sont fort difficiles à expliquer, mais on peut relever en tout cas dans certains pays, le manque d'hygiène dans la préparation des biberons ouvre la voie à diverses infections et en particulier aux diarrhées. Alors que le lait maternel possède des propriétés anti-infectieuses notables, et constitue un judicieux dosage de protéines. Sans compter que la tétée établit un contact entre la mère et l'enfant qui est jugé capital du point de vue psychologique. On pourrait même ajouter aux vertus de la méthode naturelle son utile effet contraceptif dans les pays à forte croissance démographique.

Mais il y a pire encore dans l'incidence que peut avoir l'introduction de ce lait en poudre occidentale, sur le plan purement social cette fois: ce lait est vendu d'ordinaire à un prix exorbitant, au point qu'il peut représenter, pour un seul enfant, plus de la moitié du salaire d'un ouvrier africain! Conséquence attendue: ce lait est souvent excessivement dilué par raison d'économie, ce qui ajoute au déficit qualitatif une insuffisance quantitative.

COPIER LES (MAUVAISES) PRATIQUES DES PAYS INDUSTRIALISÉS

Comment se fait-il alors que les femmes africaines ou sud-américaines abandonnent l'allaitement, technique à la fois plus sûre et plus pratique, et cela justement dans les

pays qui ont de la peine à atteindre un niveau suffisant de nutrition et de santé?

Un changement de mode de vie, l'urbanisation, le désir de copier (par snobisme) ce qui se fait en Occident, sont partiellement responsables de ce phénomène, affirment les spécialistes. Ce qui ne manque pas d'être paradoxal, puisque l'on constate précisément un retour à l'alimentation naturelle des bébés dans les pays dont s'inspirent les peuples sous-développés, notamment aux Etats-Unis! Les fabricants de lait en poudre pour enfants ne sont pas non plus étrangers à cette évolution dans les mœurs, hélas! et D. B. Jelliffe, professeur de pédiatrie à l'Université de Californie, n'hésite pas à parler d'une « malnutrition d'origine commerciale ». Les grandes compagnies incitent la femme mal informée, grâce à une publicité habile, à changer d'habitude à leur profit. Elles le font généralement de manière indirecte, mais si l'on en croit un membre du groupe spécialisé de l'ONU, certaines vont néanmoins jusqu'à dépêcher des représentantes de commerce, habillées en infirmières, au chevet des jeunes mères dans les maternités! Pas étonnant dès lors que ces futures victimes inconscientes n'opposent guère de résistance à ce qui émane de la symbolique blouse blanche...

Gérard EPERON et Eric SCHAERLIG (Lire la suite à la dernière page)

LES IDÉES ET LES FAITS

Parkinson dans les administrations allemandes

La ville de Munich a publié une fort intéressante statistique sur l'évolution de son personnel depuis 1969. Il en ressort que les structures de l'administration communale ont subi une singulière inflation.

Par exemple, en 1969, l'administration municoise comptait 113 directeurs, sur un total d'environ 40.000 employés. Elle en a maintenant 554, soit cinq fois plus, pour un personnel à peine plus nombreux. A ceux-ci s'ajoutent 100 directeurs généraux (en 1969, 51) et 15 « super-directeurs généraux » (poste nouvellement créé).

Parmi les autres fonctionnaires supérieurs, le « carriérisme » fait fureur. C'est ainsi qu'en cinq ans les 13.000 fonctionnaires de la ville ont fait l'objet de 15.665 promotions. En revanche, il y a toujours moins de monde pour effectuer les besognes mineures, car le nombre des secrétaires est tombé de 3330 à 2035 et celui des travailleurs manuels a également reculé, malgré la forte augmentation de la population et des tâches à remplir.

A la suite d'un tel rapport, il va sans dire que le contribuable s'inquiète, d'autant plus que cette politique de promotions systématiques entraîne de fortes dépenses dans le domaine des salaires. A l'heure actuelle, en Allemagne, le salaire moyen des fonctionnaires s'élève à 2436 mark, contre 1725 mark pour les employés de l'industrie. Il n'est donc pas étonnant que la majeure partie des impôts servent à payer le personnel de l'administration.

La bureaucratie fédérale absorbe à elle seule 43 % des ressources fiscales de l'Etat. En Sarre, c'est déjà plus de la moitié du produit des contributions qui est engloutie par les ronds-de-cuir.

Ainsi sont confirmées les thèses de l'économiste Parkinson tendant à prouver que toute administration finit par se suffire à elle-même et à oublier qu'elle devrait avant tout être au service de ses administrés.

Claude HAENGLI

Les Britanniques iraient aux urnes le 3 octobre



Bon pied bon œil pour M. Thorpe, chef du parti libéral, et sa femme. (Téléphoto AP)

LONDRES, (AP). — Les partis politiques britanniques se sont lancés mercredi dans la pré-campagne électorale à la suite de la « révélation » du secrétaire à l'emploi, M. Foot, selon laquelle les élections à la Chambre des communes seraient le 3 octobre.

« Dans les prochaines semaines, il va y avoir des élections générales et je crois que personne n'en doute. Mais je n'ai pas connaissance qu'une date spécifique ait été arrêtée », a assuré M. Foot, qui a démenti avoir annoncé à un journaliste de l'agence de presse intérieure britannique « Press association » qu'elles se dérouleront le 3 octobre. Le reporter de l'agence s'est déclaré « abasourdi » par la mise au point du ministre.

Les dernières élections du 28 février dernier n'ayant donné la majorité ni au parti conservateur, ni au parti travailliste, les Britanniques étaient toutefois persuadés que la

Chambre des communes serait dissoute à l'automne. Aucune date n'ayant officiellement été avancée pour le scrutin, on estime généralement qu'il aura bien lieu le 3 octobre, ou éventuellement une semaine plus tard.

Selon la presse britannique, le premier ministre, M. Wilson, révélerait le jour des élections le 8 septembre.

Les « Bookmakers » de Londres ont déjà ouvert les paris, ainsi l'agence de M. Coral donne les travaillistes favoris à quatre contre sept, et les conservateurs à cinq contre quatre.

Le parti de M. Wilson a déjà annoncé que le slogan de sa campagne serait « la Grande-Bretagne vaincra avec le labour ».

Les conservateurs de M. Heath ont pour leur part l'intention de révéler de nouveaux projets pour diminuer les loyers, problème qui devrait



Betty n'aime pas cela

PARC NATIONAL DE YELLOWSTONE (Wyoming), (AP). — Le président Gerald Ford subit certaines pressions de la part de sa famille pour qu'il ne se présente pas à l'élection présidentielle de 1976, notamment parce que sa femme Betty ne se sent pas à l'aise parmi les personnalités officielles de Washington, a révélé M. Jack Ford, un des fils du chef de l'exécutif. Avant d'entamer le mois prochain à l'Université de Logan (UTAH) la dernière année de ses études d'ingénieur des eaux et forêts, M. Jack Ford fait actuellement un stage de garde-forestier dans le parc national de Yellowstone, dans l'est des Montagnes rocheuses, comme son père il y a une quarantaine d'années. (Téléphoto AP)

CAS DE MÉNINGITE ET DE TYPHOÏDE À BERNE

BERNE (ATS). — Ces jours derniers, une touriste anglaise atteinte d'une méningite a dû quitter l'hôtel où elle résidait à Berne pour être transportée à l'hôpital, indique l'Office d'information et de documentation du canton de Berne. Toutes les personnes qui l'ont côtoyée ont subi immédiatement un examen médical ainsi qu'un traitement préventif. En outre, les autorités sanitaires municipales ont dû faire désinfecter la chambre d'hôtel occupée par la malade. Enfin, à l'aide d'un programme de voyage, on recherche tous les touristes qui ont voyagé avec la

malade afin de les soumettre à un examen médical.

La méningite se transmet comme les autres maladies infectieuses au contact du malade ou par la toux, les éternuements, etc... Lorsque cette maladie est reconnue et traitée à temps, elle ne laisse aucune séquelle irrémédiable.

A Berne également, un cas de typhoïde a été annoncé dans un hôpital, ici également, les personnes qui se sont trouvées en contact avec le malade font l'objet d'une surveillance rigoureuse, une extension de la maladie n'est pas à craindre.

Berne décide de relever les taxes téléphoniques

Abonnements au 1er janvier - Conversations interurbaines dès le 2 décembre prochain

De notre correspondant: Afin de rétablir l'équilibre financier des PTT, le Conseil fédéral a décidé de réajuster les taxes frappant les conversations interurbaines nationales qui n'ont pas été augmentées depuis 1923, ainsi que les taxes de l'abonnement au téléphone.

Ces mesures tarifaires rapporteront environ 390 millions de francs par année, soit 115 millions pour les nouvelles taxes d'abonnement et 279 millions pour les nouvelles taxes de conversations. De ce fait, l'indice des taxes téléphoniques augmentera de 40 %, ce qui relèvera l'indice suisse des prix à la consommation de 0,44 point environ. L'adaptation des taxes d'abonnement entrera en vigueur le 1er janvier 1975. La commutation sur les nouvelles taxes de conversations interurbaines commencera le 2 décembre 1974.

Le département fédéral des transports et communications fait remarquer à ce propos que si les prix des conversations nationales interurbaines n'ont pas été majorés depuis 1923, ils ont même été réduits de 20 % en 1963 par l'introduction de la taxation par impulsions. Longtemps cependant, le compte des téléphones fut excédentaire.

Aujourd'hui, les comptes des PTT sont présentés d'une manière globale pour faire ressortir le déficit de 153 millions porté au budget de cette année, alors qu'on annonce déjà qu'il sera doublé dans les comptes. Il faut notamment y inscrire en effet une somme 80 à 90 millions supplémentaires pour les allocations de renchérissement au personnel.

Le plan d'entreprise 1974-1983 approuvé par la direction générale des PTT ce printemps prévoit que les dépenses des PTT passeront de 4,2 milliards cette année à 9 milliards en 1983. La hausse des charges déclarées les PTT, se produit malgré des réductions...

Reste à savoir, déclarent-ils, quand pourront être couverts le déficit accumulé et les amortissements. Le finan-

cement des investissements n'est aussi assuré que partiellement.

Les PTT sont donc engagés en plein dans la spirale inflationniste et leurs efforts de rationalisation, par les dépenses énormes qu'ils impliquent pèsent aussi lourdement dans leur budget que les dépenses de personnel (estimées à 45 %).

Les taxes d'abonnement aux raccordements principaux, adaptées le 1er janvier 1972 pour la dernière fois, ne couvrent plus le prix de revient à la charge des PTT. En 1975, les frais mensuels moyens s'élèveront à 18 francs par raccordement principal — auxquels ne feraient face, sans augmentation des taxes, que des recettes de 13,5 francs en moyenne. Aussi, à partir du 1er janvier 1975, les taxes d'abonnement seront de 13 francs (+ 3 fr.) pour un réseau ayant jusqu'à 1000 raccordements, de 15 francs (+ 3,5 fr.) de 1001 à 5000 raccordements, de 17 francs (+ 4 fr.) de 5001 à 50.000 raccordements et de 19 francs (+ 4,5 fr.) au-delà de 50.000 raccordements.

A l'étranger, la taxe d'abonnement mensuelle pour un raccordement individuel dans un réseau local comptant plus de 50.000 raccordements se montait, au 1er décembre 1973, à 31,7 fr. en RFA, 16,7 fr. en Autriche, 18,9 fr. en France et 14,6 en Italie (pour les raccordements d'affaires) et 7,7 fr. pour les raccordements d'appartement. Quant aux quelque 150 raccordements radioélectriques existant en Suisse, ils seront assujettis à la taxe d'abonnement échelonnée selon l'importance du réseau, comme pour les raccordements téléphoniques ordinaires, ainsi qu'à une surtaxe mensuelle de 20 francs. Taxes des communications locales inchangées.

J.-P. G. (Lire la suite page 11)

Sans soutien-gorge

LOS-ANGELES (AP). — La voleuse sans soutien-gorge a frappé pour la seconde fois en deux jours.

Nue sous sa tunique bleue, une femme s'est présentée mardi devant un guichet d'une agence de la « Bank of America » à Los-Angeles. Elle a donné à l'employée une note où était écrit: « Donnez-moi tout l'argent que vous avez ou vous êtes morte ».

La guichetière lui ayant remis environ 400 dollars, la voleuse a laissé tomber l'argent et n'a pu le retrouver avant de prendre la fuite.

Un employé de l'agence a déclaré en rougissant qu'il était incapable de décrire le visage de la femme-bandit, et qu'il pouvait seulement dire qu'elle ne portait pas de soutien-gorge sous son chemisier de couleur claire.



Un objet de luxe.

(Archives)

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



De belles excursions en perspective !

(Avipress - J.-P. Baillod)

Le « Kiwanis-club » a offert des vélos aux enfants du home de Belmont

Hier, en début d'après-midi, au bord du lac, à Robinson, le vélo était l'honneur. En effet, M. Jean-Pierre Grandy, président du « Kiwanis-club » de Neuchâtel, devait remettre dix bicyclettes aux enfants du home de Belmont, en présence de M. Jean-Paul Allanchini, président de la commission de la vente des œufs de Pâques, d'autres membres du club et du directeur de l'établissement, M. Claude Monod.

Pas de cérémonie officielle et encore moins de discours pompeux, mais de larges sourires et une atmosphère fraternelle à la vue des enfants joyeux prenant possession des « petites reines » qui compléteront le parc mobile du home de Belmont.

Ces vélos ont été achetés à la suite de la dernière vente d'œufs de Pâques faite par le « Kiwanis-club » et qui a rapporté 6000 fr. environ, dont 4000 ont été versés à l'Auberge de jeunesse pour

contribuer à son aménagement.

Le « Kiwanis-club », on le sait, se fixe pour but d'aider la jeunesse et de promouvoir les contacts humains sous le signe des valeurs spirituelles. Il a déjà aidé le home de Belmont en lui offrant du matériel de camping. Cette fois-ci, en optant pour un don de bicyclettes, il contribuera à l'organisation de loisirs sains au profit des jeunes pensionnaires du home.

Il n'y avait qu'à constater l'enthousiasme qui régnait parmi les heureux élus venus prendre possession des vélos pour deviner les belles excursions de demain à la découverte de sites nouveaux.

Quant au « Kiwanis-club » neuchâtelois, comme l'a souligné M. Grandy, après la manifestation d'hier, il prépare de nouvelles campagnes en faveur de la jeunesse.

J.P.

Au tribunal de police de Boudry

Le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus, qui assumait les fonctions de greffier. J.B. conteste formellement l'ivresse au volant après un accident et sa fuite. Il prétend avoir bu après l'accident. Le tribunal renvoie l'affaire, faute de preuves. P.K. du Locle avait un peu abusé de boissons alcoolisées et il déclencha scandale et bagarre à la plage de Cortaillod. Il a été condamné à une amende de 80 fr. et au paiement de 80 fr. de frais.

FILOUTERIE D'AUBERGE

S.A. de Lausanne et A.B. de Bevaix ont fait un bon repas à Chez-le-Bart, mais ne purent s'acquitter de l'addition. Ils peuvent encore le faire jusqu'au 4 septembre s'ils désirent voir la plainte de filouterie d'auberge dirigée contre eux retirée. Autre cas identique à

Colombier, mais avec J.-C. S. d'Yverdon et même arrangement. Les trois prévenus payeront néanmoins les frais judiciaires.

A la suite d'une erreur, J.-M. V., de Neuchâtel n'a pas reçu sa taxe militaire. Il l'a néanmoins payée à ce jour, si bien qu'il est acquitté et les frais sont mis à la charge de l'Etat. Quant à J.B. de Lausanne, qui n'a pas fait le même versement, il sera condamné à un jour d'arrêt avec sursis durant un an et payera 25 fr. de frais.

MANŒUVRE DIFFICILE

J.R. de Peseux éprouvait quelques difficultés à manœuvrer sa voiture, sans se douter qu'un gendarme l'observait. Celui-ci s'approcha et constata que R. était pris de boisson. Il a été condamné à 750 fr. d'amende, qui sera radiée dans un délai de deux ans et à 210 fr. de frais.

M. WR.

La pluie au rendez-vous de la jeunesse



La rentrée scolaire s'est faite sous la pluie. Pas de chance : après tant de beaux jours, il a fallu qu'elle soit au rendez-vous de la jeunesse, ternissant un peu ce grand jour qui marque le départ d'une nouvelle année scolaire.

(Avipress - J.-P. Baillod)

VAL-DE-RUZ

Rentrée des classes

(SP) Depuis lundi, tous les enfants du district ont repris le chemin de l'école, ceux de la Côte, de Savagnier et de Valangin avec une semaine de retard sur les autres, respectant ainsi le plan établi par la ville de Neuchâtel.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

La Boutique Sélection PRÊT-A-PORTER

cherche
1 très bonne couturière
quelques après-midi par semaine.
Tél. 24 58 68.

Raisins
Chasselas
de France 245
le kilo

aux Gourmets

Calendrier des vacances

(c) Le calendrier des vacances de l'année scolaire 1974-1975 pour les enfants du Val-de-Ruz à l'exception de ceux de Savagnier, la Côte et Valangin, vient d'être publié. Il est fixé comme suit : Jeûne fédéral, congé le lundi 16 septembre. Les vacances d'automne s'étendent du 4 octobre au 21 octobre et celles d'hiver, commencent le 29 décembre et se terminent le 6 janvier. Au printemps, l'école est fermée le jeudi 27 mars et la rentrée est fixée au 14 avril. Ascension : congé les 8 et 9 mai ; Pentecôte, congé le lundi 19 mai. Eté, fermeture le vendredi 11 juillet, rentrée le lundi 25 août.

FONTAINEMELON

(c) Le 1er septembre sera installé dans son ministère paroissial le nouveau pasteur, M. Franz Delhove, au cours d'un culte qui aura lieu au temple de Fontainemelon. Après la cérémonie, un apéritif sera offert aux paroissiens à la cure. Un repas en commun sera servi dans un restaurant des Hauts-Geneveys. Le nouveau conducteur spirituel de la paroisse et sa famille seront entourés par les autorités de l'Eglise, les délégués des deux Conseils communaux et une représentation de la paroisse catholique du Val-de-Ruz.

Installation du pasteur

LES BUGNETS

Culte spécial

(c) Dimanche, 8 septembre, aura lieu à la chapelle des Bugnens un culte des familles à l'occasion du pique-nique paroissial de la paroisse de Dombresson-Villiers-Le Pâquier. Après le culte, les participants se rendront au Fornel pour manger et jouer. En cas de mauvais temps, le culte à la chapelle sera maintenu.

LES GENEVEYS S/COFFRANE

Assemblée de la Société pédagogique

(SP) La section du Val-de-Ruz de la Société pédagogique tiendra une importante assemblée le 30 août au Centre scolaire.

VALANGIN

Dépistage de la tuberculose

(c) Selon décision du département de l'intérieur, les élèves de 1ère et de 5ème année, le corps enseignant en divers auxiliaires ont passé lundi la radiophoto des poumons. Quant aux élèves de 1ère et de 4ème, ils subiront prochainement les tests tuberculiques. Les frais sont à la charge de l'Etat.

BODEVILLIERS

Reprise de l'école du dimanche

(SP) Pour la reprise de l'école du dimanche et du culte de jeunesse, les enfants de Fontaines, Valangin et Boudevilliers participent dimanche avec leurs moniteurs et monitrices à la fête centralisée de la Grognerie, près des Loges.

GARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.
Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier, de 20 h. à 2 h.

Etat-civil de Neuchâtel

Naissances : 24 août : Villaveja Thierry, fils de Francisco, dessinateur, Neuchâtel, et d'Elisbeth, née Ingold, 25 ; Simone Salvatore, fils de Giovanni, caviste, Neuchâtel, et de Brigida, née Pepe, 26 ; Fragnière Jocelyn, fils de François-Armand, instituteur, Neuchâtel, et de Dominique-Claire, née Decrauzat ; Maître Matthias, fils d'Hervé-Maurice-Albert, ferblantier, Neuchâtel, et de Catherine-Bernadette, née Cavadini ; Probst Olivier-François, fils d'André-Fernand, dessinateur, Neuchâtel, et de Françoise, née Bourqui, 27 ; Duvanel Valérie, fille de Jacques-Alain, gendarme, Neuchâtel, et de Sonja, née Wenker.

Décès : 27 août : Berner Gustave, né en 1885, ancien menuisier, Boudry, veuf de Marthe, née Huguénin-Dumittan.



La C.C.A.P. garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

COLOMBIER

De nouvelles activités complémentaires à option

(c) La direction de Cescole offre à la plupart des élèves de 3ème année et à tous les élèves de 4ème, pour l'année scolaire 1974-1975, un certain nombre d'activités à caractère culturel, artistique, pratique ou sportif. Elle estime, en effet, que les programmes habituels de l'enseignement général ne donnent qu'occasionnellement aux adolescents la possibilité de se révéler pleinement à eux-mêmes.

C'est pour cette raison qu'elle va tenter d'offrir aux élèves des occasions d'éveiller leurs goûts et leurs besoins. Trois options sont prévues ; tout d'abord des activités pratiques telles que : cours de photographie, cuisine, sculpture sur bois, vannerie, soins au foyer, modélisme (planeur) fabrication de modèles réduits, instruction aéronautique scolaire, émaux, travaux manuels divers, tissage. Un deuxième groupe comprenant des activités artistiques (théâtre, monotypes, musique, violon, violoncelle, flûte, clarinette et chant choral) est prévu. Le dernier type d'option relève du domaine sportif. En effet, des cours de volleyball, football, karaté, jiu-jitsu, tennis de table, gymnastique à l'artistique, athlétisme, course d'orientation, basketball et natation sont organisés.

C'est plus de 350 élèves qui profiteront de ces différents cours donnés le jeudi après-midi et mis sur pied par M. Pierre-André Steiner, maître secondaire responsable de tâches spéciales.

Rentrée des classes

(c) Les élèves du Centre scolaire secondaire de Colombier et environs ont repris le chemin de l'école. Ils sont 781, répartis dans les quatre sections (classique, scientifique, moderne et préprofessionnelle) et on dénombre 37 classes. Il y a 187 élèves au niveau 1, 195 au niveau 2, 218 au niveau 3 et 181 au niveau 4.

Commémoration de la mobilisation 1939 - 1945

(c) L'Amicale romande des anciens observateurs d'Artillerie célébrera le 35ème anniversaire de la mobilisation 1939-1945 dimanche au château de Colombier. Cette amicale compte environ 336 membres venant des cantons de Genève, Vaud et Neuchâtel. Le programme de cette journée comprendra notamment la visite du Musée de l'armement du château. Une cérémonie du souvenir dans la cour d'honneur du château avec la collaboration de la musique militaire de Colombier avec hommage aux observateurs disparus est prévue. Au cours de cette cérémonie, M. François Jeanerret, conseiller d'Etat, chef du département militaire prononcera une allocution. Lors d'un repas servi dans la salle des Chevaliers, plusieurs personnalités s'exprimeront sur les activités militaires des observateurs d'artillerie et évoqueront des souvenirs du temps des mobilisations.

AUVERNIER

Vers la fête villageoise

(c) L'été arrive à son terme : les cultes dominicaux reprendront à 10 h dès le 1er septembre. Ce même jour aura lieu à la Grande-Sagneule, la traditionnelle fête villageoise organisée par les autorités, la paroisse et l'Association des «boute-en-train» d'il y a deux ans : les Britchons.

Sortie des personnes âgées

(c) Un soleil tamisé et une atmosphère brumeuse ont accompagné la sortie annuelle des personnes âgées. Le nombre des participants représentait à peine le tiers des personnes invitées. Une quinzaine d'automobilistes bienveillants transportèrent les hôtes du jour jusqu'à Saint-Loup première étape. Là, dans la chapelle, une Sœur accueillit les voyageurs et leur donna toutes les informations désirées sur la Communauté des Sœurs, l'Ecole d'infirmières et naturellement l'hôpital ; c'est en parcourant les pièces de réunion de la maison-mère que prit fin cette visite.

En suivant la route de Pompaples, on descendit au fond du vallon et, traversant le village de Clées, on atteignit Baumes. Ainsi, en longeant le pied du Jura, on arriva à Onnens. Un repas y fut servi au cours duquel M. Maurice Perdrizat, Conseiller communal, apporta le message des autorités.

SAINT-AUBIN-SAUGES

Collision

Hier, vers 10 h., Mme E.J., de Bevaix, circulait rue du Senet avec l'intention d'obliquer à gauche pour s'engager rue de la Couronne. Au cours de cette manœuvre, sa voiture est entrée en collision avec celle de M. G.P., de Saint-Aubin, qui descendait normalement la rue du Senet. Dégâts.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Marguerite Frasse, à Bienne, ses enfants et petits-enfants, à Yverdon et Bienne ;

Monsieur et Madame Eric Frasse, à Hauterive, leurs enfants et petits-enfants, à Champ-du-Moulin et Hauterive, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Eugène FRASSE

née Anna SURBER
leur très chère et regrettée maman, belle-mère, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 78ème année, après une longue maladie.

2068 Hauterive, le 28 août 1974.

(Brel 21)

Je lève les yeux vers les montagnes ; d'où me viendra le secours ?

Mon secours vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre.

Ps. 121.

L'incinération aura lieu samedi 31 août.

Culte à la chapelle du crématoire à 9 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Marcel GRANDJEAN

remercie sincèrement toutes les personnes de la part qu'elles ont prise à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Cortaillod, août 1974.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame et Monsieur René Steiner-Léchet et leurs enfants, à Granges ;

Madame et Monsieur Roland Bonjour-Léchet et leurs enfants, à Lignières et Diesse ;

Madame et Monsieur Fritz Salzmann-Léchet et leurs enfants, à Lignières ;

Monsieur et Madame Otto Léchet et leurs enfants, à Enges ;

Madame et Monsieur Paul Geiser-Léchet et leurs enfants, à Concise ;

Madame Mina Lièvre-Munger, à Fontenais ;

Madame Adèle Munger, à Yverdon ;

Madame Aline Purro, à Evillard ;

Monsieur Alfred Léchet, à Orvin, ainsi que les familles Léchet, Stucker, parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Emile LÉCHOT

leur très cher papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 89ème année.

2072 Enges, le 28 août 1974.

Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Eternel.

Lam. 3 : 26.

L'ensevelissement aura lieu à Lignières, vendredi 30 août.

Culte au temple, à 14 heures.

Culte pour la famille à 13 h 30, au domicile mortuaire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Charles Denis-Patthey, à Saint-Aubin, ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur Yves Denis, au Landeron ;

Monsieur et Madame Léo Schiattone-Denis et leur fille Pascale, à Saint-Aubin ;

Monsieur et Madame Pierre-André Ribaux-Denis et leurs enfants Catherine et Christophe, à Genève ;

Monsieur et Madame Etienne Denis, à Lausanne, leurs enfants et petits-enfants ;

Madame veuve Henri Denis, à Beaulieu-sur-Mer, et famille ;

Monsieur et Madame Gilbert Lipp, à Genève ;

Monsieur et Madame Paul-François Rychner, à Givrins, et leurs enfants ;

Mademoiselle Suzanne Loosli, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles DENIS

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui subitement.

Saint-Aubin, le 26 août 1974.

Comme le Père m'a aimé, je vous ai aussi aimés.

Jean 15 : 9.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin, le jeudi 29 août.

Culte au temple, à 13 h 30, où le corps sera déposé.

Domicile mortuaire : hôpital de la Béroche.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du F.-C. Béroche a le pénible devoir de faire part à ses membres actifs et supporters du décès de

Monsieur Charles DENIS

ancien membre du club.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Madame Madeline Merlo, à Boudry, ses enfants et petits-enfants ;

Madame Lucienne Bonjour, ses enfants et petits-enfants, en France ;

Monsieur et Madame Georges Berdoz, à Roche (VD), leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Gustave BERNER

leur cher oncle, grand-oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 89ème année.

2017 Boudry, le 27 août 1974.

(Av. du Collège 35)

Maintenant l'Eternel, mon Dieu, m'a donné le repos.

I Rois 5 : 4.

L'incinération aura lieu jeudi 29 août.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du Groupe amical neuchâtelois des aveugles a le profond regret d'informer les membres actifs et les membres amis du décès de

Monsieur Gustave BERNER

fidèle membre actif.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur Reynold DUBOIS

vivement, profondément touchée et réconfortée par toutes les marques d'affection et de sympathie reçues, et regrettant d'être dans l'impossibilité de répondre à chacun, prie toutes les personnes qui l'ont entourée de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Bevaix, août 1974.

FAN

L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* Jusqu'à fin septembre 1974 pour Fr. 10.—

* Jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 33.—

(* souligner ce qui convient)

3 mois Fr. 26.— 6 mois Fr. 48.— 1 an Fr. 92.—

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : Prénom :

No et rue :

No postal : Localité :

Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

La nouvelle conception de la protection civile

En l'an 2000, chaque habitant du canton disposera d'une place protégée dans un abri

Le projet « CK-73 », élaboré par la Confédération, invite à la réflexion sur l'avenir du pays. En ce qui concerne la protection civile, son avenir est déjà tracé. En effet, selon la nouvelle conception, d'ici à 1990, la protection civile devra disposer, en Suisse, d'une place protégée par tête d'habitant et d'un million de personnes instruites pour assurer le bon fonctionnement des organisations et des structures mises en place.



La Seconde Guerre mondiale s'est soldée par 64 millions de morts, dont 41 de civils. Le rôle de la protection civile est justement de mettre tout en œuvre pour atténuer les conséquences d'un conflit armé ou d'une tragédie naturelle. C'est la raison pour laquelle, la nouvelle conception de la PC prévoit une place protégée pour chaque habitant de la Suisse. (Archives)

Pour le canton de Neuchâtel, cela se traduira par la construction de 100.000 nouvelles places protégées et l'instruction de 11.000 personnes environ. Actuellement, on dispose déjà de 94.228 places protégées (2825 abris), couvrant les besoins de 55,58 % de la population. Que fait-on dans le canton pour réaliser les objectifs fixés par la nouvelle conception ? MM. André Laubscher et Pierre Blandenier, respectivement chef et chef-adjoint de la protection civile cantonale, ont accepté de satisfaire notre curiosité.

LA PC DOIT DEVENIR OPÉRATIONNELLE

Tous deux sont catégoriques : — Il est difficile de faire des pronostics pour l'an 2000 en ce qui concerne l'évolution de la situation internationale ou encore celle des « techniques » de destruction de masse, mais une chose est claire : on ne peut pas envisager l'avenir d'une population ou d'un pays sans penser à la protection civile.

Certes, un effort particulier devra être déployé dans le domaine des constructions. Mais la protection civile, dans sa nouvelle conception, devra être totalement opérationnelle. Pour y parvenir, deux conditions sont indispensables : ● Un nombre de cadres suffisant dans chaque organisation locale, capables d'apprécier la situation, de prendre

des décisions et de conduire les hommes ;

● La capacité de chaque organisation locale d'instruire ses membres sur place — et pas seulement au centre de Sugiez — et d'intervenir dans le cadre de la commune d'abord, puis sur le plan régional.

A ce propos, d'ici à l'an 2000, les 62 communes du canton devront disposer de leur organisation de protection civile — actuellement 23 seulement.

VERS UNE CENTRALISATION

MM. Laubscher et Blandenier abordent ensuite le problème de la centralisation :

— Dans les vingt années qui viendront, l'évolution sera telle que tous les services de secours seront groupés au sein d'une seule organisation, la protection civile (PC), comme cela s'est déjà réalisé en France.

En attendant, on se félicite de la collaboration de plus en plus étroite qui s'instaure entre la PC, les services de police, les samaritains, la Croix-Rouge et d'autres organisations.

Au cours de la discussion, l'accent a été aussi mis sur l'importance de la collaboration intercommunale. Nos interlocuteurs citent l'exemple des communes de Saint-Blaise, Hauterive et Marin-Epagnier qui ont mis sur pied, pour les 17 et 18 septembre, un exercice intercommunal de deux jours, précédé par un cours de cadres : — Il s'agit d'un exercice-test, destiné à rendre opérationnelles les organisations de la PC des trois communes et qui sera suivi avec intérêt sur le plan cantonal.

LE SERVICE DES ABRIS

La Suisse, donc le canton de Neuchâtel aussi, disposera en 1900 d'une place protégée par tête d'habitant. Un nouveau service, celui des abris a été récemment créé et sa mission sera de former dans un avenir proche, les cadres qui instruiront à leur tour ceux qui auront la charge des abris.

Les responsables cantonaux de la PC ne cachent pas que la tâche à accomplir est immense et complexe et que pratiquement tout reste à faire dans le domaine de l'organisation des abris :

— Il s'agira d'équiper les abris d'installations sanitaires, de matelas et de lits de camp, de pharmacies de secours, d'eau potable, de produits alimentaires de base sous forme concentrée. De leur côté, les locataires de chaque immeu-

bles seront sans doute invités à stocker des « colis de secours ». En temps voulu les autorités compétentes donneront les directives nécessaires pour équiper chaque abri, le rendre « opérationnel ».

Nos interlocuteurs insistent sur la nécessité d'équiper chaque abri de sorte que ses « hôtes » puissent y survivre durant quinze jours au minimum. En effet, la Suisse, malgré sa neutralité, ne pourrait pas échapper au péril des retombées radioactives, dans l'éventualité d'un conflit thermonucléaire. Or, selon les experts, à la suite d'un bombardement atomique, la vie à l'air libre serait impossible durant deux semaines au moins, dans de vastes zones. C'est pourquoi, la protection civile prévoit des abris pouvant accueillir durant cette période la population menacée :

— Depuis la Seconde Guerre mondiale les armes de destruction massive sont devenues suffisamment terrifiantes pour plonger l'humanité dans l'enfer. Et d'ici 1990, cela sera encore plus effroyable. C'est la raison pour laquelle la protection civile doit se préparer à affronter n'importe quelle tragédie.

MM. Laubscher et Blandenier non seulement ne souhaitent pas une tragédie nucléaire, mais encore leur vœu le plus cher est que la paix règne dans le monde en l'an 2000. Pourtant, ils insistent sur un autre aspect de la PC :

— La protection civile est indispensable en temps de paix pour atténuer les conséquences de catastrophes naturelles (inondations, épidémies, éboulements, déraillements, tremblement de terre, etc.), évacuer la population sinistrée ou menacée, aider les handicapés, les soigner, procéder à des travaux de déblaiement, etc.

INFORMER LE PUBLIC, NOTAMMENT LA JEUNESSE

Dans les années à venir, sur le plan cantonal, on envisage une large campagne

d'information du public, notamment de la jeunesse scolaire :

— Nous sommes prêts à nous rendre dans les écoles, à y faire des démonstrations pratiques, à enseigner aux enfants les gestes qui peuvent sauver une vie humaine.

A relever que la commission romande d'information de la PC met sur pied actuellement un programme de promotion de la protection civile dans les écoles et les localités.

Pour terminer, nos deux interlocuteurs ont abordé le problème du volontariat, soulignant que les femmes notamment sont les mieux placées, par leur personnalité, à atténuer les souffrances des victimes d'une tragédie. Ils aimeraient compter plus tard sur la jeunesse, par exemple les éclaireurs, qui pourraient rendre d'immenses services, notamment dans le domaine des liaisons. Ils ont tenu à rappeler la présence de volontaires étrangers dans les rangs de la PC. Il s'agit de travailleurs qui font partie des organisations de PC des entreprises et de réfugiés politiques qui tiennent à témoigner ainsi leur gratitude à la terre d'adoption ; de personnes âgées de plus de 60 ans, etc. :

— Nous souhaitons que le nombre de volontaires s'accroisse dans les années à venir afin de nous aider à réaliser la nouvelle conception de la PC... M. Laubscher espère aussi que la jeunesse s'intéressera davantage à la PC qui a besoin de cadres :

— Nous sommes une organisation civile dont la mission est de protéger les victimes éventuelles de n'importe quelle tragédie et d'atténuer les souffrances humaines. C'est la raison pour laquelle chacun devrait se sentir visé par les objectifs de la protection civile. Et ne pas attendre qu'il soit trop tard pour y penser. Ne vaut-il pas mieux prévenir que guérir ?

Jaime PINTO

Peseux prépare la fête cantonale de gymnastique à l'artistique

De notre correspondant : La section subérienne de la SFG célèbre cette année, le 75^e anniversaire de sa fondation. Elle a déjà, pour la circonstance, présenté une soirée commémorative ce printemps et mis sur

pied un concours pour la jeunesse en juillet dernier. Elle organise samedi et dimanche prochains la fête cantonale de gymnastique à l'artistique. Les concours se dérouleront sur les terrains du Centre des Coteaux à Peseux dès le samedi en début d'après-midi ; le soir, la célébration de cet anniversaire débute par un vin d'honneur offert par la commune et se poursuivra par un repas servi dans les locaux rénovés de la Grande salle. On y entendra des allocutions des représentants des autorités communales, du président de l'Aslup (sociétés locales) et du président de l'Association cantonale de gymnastique. Cette manifestation se terminera par une soirée familiale dimanche, la gymnastique reprendra ses droits et les concours se poursuivront avec des démonstrations l'après-midi.

COMPOSITION DU COMITÉ D'HONNEUR

Signalons que le comité d'honneur se compose du président du Conseil d'Etat, M. Carlos Grosjean, M. François Jeanneret, conseiller d'Etat et du chancelier Porchat, du président du Conseil communal, M. Claude Bétrix, de Mme Denise Wyss-Boudry, présidente du Conseil général, de M. Ely Tachella, chef de Jeunesse et Sport, de M. Christian Wolfrath, de la direction de la FAN, du président d'honneur de l'Association cantonale de gymnastique, M. Bertrand Grandjean et de deux présidents d'honneur de la SFG subérienne, MM. Charles Fuchs et Numa Gaberel.

Depuis plusieurs mois, le comité d'organisation, formé de gymnastes, de membres des autorités et d'amis de la gymnastique, travaille à la réussite de cette manifestation.

AREUSE

Perte de maîtrise

Mardi, vers 23 h 30, M. C.G., de Cornaux, circulait sur la route Boudry-Colombier. Peu avant l'échangeur d'Areuse, il a donné un coup de volant pour éviter un chat, ce qui lui a fait perdre la maîtrise de sa voiture laquelle a traversé la route de gauche à droite pour finir sa course dans une haie. Dégâts.

G. Mt.



TOUR DE VILLE

Saute d'humeur de la température

● brrr!... Hier, sous l'effet d'un fort vent d'est-nord-est, les Neuchâtelois se sont réveillés un tantinet surpris. La température, au chef-lieu, n'atteignait pas 9 degrés, tandis qu'à la Chaux-de-Fonds et au Locle, elle oscillait entre 3 et 5 degrés ! On était donc loin des grandes chaleurs du début du mois. N'est-ce qu'une vague de froid ? Ou au contraire, s'achemine-t-on tout doucement vers l'automne et les frimas d'hiver ? L'avenir nous le dira...

Fête des vendanges : une dimension inhabituelle

● BRILLANTE et populaire tradition neuchâteloise, la Fête des vendanges, comme d'habitude, attirera le premier week-end d'octobre la grande foule au chef-lieu où, deux jours durant, des dizaines de milliers de personnes viendront se détendre joyeusement et oublier leurs soucis quotidiens dans cette ambiance unique de la plus grande, la plus ancienne et la plus célèbre fête de Suisse en l'honneur de la vigne, du vin et de leurs artisans.

A une année de son cinquantième anniversaire dont les festivités exceptionnelles se préparent en secret grâce aux initiatives d'un comité rajouéni, à l'ouvrage depuis plusieurs mois déjà, la Fête des vendanges des 5 et 6 octobre prochains revêtira une dimension inhabituelle : elle sera en effet une sorte de répétition générale pour l'année prochaine. C'est dire que le souci de bien faire et de renouveau entraînera plusieurs innovations devant conférer à la fête davantage d'impact encore sur le public que par le passé.

Comme en témoignent éloquentement les maquettes et esquisses des chars qui constitueront l'attraction du cortège-corso fleuri des vendanges, apothéose de la fête, le thème

de cette année, « Plaisirs capiteux », a inspiré aux créateurs neuchâtelois un monde de merveilles, d'animation et d'humour qui feront de cette 49^e édition une nouvelle réussite mémorable.

Aujourd'hui déjà, plus d'un mois avant la fête, les derniers détails de cette manifestation colossale, réalisée bénévolement par plus de mille personnes, sont en place sur le plan de l'organisation.

L'ampleur donnée à ces réjouissances, le nombre et la qualité des centres d'attraction et la chaleur que saura donner à sa fête la ville de Neuchâtel promettent de faire passer à chacun des heures inoubliables.

Un salut britannique

● A L'OCCASION de leur passage à Neuchâtel, où ils reviendront l'année prochaine avec des voitures « d'un autre âge », les membres de la « Midland Vehicle Preservation Society » ont apporté à l'intention du président du Conseil communal un message, très apprécié, du lord-maire de Coventry, qui profitait du voyage d'étude fait par ses concitoyens pour saluer les autorités et les habitants de Neuchâtel.

Ecole de recrues de Colombier : on respecte toutes les opinions lorsqu'elles s'expriment ouvertement !

L'enquête à l'Ecole de recrues de Colombier, publiée dans notre journal les 4 et 5 août, avait révélé qu'un pourcentage élevé de jeunes souffraient de troubles psychiques et supportaient mal la vie en commun et la discipline militaire. A cette occasion, le commandant de l'école, le colonel Jean Della Santa et les lieutenants-médecins Pierre Bourquin et Michel Forni, avaient exposé ouvertement les problèmes qui les préoccupaient. Tout en soulignant la présence d'une jeunesse saine, consciente de ses responsabilités.

A PROPOS D'UN TEXTE ANONYME

Ces articles, il fallait s'y attendre, ont suscité diverses réactions dont une « pétition » anonyme diffusée par le « comité de soutien aux luttes des soldats, de Neuchâtel », qui fait mention de 110 signatures. Le texte dénonce l'« embrigadement et les exercices stupides et répétés qui ont provoqué chez plusieurs recrues des réactions individuelles violentes ». Ses auteurs critiquent la discipline imposée, le « chantage permanent aux sorties, la menace des arrêts, les injures » et d'autres brimades. Ils revendiquent notamment la libération des recrues le samedi à midi.

Les colonels Della Santa et Stoll qui remplace le commandant de l'école durant son congé) sont catégoriques :

— La diffusion de ce texte n'a pas suscité de réaction sur le commandement de l'école car il ne porte pas la moindre signature. A la caserne de Colombier, on respecte toutes les opinions, lorsqu'elles s'expriment ouvertement.

D'autres remarques s'imposent :

● Le ou les auteurs du texte, en reproduisant quelques lignes du premier article paru, affirment que l'on ne trouve pas trace d'ouvriers parmi les officiers, omettant la présence parmi eux d'artisans, et de représentants d'autres professions manuelles.

● L'existence d'une jeunesse névrosée est malheureusement une réalité comme peuvent en témoigner les statistiques dont dispose le département militaire fédéral. Ce qui ne signifie pas, comme on tend à le souligner nos interlocuteurs, que l'on doive mettre toute la jeunesse dans le même sac.

LA POSSIBILITÉ DE S'EXPRIMER

● La porte du dialogue est toujours ouverte à l'école de recrues. Ces dernières ont la possibilité d'exposer leurs problèmes personnels ou leurs doléances à leurs supérieurs, à tous les échelons, au pasteur, aux médecins, sans crainte de la moindre sanction.

● Lors des différents reportages réalisés par notre journal à l'école, les recrues ont eu la possibilité de s'exprimer librement en dehors de la présence de leurs supérieurs.

● Le comité qui a diffusé la « pétition »

MARIN-EPAGNIER

Les réservoirs sont à nouveau remplis

(c) Au cours des deux dernières nuits de la semaine passée, le corps des sapeurs-pompiers a procédé au remplissage des réservoirs d'eau. Les installations actuelles de pompage n'arrivaient plus à maintenir les réservoirs à un niveau suffisant par suite d'une consommation d'eau excessive. Pour le remplissage des sapeurs-pompiers ont utilisé une motopompe du service de la protection civile qui prenait l'eau au nouveau captage de Vigner et l'injectait dans la conduite alimentant les réservoirs. Malgré l'importante différence de niveau entre le lieu du pompage et les réservoirs, l'opération a parfaitement réussi.

tion » parle de 110 signataires, mais ne cite pas un seul d'entre eux. Une question se pose alors : cet anonyme ne signifie-t-il pas que la publication de l'enquête a été exploitée par un ou quelques militants de groupuscules d'extrême-gauche à des fins de propagande politique ?

D'autre part, selon nos renseignements, l'enquête a également suscité des réactions positives parmi les recrues, ce que les auteurs de la « pétition » se sont gardés de signaler.

Une autre constatation : le malaise dont souffre une partie de la jeunesse, victime de la société de consommation (et pas seulement les recrues de Colombier), semble être habilement exploité par ceux qui misent sur l'anonymat. On peut citer les innombrables lettres et coups de téléphones anonymes qui parviennent au commandant de l'école.

UNE RÉALITÉ

Bref, comme l'enquête l'a révélé : les troubles psychiques d'une partie de la jeunesse sont une réalité et il est normal que les chefs de l'école de recrues soient préoccupés par cette situation et s'efforcent de trouver les moyens de résoudre les problèmes qui se posent. Les chiffres parlent : au cours de la volée de printemps, un tiers des recrues provenant du canton de Genève ont dû être licenciées pour divers motifs, alors que les jeunes provenant du canton de Neuchâtel et

d'autres régions ont posé moins de problèmes.

DES BRIMADES ?

Et qu'en est-il des brimades dénoncées dans la « pétition » ? Le colonel Stoll répond :

— A notre connaissance, il n'y a pas eu de tels cas signalés à Colombier.

Les règlements sont stricts. Toute recrue victime d'une brimade injustifiée de la part d'un supérieur — et en mesure de le prouver — a le droit de porter plainte et la justice militaire pourra alors être saisie de l'affaire si c'est nécessaire.

En ce qui concerne la permission du samedi, le règlement est aussi respecté. Il stipule que la libération doit être organisée de sorte que les recrues puissent souper chez elles. En général, elles sont libérées vers 15 heures, mais celles qui sont domiciliées dans des régions éloignées peuvent quitter la caserne plus tôt.

Bref, de cette brève enquête, il ressort, une fois de plus, que ce ne sont pas les problèmes de contestation de l'armée qui préoccupent les chefs de l'école, mais plutôt ceux posés par les difficultés d'adaptation d'une partie de la jeunesse.

Quant à la discipline contestée par les auteurs du texte anonyme, à Colombier on considère qu'il s'agit d'une nécessité. En effet, sans discipline il ne saurait y avoir d'armée et sans cette dernière, d'indépendance nationale ! J. P.

Champignons: cette maudite bise!

Les rôdeurs de bois et forêts, grands amateurs de champignons, ne sont pas contents. La nature ne les comble pas cette année. Ils sont très souvent rentrés bredouilles de leurs expéditions. On comprend leur déception.

Les premières semaines du printemps, pourtant, furent bonnes et les chercheurs de morilles avaient lieu d'être assez contents. Mais, dès fin mai, les récoltes furent plutôt médiocres, pour tomber à

presque rien les mois suivants. L'été, trop sec, ne produisit rien ou quasiment rien. Ce fut le désert !

Il y a quelques jours, en début de semaine, il a plu. Tous les espoirs étaient permis, car c'est bien ce qui a le plus manqué à la terre durant l'été. Hélas ! la bise, qui est revenue en force, mardi et hier, remet tout en question. En deux jours, avec un entêtement désagréable, elle a presque com-

plètement anéanti les bienfaits de la récente pluie. On se retrouve comme avant.

Il suffirait pourtant que cesse ce froid vent du nord, que la terre se réchauffe un peu et que vienne par là dessus une douce pluie dont on pourrait espérer qu'elle soit estivale, pour que les plus beaux champignons de la région sortent gaillardement de terre.

CHALEUR ET HUMIDITÉ

Le champignon, on le sait, demande une conjonction qui paraît aisément possible, mais qui, en fait, est moins fréquente qu'on ne le pense sous nos latitudes : de la chaleur et de l'humidité.

Si cette fin de l'été et le début de l'automne y parviennent, alors ce sera dans les bois et forêts le festival des chanterelles, bolets, cornes d'abondance, pieds de mouton, écaillures, russules (qui offrent 150 espèces diverses), lactaires, clavaires, cortinaires, de quoi ravir le palais des mycophages et mycogastrophes et de satisfaire les mycologues plus ou moins fervents.

GRANDE RICHESSE

Dans le canton, ainsi que nous l'ont expliqué avec beaucoup de précision un as neuchâtelois de la mycologie, M. François Marti, de Peseux, et sa femme, une sommité européenne en matière de russules, il existe dans le canton de Neuchâtel de 2500 à 3000 sortes de champignons différents !

La région neuchâteloise est bénie des dieux en matière de cryptogames avec le Jura, le Littoral et l'Entre-trois-Lacs qui, avec leur sol et sous-sol, offrent des terrains particulièrement riches en variétés.

Bien sûr, une telle quantité de champignons n'apparaît pas chaque année devant le pied du chercheur. Ce serait trop beau ! Et la promenade matinale dans les bois, en foulant la rosée, y perdrait beaucoup de son charme !

Il y a, sur ce nombre, quantité d'espèces que l'on n'a pas revues depuis

des années, voire des décennies, les conditions naturelles leur étant défavorables. C'est dire que la mutation est constante, ce qui donne de l'intérêt à la recherche, pour peu que l'on ne borne pas son ambition de champignonneur aux grands classiques que sont les bolets, les chanterelles, les morilles, etc.

LA MORT AU COIN DU BOIS

Malgré tous les avertissements, toutes les publications spécialisées, tous les appels à la prudence, il y a encore trop d'empoisonnements et d'intoxications avec les champignons, nous dit M. Marti.

Rendons une fois de plus attentifs les amateurs : la mort peut être au coin du bois. Ne ramassez que les sortes dont vous êtes absolument sûrs. Avec les autres, il faut être extrêmement méfiant, soupçonneux même. Mieux vaut les faire contrôler ! Les plus dangereux des champignons restent les redoutables amanites : phalloïde, printanière, et vireuse qui sont mortelles pour l'homme.

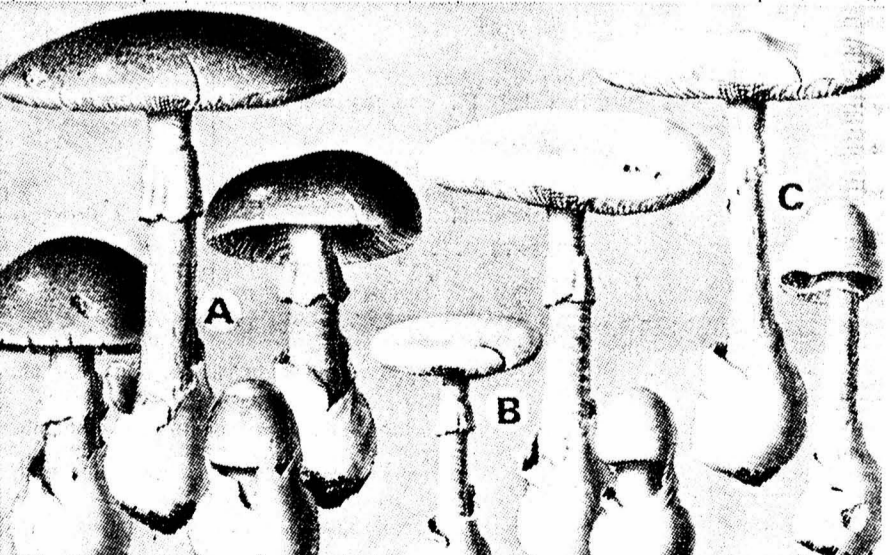
NE MASSACREZ PAS LA NATURE

Quand on veut cueillir des prunes, on ne déracine pas l'arbre ! Quant vous ramassez un champignon, évitez avec précaution de détruire le mycélium, ce filament enterré quasi invisible qui est, dirons-nous en langage simplifié, la racine de la plante qui permet la repousse.

Une méthode simple pour la préserver : en tournant un champignon avec la main, pour le recueillir, s'il résiste, coupez-lui le pied au couteau. N'insistez pas : en aucun cas, il ne faut arracher les « racines ».

Et de grâce, au nom de tous ceux qui aiment les champignons, laissez en paix les petits, car vous détruisez également l'espèce en les ramassant. Trop jeunes, ils ne peuvent pas « sporuler » et, à la longue, ne s'en sèchent.

G. Mt.



Méliez-vous de ces trois là, ils sont mortels : ils sortent de terre en même temps que les espèces automnales ! Il s'agit des trois amanites mortelles. Elles provoquent plus de la moitié des intoxications graves en Suisse. A gauche, un groupe de quatre exemplaires (A) d'amanites phalloïdes, très communes, à chapeau de fibrilles, soyeuses, rayonnantes. Le pied est mince, renflé à la base. A noter, pour les trois amanites figurant ici les signes distinctifs : la volve au pied, l'anneau à mi-pied environ. Au centre (B) un groupe, l'amanite printanière, blanche ou un peu ocrée au centre du chapeau. A droite (C) deux exemplaires de l'amanite vireuse, couleur blanc neige, pied pelucheux, le chapeau d'abord en cloche et frangé au bord. Tous trois ont une chair tendre, au goût agréable... (Archives FAN)

AVIS OFFICIELS

Tribunal de police de Neuchâtel
Extrait de jugement

Par jugement du 25 juillet 1974, le tribunal de police du district de Neuchâtel a condamné Claude-Eric, MOULIN né le 5 novembre 1951, chauffeur, domicilié rue des Parcs 129, à Neuchâtel, à la peine de 18 jours d'emprisonnement sans sursis, à 300 fr. d'amende et aux frais de la cause par 175 fr. pour ivresse au volant et infractions à la loi sur la circulation routière (articles 27-1, 31-2, 32-2, 34-2, 90-2, 91-1, LCR 102 ch 2 LCR, 89 CPPN).
La publication dudit jugement en extrait a de plus été ordonnée (article 102 LCR) aux frais du condamné, dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Au nom du tribunal de police :
Le greffier, Le président,
M. Steiningger, 2me substitut J. Ruedin

Donné pour une publication dans la Feuille d'avis de Neuchâtel, le 23 août 1974.

Le greffier du tribunal de district :
W. Bianchi

IMMEUBLES

ATTIQUE

de 6 1/2 pièces.

Surfaces : 175 m2 plus terrasse, salon de 65 m2 avec grande cheminée, 3 salles d'eau, cuisine entièrement équipée, tapis tendus, ascenseur. Quartier tranquille. Vue imprenable.

Financement assuré. Entrée en jouissance : 31 octobre 1974.

Pour traiter, s'adresser à : Bureau immobilier Michel TURIN, Seyon 10, Neuchâtel.

Tél. (038) 24 56 51.

MINI-VILLAS

à Portalan (lac de Neuchâtel), situation tranquille et ensoleillée à 200 m du lac, sur terrain aménagé et arborisé d'environ 700 m2, y compris 2 places de parc et accès privé.

Chaque construction habitable toute l'année comprend 1 grand séjour, 2 chambres à coucher, 1 salle d'eau, 1 cuisine aménagée, 1 réduit.

Prix forfaitaire, tout compris, Fr. 176.000.—.

Tél. (038) 57 16 34, pendant les heures de bureau.

A VENDRE

éventuellement à louer à Fleurier (Val-de-Travers),

BAR
À
CAFÉ

de 35 à 40 places. Long bail.

Adresser offres écrites à NJ 2186 au bureau du journal.

Je cherche

TERRAIN

aménagé pour villa. Situation tranquille. Région la Chaude-Fonds.

Ecrire sous chiffres LG 2169 au bureau du journal.

L'IMPRIMERIE
CENTRALE S.A.

rue Saint-Maurice 4

tient à la disposition des Industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

Feuille d'avis de Neuchâtel

A vendre

BEL IMMEUBLE
LOCATIF

de 13 appartements en très bon état, loyers modérés. Nécessaire pour traiter, environ 250.000 fr. après 1er rang. Excellent placement.

Ecrire sous chiffres AV 2158 au bureau du journal.

COSTA BRAVA

(Espagne)

Particulier, cause maladie, vend villa neuve dans les pins, 5 pièces avec chauffage électrique, cuisine agencée, baignoire, garage séparé, terrain 713 m. 1er versement : Fr. 45.000.—, solde paiements échelonnés.

Renseignements sous chiffres 87-75.085 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

J'achèterais, dans la région Cressier-Landeron-Cornaux,

une ou deux
petites vignes.

Faire offres sous chiffres FB 2178 au bureau du journal.

TERRAINS

1. VILLARS-BURQUIN
Parcelles à bâtir complètement équipées de 1000 à 3000 mètres carrés, dans zone de villas et chalets. Vue imprenable.
Prix de vente : Fr. 30.— le m2.

VILLAS

2. CORCELLES-SUR-CHAVORNAY
Belle villa, grand confort, dégagée et tranquille. 7 pièces, 2 salles de bains ; 2 garages. Jardin arborisé de 2000 mètres carrés.
Prix de vente : Fr. 500.000.—.

3. YVERDON
Très belle situation, avec forêt, pré et piscine ; cuisine équipée, 4 pièces. Chauffage central. Garages.
Prix de vente : Fr. 300.000.—.

MAISON DE MAITRE

4. GRANDSON
Vue imprenable. 10 pièces, chauffage central. Très beau terrain arborisé de 4739 m2.
Prix de vente : Fr. 500.000.—.

FERMES

5. PRAHINS
Très bonne situation, dégagée. 8 pièces, chauffage central au mazout. Terrain de 6500 m2 environ.
Prix de vente : Fr. 350.000.—.

6. GRANDEVENT
Mitoyenne avec vue imprenable ; 5 pièces. Rural attenant avec environ 43.000 m2 pré et bois.
Prix de vente : Fr. 300.000.—.

MAISON
DE VACANCES

7. GRANDEVENT
Villa neuve, cuisinette équipée, baignoire, séjour + 3 pièces. Vue étendue. Terrain d'environ 1000 m2.
Prix de vente : Fr. 193.000.—.

CHALET

8. VILLARS-BURQUIN
Neuf, vue imprenable. Cuisine agencée, 3 pièces. Chauffage électrique.
Prix de vente : Fr. 195.000.—.

IMMEUBLES LOCATIFS

9. SAINTE-CROIX
Situation dominante, maison locative de 4 appartements avec baignoire et chauffage par appartement. Jardin.
Prix de vente : Fr. 220.000.—.

10. Situation dominante, maison locative de 3 appartements. Chauffage central par appartement. Jardin.
Prix de vente : Fr. 165.000.—.

11. Locatif de 3 appartements de 3 pièces et 6 de 4 pièces. Confort. 4 garages.
Prix de vente : Fr. 860.000.—.

12. Locatif de 16 appartements. Confort. 2 garages. En société.
Prix de vente : Fr. 650.000.—.

13. JURA VAUDOIS
Sur un seul niveau, surface 285 m2. Construction récente. Garages.
Prix de vente : Fr. 250.000.—.

Pour visiter et traiter, s'adresser à la Banque Piguet & Cie, Service Immobilier, 1401 Yverdon. Tél. (024) 23 12 61, interne 48.

A vendre, aux Franches-Montagnes,

une forêt

bien boisée, d'environ 5 hectares.

Ecrire sous chiffres 14-131169 à Publicitas S.A., 2800 Delémont.

A vendre à Peseux

immeuble

en bon état de six appartements à moderniser.

Ecrire sous chiffres

HD 2180 au bureau du journal.

villa familiale

de 7 pièces, garage, dépendances, terrain 930 m2.
Ecrire sous chiffres JE 2167 au bureau du journal.

A vendre à Prêles (Montagne-de-Diesse)

2 maisons familiales

avec vue magnifique
Construction originelle rustique. Début des travaux : automne 1974

Plans chez Toni Martin, architecte, 2514 Gléresse. Tél. (032) 85 21 36.



À VENDRE

à la Jonchère
Propriété
du Chapelet



Terrain de 3824 m2.
Maison d'habitation avec un appartement d'une cuisine, 4 chambres, dépendances. Un appartement d'une cuisine, 2 chambres, dépendance.
Immeuble ouest avec une cuisine et 2 chambres.
Belle situation en bordure de la route - Gare des Hauts-Geneveys, La Jonchère. Vue étendue.

S'adresser à :

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33
La Chaude-Fonds

A LOUER

A LOUER
à partir du 1er septembre 1974, à Hauterive,

magnifique
appartement meublé

comprenant : 5 pièces, cuisine complètement équipée avec lave-vaisselle, tapis tendu dans toutes les chambres, garage pour deux voitures,
à proximité des transports publics.
Loyer : Fr. 970.— + charges.

Pour visiter, s'adresser à



A louer à Saint-Aubin

magnifique attique de 6 pièces, garage, tout confort, 1200 fr., charges comprises.

Appartement 4 pièces, tout confort, 716 fr., charges comprises.

Appartement 2 pièces, tout confort, 388 fr., charges comprises.

S'adresser à Fiduciaire F. Anker, Port 20, 2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 16 49.

A louer à Cortaillod-village

appartements tout
confort

pour le 24 septembre 4 pièces Fr. 590.—
pour le 24 octobre 3 pièces Fr. 446.—
charges comprises

Gérances Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel
Tél. 24 42 40.

A louer, à Boudry

studio
meublé

tout confort, 350 fr.

Faire offres à case postale 370, 2001 Neuchâtel.

A louer, au centre de Corcelles,

atelier

(85 m2), 3 bureaux (75 m2), réception, vestiaire et un magasin.

Tél. 31 23 78.

Boudry

A louer au chemin des Adoz

appartement
deux pièces

Loyer, charges comprises, 320 fr.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

A louer

villa-terrasse,
Hauterive

A louer dès septembre ou pour date à convenir

« splendide villa »

avec vue imprenable, excellent ensoleillement. Vaste séjour de 47 m2, quatre chambres à coucher, cuisine équipée, buanderie équipée. Loyer mensuel : Francs 1700.— plus charges.

Renseignements : J.-F. Merlot & Cie, Neuchâtel, Tél. (038) 24 79 24.

A louer, pour le 24 septembre 1974, à l'Evoles 27, Neuchâtel,

appartement
de 4 pièces

ancien, avec confort.

Loyer : Fr. 430.—

Charges : Fr. 90.—

Inscriptions : FIDIMMOBIL S.A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.

Tél. 24 03 63.

A louer, pour le 1er octobre 1974, à Monruz,

appartement 4 pièces

avec confort.

Loyer : Fr. 620.— + Fr. 70.— de charges.

Inscriptions : FIDIMMOBIL S.A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.
Tél. 24 03 63.

A louer à Boudry, pour le 24 septembre 1974,

magnifique
appartement

tout confort 2 1/2 pièces charges comprises Fr. 400.—

Gérances Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel
Tél. 24 42 40.

A louer, à Neuchâtel dès le 24 septembre 1974,

appartement
2 1/2 pièces

tout confort, tapis tendus ; cuisine agencée. Fr. 545.— charges comprises.

Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 76 72.

A louer au LANDERON

1 STUDIO

libre tout de suite. Prix 257 fr., charges comprises.

S'adresser : Fiduciaire BERTHOUD, Pierre-de-Vinglé 14, 2000 Neuchâtel.
Tél. 31 73 83.

Du soleil et de la vue...
à perte de vue

A l'ouest de Neuchâtel - Chemin des Troncs
Immeuble de 11 étages

A LOUER

Dès le 1er novembre 1974

Appartements spacieux, bien équipés

2 pièces 49 m2 sans loggia, dès Fr. 445.— + 55.— de charges

2 1/2 pièces 69 m2 avec loggia, dès Fr. 520.— + 60.— de charges

3 1/2 pièces 91 m2 avec loggia, dès Fr. 665.— + 80.— de charges

4 pièces 105 m2 avec loggia, dès Fr. 780.— + 90.— de charges

6 1/2 pièces, attique, 180 m2 + terrasse 98 m2 à Fr. 1900.— + 150.— de charges

Parking disponible dans garage souterrain collectif : Fr. 75.—.

Pour visite et renseignements, s'adresser à FIDIMMOBIL S.A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

A LOUER

tout de suite ou pour date à convenir, dans immeuble résidentiel à la rue des Cerisiers, à Gorgier.

appartements
de 4 1/2 pièces
et 2 pièces

au 5me étage avec vue imprenable, excellent ensoleillement. Vaste séjour de 47 m2, quatre chambres à coucher, cuisine équipée, buanderie équipée. Loyer mensuel : Francs 1700.— plus charges.

Renseignements : J.-F. Merlot & Cie, Neuchâtel, Tél. (038) 24 79 24.

A louer tout de suite, à Fontainemelon,

appartement
3 1/2 pièces

tout confort.

Loyer 460 fr. plus charges.

S'adresser : Crédit Foncier Neuchâtelois, Fontainemelon.

Tél. 53 16 00.

A louer, pour le 24 septembre 1974 ou plus tôt, à Pesoux, à des personnes d'un certain âge, aimant la tranquillité et le soleil, dans une petite maison d'ordre

APPARTEMENT

3 chambres, joli hall clair et habitable, tout confort, balcon, cave et galetas, service de concierge. Loyer : 452 fr. + charges. Parcage à louer.

Faire offres, en indiquant nombre de personnes, profession, employeur et géant actuels, à la Fiduciaire Herschdorfer, Terreaux 1, 2001 Neuchâtel.
Tél. 25 32 27.

POUDRIÈRES

A LOUER, pour le 24 septembre ou date à convenir

studio

entièrement équipé. Chauffage et service d'eau chaude généraux.

S'adresser : ÉTUDE WAVRE, notaires. Tél. 25 10 63.

A louer à

BEVAIX

tout de suite ou pour époque à convenir, 1 appartement de 3 1/2 pièces 1 appartement de 2 pièces avec tout confort.
Tél. (038) 24 70 52.

A louer à Serrières, libre immédiatement, vaste studio non meublé tout confort.

Loyer 288 fr. plus charges. S'adresser à MM. J.-F. Merlot & Cie, ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel.
Tél. 24 79 24.

A Cressier,

appartement

3 pièces, tout confort, tapis tendus, cuisine agencée, libre tout de suite.
Tél. (038) 47 10 94.

CHAMBRES

A louer

chambre indépendante

S'adresser à Cretegnay & Cie, 43, fbg du Lac, Neuchâtel.
Tél. 25 69 21.

Dem. à louer

Jeune cadre cherche à louer, à Neuchâtel ou aux environs, pour le 1er octobre.

appartement
2 pièces

avec confort.

Adresser offres écrites à DZ 2178 au bureau du journal.

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

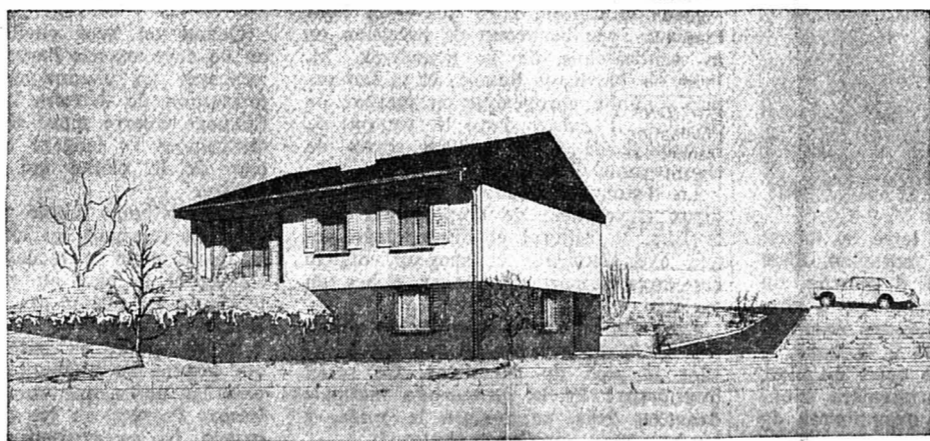
35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois par mois mais le tirage CONTRÔLE de la FAN Feuille d'avis de Neuchâtel L'EXPRESS

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich Commission romande Lausanne)

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

A vendre
villas
indépendantes

au Val-de-Ruz, à Chézard, au nord du village, dans une situation tranquille et très ensoleillée, avec vue sur le Val-de-Ruz, le lac, Chaumont.

DESCRIPTION
villa de 6 1/2 pièces, comprenant 4 chambres à coucher, chambre de séjour et à manger de 35 m2 avec cheminée de salon, cuisine agencée, salle de bains avec W.-C., douche avec W.-C., hall, surface 130 m2. Garage, buanderie équipée, deux caves, galetas, surface 125 m2.

CONSTRUCTION
sur deux niveaux, avec matériaux traditionnels éprouvés, chauffage à mazout avec production d'eau chaude, isolations phonique et thermique très soignées, cube SIA 750.

EQUIPEMENT
EXTÉRIEUR
comprenant accès, murs de soutènement, talutage des surfaces à engazonner.

LIVRAISON
fin 1974 ou début 1975 ; possibilités de choisir tapisseries, carrelages, revêtements des sols.

PRIX
Fr. 300.000.—, comprenant : villa « clés en mains », terrain de 1000 m2, taxes de raccordement aux services publics, travaux extérieurs et accès. Hypothèques assurées à 70 %.
Possibilités de visiter des villas semblables complètement terminées.

Pour tous renseignements, s'adresser à Marcacci S.A., Brévards 4, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 14 79.

Aujourd'hui

Notre grande exposition est ouverte le soir

Pfister Bienne

La vie est si belle dans un intérieur confortable!

S'installer à neuf est un plaisir à tout âge! Notre exposition est une véritable mine de trouvailles et de bonnes idées pour embellir ou transformer votre intérieur. Meubles, tapis et rideaux, tout vous est offert dans un choix exceptionnel, aux prix les plus bas, indiqués nets sans la moindre équivoque. **Livraison à domicile y compris!** Avec la garantie et le service que seule la première maison d'ameublement de Bienne peut vous offrir:

- Réalisez vos rêves grâce à Pfister Ameublements!
- Amateurs de tapis: Munissez-vous des mesures lors de votre passage chez nous.

Bienne, Place du Marché-Neuf
Tél. 032/42 28 62

devant l'immeuble et à proximité

Essence gratuite / ou billet CFF bonifié pour tout achat dès Fr. 500.-



URGENT

Particulier cherche la somme de Fr. 20.000.- pendant 1 an, intérêt 10%.
Ecrire sous chiffres 22-472606, à Publicitas, 1401 Yverdon.

MENUISERIE
DECOPPET et C^{ie}
Evoles 69 - Tél. 25 12 67

L'annonce reflète le vivant du marché

Prix MIGROS

Habillez vos petits choux à la mode, à la mode...

toujours plus appréciés



Pull-over
100% polyacryl (Dralon).
En jaune, blanc, rouge ou orange.
Dès gr. 68 (5-6 mois) **8.-**

Ensemble
54% coton / 26% viscose / 20% polyamide (stretch). Coupe moderne. Applications amusantes.
En rouge, bleu ou vert. Dès gr. 68 (5-6 mois) **23.-**

Overall
45% polyester / 30% acrylique / 25% viscose.
En vert ou orange.
Dès gr. 68 (5-6 mois) **18.-**

Robe
100% polyacryl. Avec application sur le devant. En orange, jaune ou blanc. Dès gr. 68 (5-6 mois) **15.-**

Gigoteuse
80% coton / 20% polyamide (stretch). Diverses combinaisons de couleurs.
Dès gr. 62 (3-4 mois) **10.-**



MIGROS en vente aux Marchés Migros

LA BONNE CORRESPONDANCE C'EST REX-ROTARY

offset de bureau, duplicateurs, copieurs automatiques, thermo-copieurs, rétro-projecteurs.

Rex-rotarisez votre entreprise avec des appareils modernes, efficaces et sans problèmes.

orma
Ed. Feuz
Hauterive-Neuchâtel:
Tél. 038 331415

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce » il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

GUITARE FOLK, 440 fr. + coffre, 140 fr. les deux ensemble : 500 fr. Tél. 25 56 45.

AU PLUS OFFRANT, Mobilhome Bluebird-Consul 5-7 places, eau, électricité, libre immédiatement avec emplacement, à Portalban. Tél. (038) 42 25 10.

LIT, fauteuils, buffet de service. Tél. 25 07 63, dès 18 heures.

DIVAN 2 places, frigidaire, cuisinière à gaz, état de neuf. Tél. (038) 25 53 37, heures des repas.

FOURNEAUX A MAZOUT, en très bon état. Tél. (038) 47 12 86.

1 MATELAS, 190 X 120, en parfait état. Tél. 24 18 49, heures des repas.

FRIGO, peu utilisé; une petite cuisinière butagaz avec bouteille; 1 commode, dessus marbre; casseroles en cuivre; régulateur; lit une place avec entourage, ainsi que divers objets. Tél. 33 44 29, dès 12 heures.

ESSOREUSE, cause double emploi, 95 fr. Tél. 31 19 37, le matin.

1 ENTOURAGE DE LIT en noyer. Tél. 31 11 16.

1 BUREAU en noyer. Tél. 33 35 54.

POUSSETTE, 100 fr.; porte-bébé, 25 fr., bon état. Tél. 31 76 90.

POSEMETRE Horvex 2, échelles de sensibilité Din, Asa ou Weston, avec étui cuir adaptable. Prix 30 fr. Tél. 25 24 89.

POUSSETTE pour jumeaux, complète. Téléphone 57 17 02.

AMPLIFICATEUR HI-FI Quad QC2, 15 watts, avec préamplificateur, platine de transcription Garrard 301, bon état. Tél. (038) 24 25 61, heures des repas. Prix à discuter.

FOURNEAUX A MAZOUT pour appartements ou ateliers. Tél. 31 55 88, aux heures des repas.

AMPLIFICATEUR TUNER stéréo 2 X 20 watts. Tél. 25 77 92, heures des repas.

RADIO cassette, pour voiture; livre de couture « De fil en aiguille » et cuisine de « A à Z »; habits Materna et grandeur normale, taille 38, bas prix. Tél. 33 55 48.

EDITIONS RENCONTRE, Histoire de la civilisation, W. A. Dunant, 28 volumes, 250 francs, neuf. Georges Simenon; œuvres complètes romans, 44 volumes, 350 fr., neufs. Tél. 31 65 18.

FOX-TERRIER 6 mois, très belle, poil dur. Tél. (037) 43 20 05.

CHAMBRE A COUCHER sans matelas, en bon état. Tél. 42 30 86.

ROBE DE MARIEE, taille 38. Tél. 53 39 92, le soir.

1 BUFFET-PAROI, 1 entourage de lit frêne. Tél. (038) 25 83 69.

TABLE DE CUISINE, dessus lino. Tél. (038) 25 83 88.

CHIOTS BOUVIERS bernois 2 1/2 mois, avec pedigree. Tél. (038) 33 16 28.

FRIGO 60 litres, 60 fr. Tél. 33 10 80, après 19 heures.

CUISINIÈRE à gaz naturel, bon état. Téléphone 25 59 15.

MATERIEL DE PECHE pour la traine, 1 meule, 1 porte-bagages pour Peugeot 404, 1 coffre avec outils, 2 citernes à mazout, contenance 1000 litres. Tél. (032) 25 57 70, le soir dès 18 h 30.

FRIGO 130 litres, cause double emploi, 150 francs. Tél. 33 31 01.

CUISINIÈRE ELECTRIQUE; 4 plaques, four infrarouge, très bon état. Tél. (038) 25 16 94.

BUFFET combi, noyer, bon état. Tél. (038) 25 16 94.

CITERNE A MAZOUT 1000 litres, avec bac. Tél. 46 15 86.

2 PNEUS Michelin ZS, 135x15, avec jantes. Tél. 25 06 53.

POUR CAUSE DEPART, à prix intéressants: salon 2 canapés, fauteuil, table dessus verre, table angle, paroi murale (bibliothèque-bar), 2 lampadaires salon, chambre à coucher lit double, armoire, commode; chambre à coucher lit simple, armoire, commode et table de nuit; salon danois, canapé, fauteuil, 2 tables; bibliothèque murale par éléments, bureau avec chaise, table cuisine, 2 tabourets, portemanteau, étagère cave pour bouteilles, fruits et légumes, dîner complet pour 8 personnes, lustres, chandelier, lits jumeaux fer, armoires, plantes de grande taille, meubles à souliers, étagères, services à thé et café en argent. Tél. (038) 41 16 27 pour prendre rendez-vous et visiter.

BUFFET DE SERVICE, état neuf. Tél. (038) 33 42 10.

UN BUFFET DE CUISINE, en bon état; conviendrait pour chalet. Tél. (038) 41 33 27.

TOURNE-DISQUE Lenco A 75, de luxe, état neuf, 250 fr. Tél. 41 15 80.

COUSSIN DE DENTELIERE 4 tiroirs, fuseaux, aiguilles, cartons + table de support. Tél. 25 70 59.

A louer

GRAND APPARTEMENT MEUBLE d'une pièce au centre, tout confort, excellent état, prix raisonnable. Tél. 25 09 36.

LOCAL, 32 m² + W.-C., dès 1er novembre, Hauterive, pour bureau, petit atelier ou dépôt, loyer: 300 fr. Tél. 33 50 66, dès 18 heures.

STUDIO, libre immédiatement, Roc 15, à Neuchâtel. Tél. 24 29 27, de 11 à 15 heures.

APPARTEMENT RESIDENTIEL de 5 pièces, meublé ou non, très grande salle de séjour, toit-terrasse, Hauterive, dès 1er décembre, ou pour date à convenir, longue durée. Tél. 33 33 67.

MARNIERE, HAUTERIVE, chambre indépendante tout confort, à demoiselle, cuisine, douche-W.-C., à disposition. Tél. 33 48 21.

BELLE CHAMBRE tout confort, 1er septembre, à demoiselle. Tél. 25 46 84 ou 25 38 84.

CHAMBRE INDEPENDANTE, à jeune fille, face université. Tél. 25 09 25 (heures des repas).

PESEUX, chambre indépendante, confort, dès 1er septembre. Tél. 31 53 38.

CHAMBRE MEUBLEE indépendante à demoiselle. Quartier rue Matile. Libre dès le 15 septembre. Location 160 fr. Tél. (038) 31 24 38.

CHAMBRES INDEPENDANTES MEUBLEES Loyer, charges comprises, 155 fr. Pour visiter, s'adresser à Mme Claudio Rino, Gibraltar 20, Neuchâtel.

BELLES CHAMBRES meublées, tout confort, cuisine à disposition. Tél. 24 00 34.

STUDIO MEUBLE, centre, 370 fr., libre 1er octobre. Tél. 25 10 36 de 10 à 12 h ou téléphone 31 24 85 dès 18 heures.

A JEUNES FILLES, chambres meublées avec salle de bains, vue, proximité du centre. Tél. 25 57 17.

AU CENTRE, meublé pour couple, 1 chambre, cuisine, bain. Tél. 25 16 89.

CHAMBRE mansardée, eau, toilettes, aux Beaux-Arts, à jeune fille sérieuse. Tél. 25 38 40.

CHAMBRE quartier gare, confort. Téléphone (038) 25 46 29.

AREUSE, appartement 3 1/2 pièces tout confort, balcon, à proximité du tram, immédiatement ou pour 30 septembre. Tél. 42 30 86 ou 42 35 13, les Isles 62.

CHAMBRE INDEPENDANTE gratuite, contre quelques heures de nettoyage tôt le matin. Faire offres sous chiffres GC 2179 au bureau du journal.

HAUT DE LA VILLE, appartement de 4 chambres, salle de bains, chauffage général. 550 fr. Ecrire sous chiffres AW 2173 au bureau du journal.

A SAINT-BLAISE, belle chambre 1 ou 2 lits, bains et toilettes. Tél. 33 38 38.

STUDIO NON MEUBLE pour le 24 septembre. Tél. 25 85 40.

IMMEDIATEMENT AU LANDERON, 3 pièces, 295 fr. + charges. Tél. 51 38 53, dès 18 heures.

STUDIO MEUBLE à Colombier, libre fin septembre. Tél. 41 10 86, heures des repas.

IMMEDIATEMENT, chambre indépendante, eau chaude, chauffage central, près de la gare. Tél. 25 15 90, Bellevaux 2.

CHAMBRE indépendante, centre ville. Téléphone 24 33 22 (heures de bureau).

APPARTEMENT 4 PIECES spacieuses, confort, garage, dans villa locative, à Colombier, 600 fr. Libre décembre. Tél. 41 10 38.

JOLIE CHAMBRE meublée à jeune homme, quartier université. Tél. 25 98 57.

CRESSIER, chambre meublée indépendante, dans villa + cabinet de toilette. Tél. 47 12 29 dès 12 heures.

STUDIO meublé à Cormondrèche. Tél. 31 15 57, le matin avant 9 h, le soir dès 19 heures.

BEL APPARTEMENT 4 pièces, tout confort, garage, à Pesoux, 750 fr., tout compris, libre immédiatement. Tél. (038) 31 56 63, à partir de 19 heures.

2 PIECES, cuisine, meublé. Ecrire: case postale 47, 2072 Saint-Blaise.

CHAMBRE. Tél. 25 97 32, le matin.

CHAMBRE INDEPENDANTE avec téléphone, confort, douche, pour monsieur, à Neuchâtel. Tél. 24 70 23.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

Demandes à louer

MONSIEUR cherche appartement 2 pièces, non meublé, même sans confort, région Neuchâtel et environs. Téléphoner au 24 68 05, entre 8 h et 10 h. Demander M. Jeannin.

GARAGE, région Auvonnier-Colombier, pour fin octobre ou novembre. Tél. 24 23 52, après 9 heures.

APPARTEMENT 4-5 PIECES, Neuchâtel ou environs. Situation tranquille, préférence avec jardin. Adresser offres écrites à PL 2188 au bureau du journal.

JEUNE SECRETAIRE cherche studio meublé, à Neuchâtel, pour le 24 septembre. Adresser offres écrites à KG 2183 au bureau du journal.

JEUNE COUPLE cherche appartement non meublé, 2 ou 3 pièces, confort ou mi-confort, loyer modéré, pour le 24 octobre, si possible Colombier, éventuellement Neuchâtel et les environs. Adresser offres écrites à JF 2182 au bureau du journal.

JE CHERCHE 2 PIECES meublé, près de la gare. Adresser offres écrites à OK 2187 au bureau du journal.

COUPLE CHERCHE appartement 3-4 pièces, même modeste, jardin, région Neuchâtel et environs. Tél. (038) 33 51 58 après 19 heures.

JEUNE COUPLE cherche appartement 2 ou 3 pièces, loyer modéré, immédiatement ou date à convenir. Tél. (038) 24 30 75.

JEUNE HOMME cherche chambre indépendante au Mail ou à proximité. Tél. 24 18 61 (heures bureau).

Demandes d'emplois

ETUDIANT 17 ans cherche immédiatement emploi comme aide de bureau pour 2 à 3 mois. Tél. 31 18 50, l'après-midi.

TELEPHONISTE formation PTT, cherche place pour mi-octobre, comme téléphoniste réceptionniste. Adresser offres écrites à BX 2174 au bureau du journal.

PERSONNE DE CONFIANCE ferait tous travaux de correspondance, rapports, facturation, tenue de comptabilité, etc., à titre de gain accessoire. Ecrire sous chiffres EA 2177 au bureau du journal.

SUISSE, 35 ans, cherche place de bûcheron, aide-chauffeur ou aide-magasinier. Adresser offres écrites à IE 2181 au bureau du journal.

JEUNE SECRETAIRE (21 ans) ayant certificat fédéral de commerce et Lower Cambridge certificat (allemand, anglais, connaissances en français), sténodactylo en allemand et anglais, cherche emploi à Neuchâtel. Adresser offres écrites à LH 2184 au bureau du journal.

JEUNE COIFFEUSE cherche place. Téléphone 33 12 09.

DAME, connaissance de la dactylo, goût pour les chiffres, cherche emploi à temps partiel dans bureau ou commerce; libre dès le 15 septembre. Adresser offres écrites à GA 2151 au bureau du journal.

Demandes à acheter

GRANDE CAGE A OISEAUX. Tél. 24 13 35, entre 12 et 13 heures.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE pour 1 à 2 heures, par semaine. Tél. 24 21 80.

GENTILLE MAMAN pour garder bébé, 17 mois, 4 après-midi par semaine (la Rosière, les Parcs, rue de la Côte). Tél. 24 10 28.

ETUDIANTE OU DAME est recherchée pour garder trois enfants, trois matins par semaine jusqu'à mi-octobre. Tél. 25 73 57.

MENAGE avec 3 enfants cherche jeune fille pour aider au ménage. Tél. 25 68 37.

JEUNE FILLE est recherchée, dans famille, avec 1 enfant, pour aider au ménage. Entrée immédiate. Tél. (038) 24 61 49. - 24 16 99.

Divers

A DONNER CHATON de 2 mois, mâle, tigré. Tél. 41 32 92, l'après-midi.

MONSIEUR, quarantaine, désire rencontrer dame simple en vue de mariage. Téléphone 25 45 16.

HOMME AYANT BON METIER, 44 ans, désire faire la connaissance d'une personne âgée en rapport, en vue de mariage si convenance. Tél. (038) 31 38 41, aux repas.

MONSIEUR, solitaire, septantaine, cherche dame pour amitié et sorties. Ecrire à AT 2145 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés

PERDU JEUNE CHATTE tigrée répondant au nom de Idée, le samedi 24 août 1974, dans l'après-midi, à Cernier. Tél. 53 35 18, tous les soirs dès 19 heures.

TROUVE TRICOLINE collier jaune, Côte ouest. Tél. 24 72 54, heures des repas.

PERDU CHAT TIGRE prénommé Foffi, porte collier rouge, région Carrels. Récompense. Tél. 31 31 75 ou 31 50 44.

Aujourd'hui DOUBLES-TIMBRES

SENO

Multi-Discount Borloz dans tous nos magasins

OFFRES D'EMPLOIS

L'Hôtel de Ville, Rue,
cherche

1 sommelière

nourrie, logée, vie de famille ;
gain assuré, ainsi que

1 jeune fille

pour aider à la cuisine
et au ménage.

Tél. (021) 93 50 23.

LE COIN

Extrait de «L'Emploi», bulletin hebdomadaire
des places vacantes de la Confédération.
Vous pouvez vous annoncer à l'avance pour
des places qui deviendront libres. Demandez
à cet effet la formule d'offre de services
(tél. 031 / 61 62 53)

Universitaires

Etudes universitaires complètes ou inscription
au Registre suisse des ingénieurs ou des
architectes

Fonctionnaire scientifique, évl.
adjoint scientifique

Contrôle technique en radioprotection
et approbation d'exploitations qui font
usage de substances radioactives et
d'autres sources de radiations ionisantes,
dans le cadre de l'exécution de
l'ordonnance concernant la protection
contre les radiations. Etudes en physique
ou en sciences naturelles parentes.
Etre capable de diriger un groupe de
collaborateurs et de travailler de
manière indépendante. Langue: le français
ou l'allemand; bonne connaissance
de l'autre langue; maîtrise de la langue
anglaise.
Service fédéral de l'hygiène
publique, case postale 2644,
3001 Berne, tél. 031 / 22 60 91.

Ingénieur

Examen des demandes de subsides au
titre des améliorations foncières.
Expertise et approbation des plans de
construction. Mise au point d'instructions
concernant la garantie de contributions
fédérales. Etudes d'ingénieur
rural. Expérience dans le domaine des
améliorations foncières. Langues: le
français et l'allemand.
Division de l'agriculture,
3003 Berne, tél. 031 / 61 25 20.

Professions administratives

- Formation commerciale supérieure, appren-
tissage complet d'employé de commerce
ou formation équivalente
- Formation sommaire (personnel semi-quali-
fié) ou activité pratique

Reviser, évl. inspecteur

Collaborateur au service de révision du
Conseil des écoles polytechniques
fédérales (y compris cinq établisse-
ments annexes). Langue: le français ou
l'allemand; bonne connaissance de
l'autre langue.
Conseil des écoles polytechniques
fédérales, coordination administrative,
Festalozzistrasse 24, case postale,
8028 Zurich, tél. 01 / 47 96 20.

Secrétaire, évl. traducteur

Traduction de règlements, de direc-
tives et de la correspondance, de l'alle-
mand en français. Apprentissage d'em-
ployé de commerce, éventuellement
diplôme de traducteur ou formation
équivalente. Bonne connaissance de
l'allemand.
Chef d'arme de l'infanterie,
Papiermühlestrasse 14,
3000 Bern 25, tél. 031 / 67 44 01.

Secrétaire, évl.
fonctionnaire spécialiste

Collaboration à la mise en route de
projets difficiles dans le domaine des
assurances sociales. Equipements:
IBM/370-158 (OS-VS); CDC 955/1700.
Place d'avenir. Programme ayant plus-
ieurs années de pratique, possédant
des connaissances approfondies des
systèmes d'exploitation DOS et/ou OS
ainsi que des langages Assembleur
et/ou COBOL.
Centrale de compensation,
1211 Genève 14, Tél. 022 / 31 02 01.

Fonctionnaire d'administration

Activité dans le domaine des services
administratifs (questions relatives au
personnel, au budget, à la comptabilité,
au matériel et à l'organisation). Quar-
tier-maître ou fourrier. Langue: le fran-
çais, l'allemand ou l'italien; bonne con-
naissance d'une autre langue officielle.
Service des troupes de protection
aérienne, chef du personnel, case pos-
tale, 3000 Berne 25, tél. 031 / 67 33 16.

Fonctionnaire d'administration

Nous cherchons une collaboratrice de
confiance pour le secrétariat de la
direction d'une division principale. Elle
exécutera les travaux suivants: établis-
sement de documents juridiques, cor-
respondance; dactylographie de rap-
ports d'inspection et de séances, ainsi
que de notes relatives aux affaires de
personnel; tenue de registres, service
du téléphone et de la réception. Diplôme
d'une école de commerce. Expé-
rience professionnelle. Habile dactylo-
graphe. Langues: le français ou l'alle-
mand.

Administration fédérale des
contributions, service du personnel,
Bundesgasse 32, 3003 Berne,
tél. 031 / 61 71 21.

Les services susmentionnés donneront
volontiers tous renseignements com-
plémentaires.

Office fédéral du personnel
Service de placement
3003 Berne

MIGROS

cherche

pour son bâtiment administratif,
à MARIN, une

NETTOYEUSE

pour les bureaux

Horaire: le soir de 17 à 19 heures
et le samedi matin.

Veuillez téléphoner à la Société Coopérative
MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel,
Marin. Tél. 33 31 41.



BEKA Saint-Aubin S.A.

Fabrique d'appareils divers
2024 Saint-Aubin

cherche, pour ses départements de vente
et des achats,

secrétaire

ayant une bonne formation professionnelle,
connaissant parfaitement la langue alle-
mande pour la correspondance allemande
et française et travaux de bureau en géné-
ral.

Les personnes intéressées sont priées de
téléphoner ou d'adresser les offres à:
Beka Saint-Aubin S.A., fabrique d'appareils
divers, 2024 Saint-Aubin (NE). Tél. (038)
55 18 51.

AVIA & SILVANA SA

cherche, pour le 1er novembre 1974, pour son
réfectoire,

une personne
homme ou femme

capable de s'occuper de la préparation et de
la distribution du repas de midi.

et, pour entrée immédiate,

un(e) ouvrier(ère)

pour le posage de cadrans, si possible con-
naissant déjà la partie.

Horaire libre

Faire offres à AVIA & SILVANA S.A., Ecluse 67
2000 NEUCHÂTEL ou téléphoner au
(038) 25 67 01 - interne 61.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ
DES GARDE-TEMPS S.A.

SGT

FAVAG SA Neuchâtel

cherche

pour son service d'entretien des installa-
tions électriques

un monteur électricien

pour

- un travail indépendant et varié dans le
domaine du courant fort et faible
- l'adaptation constante des installations
et de la distribution du courant aux be-
soins de l'entreprise
- des câblages, mises au point et essais
de prototypes, machines et installations
de notre fabrication
- des recherches et études nécessaires
pour remédier aux anomalies constatées

HORAIRE MOBILE

offrant une liberté individuelle très étendue
et permettant de concevoir la journée de
travail selon les désirs et besoins de cha-
cun.

Faire offres écrites, téléphoner ou se pré-
senter au service du personnel E, tél. in-
terne 338.

FAVAG S.A., Monruz 34
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 21 11 41.

aux Gourmets

toutes spécialités, cherche

responsable
acheteur-vendeur
fruits et légumes

Nous offrons:

- travail varié et intéressant
- ambiance agréable
- horaire variable
- bon salaire

Adresser offres ou téléphoner au magasin,
rue du Trésor 9
2002 Neuchâtel
Tél. (038) 25 12 34.

Hasler

cherche,
pour aider aux travaux de montage et de câ-
blage dans les centraux de téléphone auto-
matique du groupe de construction actif en
Suisse romande, des

aides - monteurs

ainsi que du

personnel auxiliaire masculin

Instruction par nos soins.
Sens normal des couleurs indispensable.
Les intéressés sont priés de s'adresser par
écrit ou par téléphone à
Monsieur Massel, chef d'installation de la mai-
son HASLER S.A., Central téléphone de Neu-
châtel, tél. (038) 25 39 94.



cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,
une

vendeuse

Convientrait à personne dynamique sachant faire
preuve d'initiative.

Travail agréable dans un cadre jeune et moderne.

Bon salaire.

Se présenter au rayon de chaussures à l'intérieur
du SUPER-CENTRE COOP Portes-Rouges 55.
Tél. 25 37 21 (interne 56).

ELECTRONA

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou pour date
à convenir,

un agent d'exploitation

Domaine d'activité:

- étude du travail et du temps nécessaire à son ac-
complissement
- précalcul des prix
- études de postes de travail
- divers travaux en rapport avec le domaine d'acti-
vité
- formation souhaitée: A.S.E.T. ou connaissances
équivalentes

C'est avec plaisir que nous discuterons de la descrip-
tion détaillée des tâches qui se rattachent à ce poste
avec les personnes qu'une activité auprès de notre
entreprise intéresse.

Les demandes de renseignements et les offres, ac-
compagnées des documents usuels, seront adres-
sées à

ELECTRONA

ELECTRONA S.A.,

2017 Boudry

Tél. (038) 42 15 15, interne 497

Nous garantissons une entière discrétion.

Nous cherchons
pour date à convenir
1 service-
girl

pour le garage de
la Côte, Pesaux.
S'adresser à:
Garage Waser
Seyon 34-38
Neuchâtel.
Tél. 25 16 28.

Discount alimentaire
cherche
une
vendeuse

Horaire à convenir;
temps partiel
accepté.
Téléphoner à
Marché Diga S.A.,
à Cernier.
Tél. (038) 53 11 44.

Atelier de micro-mécanique de haute précision, si-
tué à la Neuveville,

cherche:

mécaniciens
tourneurs
fraiseurs

Salaires au-dessus de la moyenne, prestations so-
ciales d'avant-garde, caisse d'épargne, frais de dé-
placement. Trajet Pesaux - la Neuveville assuré par
voiture particulière.

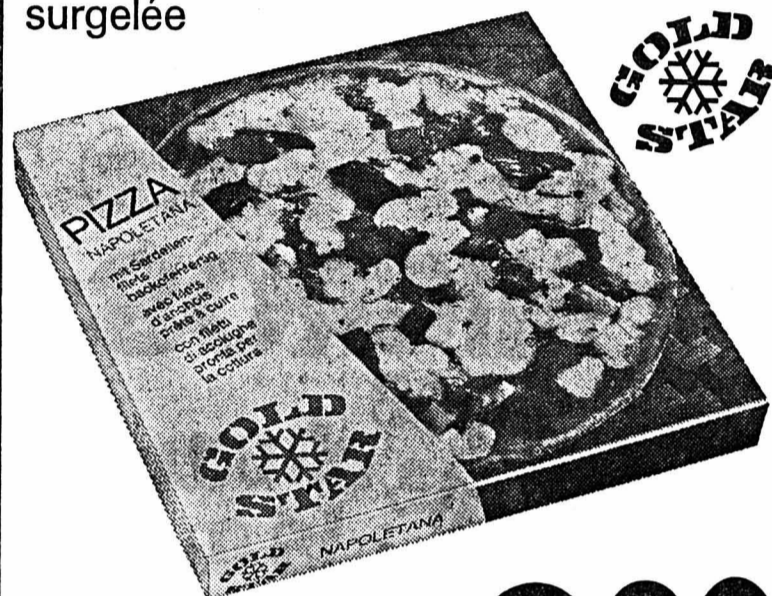
Tél. (038) 51 14 14.

Coop Hit

28.8. - 3.9.1974

Pizza Napoletana

surgelée



Prix
net

270 g **2.20**
100 g = -.815 **2.20**
au lieu
de 2.60

Gerber Gala

fromage double-crème



2 boîtes de 80 g

100 g = 1.25 **2.20**
au lieu
de 2.20

nouveau
chez Coop

YOYO

Flan aux fruits

3 gobelets de 125 g

3 pour 2 **1.20**
au lieu
de 1.80

coop

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Fort bons résultats pour les jeunes tireurs de Saint-Sulpice à Boudry

Samedi dernier a eu lieu au stand de Boudry, le concours cantonal des jeunes tireurs. Michel Meyer s'est classé deuxième du canton avec 57 points sur un maximum de 60. Otto Haldi avec 55 points a été classé quatrième ex-aequo.

LES BAYARDS

Affaires scolaires

(c) Cinq nouveaux petits élèves ont pris le chemin de l'école à la rentrée des vacances.

Pour l'année 1974-1975, les deux premiers degrés sont confiés à Mme Louise Landry alors que les 3^{me}, 4^{me} et 5^{me} seront tenus par M. Claude Tharin. L'exposition-vente des objets confectionnés par les élèves a produit la somme de 237 francs. Le fonds des courses scolaires s'est encore augmenté d'un don de 100 fr., versé par une volée d'enseignants de la Chaux-de-Fonds dont la moyenne d'âge est de 78 ans... Grâce à cet agent et au produit de la vente, les élèves pourront cette année encore, s'offrir une magnifique course d'école.

Ces futurs espoirs de la société et leurs moniteurs sont à féliciter.

Cinquante-deux tireurs ont participé aux tirs obligatoires. Dix-neuf d'entre eux ont obtenu la mention fédérale pour 108 points et plus. Ce sont : Michel Meyer, 126 ; Georges Zurcher et Willy Erb, 123 ; Hansruedi Gerber, 122 ; Marcel Ryser, 121 ; Jean-Charles, 119 ; Fernand Benoit et Jean-Claude Besomi, 118 ; Robert Martinet, 114 ; Charles-Edouard Gertsch, Otto Haldi fils et Pierre-Alain Wehren, 113 ; Alain Ryser, 112 ; Claude Magnin, Eric Tuller, 111 ; Jean-Pierre Baumann, Jacques Cochand et Otto Haldi, 109 ; Hansjorg Gerber, 108.

Au tir en campagne sur 27 tireurs, onze ont obtenu la distinction pour 75 points et plus, à savoir : Georges Zurcher, 84 ; Fernand Benoit, 83 ; Michel Meyer et Claude Charrière, 80 ; Pierre-Alain Wehren et Jean-Jacques Tuller, 79 ; Alain Ryser, 78 ; Willy Erb et Otto Haldi fils, 77 ; Marcel Ryser, 76 ; Jacques Cochand, 75 ; Daniel Graf, 73 ; André Reymond, Hansruedi Gerber et Eric Tuller. 72 tireurs ont reçu la mention fédérale.

Ouverture à Fleurier du Comptoir du Val-de-Travers

(c) Aujourd'hui, l'ouverture officielle du 7^{me} comptoir du Val-de-Travers se déroulera place de Longereuse à Fleurier.

Les invités et officiels, seront tout d'abord reçus au jardin public où un vin d'honneur sera offert par la commune. Ils gagneront ensuite, en cortège, conduit par la fanfare «L'Ouvrière» la place de fête et la manifestation sera officiellement ouverte en début de soirée. Après la visite des stands, sera servi un dîner aux chandelles au cours duquel des allocutions seront prononcées par MM. Blaise Galland, président du comptoir, Jacques Steudler, président de l'Association pour le développement économique du Val-de-Travers, André Junod président du Conseil communal de Fleurier et Carlos Grosjean, président du Conseil d'Etat. M. F. Juvet de Convet, exercera les fonctions de chef de protocole.

Avec le départ définitif de son ancien administrateur Une page se tourne pour Noiraigue

Demain M. Auguste Maeder, ancien administrateur communal pendant quarante trois ans, quitte Noiraigue définitivement pour habiter avec sa femme, près de Chailly, au-dessus de Lausanne. Avec ce départ, une longue page de la vie locale des Nérouais se tourne sans rémission.

Né à Noiraigue, M. Maeder était allé, à la mort de son père, s'installer au Val-de-Ruz, avec sa famille. Il fit un apprentissage de commerce à Neuchâtel puis travailla quatre ans à la fabrique de meubles Perrenoud S.A., à Cernier. Il venait alors tenir l'orgue chaque dimanche, au pied de la Clusette. Il occupa ce poste quarante-sept ans de suite.

Il dut d'ailleurs à l'orgue de devenir administrateur communal, car un ancien d'Eglise lui offrit ce poste. M. Maeder l'accepta et débuta le 1^{er} novembre 1930, soit un samedi matin, car à l'époque on ne connaissait pas encore les fins de semaines prolongées d'aujourd'hui.

Administrateur et officier d'état civil, M. Maeder débuta au moment où la commune de Noiraigue comptait quelque 800 habitants et il la quitta au moment où l'on dénombre cinq cents et quelques âmes seulement. Il assista à la disparition de la dernière fabrique de ciment implantée dans la commune, mais à l'expansion des Forces motrices du Plan-de-l'Eau et à la création de la culture des champignons de Paris, au développement réjouissant.

Au cours de l'activité professionnelle de M. Maeder, six présidents de l'exécutif se succédèrent et quarante-deux conseillers communaux. Les édiles passaient et l'administrateur restait !...

M. Maeder connut aussi la période de la grande crise économique. Les banques ne prêtaient alors plus d'argent aux associations de droit public. Les caisses étaient vides et il fallait alors racler les fonds de tiroirs pour nouer les deux bouts...

M. Maeder fut pendant vingt-sept ans directeur du chœur mixte protestant de Noiraigue. Il fut l'initiateur, lors de l'inauguration de la grande salle communale, du festival « Mon Pays » de l'abbé Bovet, manifestation pour le ruisseau de laquelle presque tout le village fut mobilisé et qui laisse encore maintenant un souvenir inoubliable à tous les participants.

M. Maeder s'est distingué dans les fonctions publiques par la précision et la rapidité de son travail, se faisant un point d'honneur d'accomplir sa tâche avec conscience. Il a été pendant plusieurs années le correspondant local de notre journal et les lecteurs ont pu apprécier son esprit d'objectivité.

G. D.



M. Auguste Maeder, administrateur communal durant 43 ans. (Avipress)

VAUD

Au tribunal de police de Payerne Plus personne ne se souvient qui avait molesté l'arbitre

Une bien curieuse affaire est venue devant le tribunal de police du district de Payerne, dont le président, M. François Meylan, a eu quelque peine à démêler l'écheveau. Lors d'un match de football de 4^{me} ligue, entre l'une des équipes de Payerne et un club des bords du lac de Neuchâtel, qui s'est déroulé le 18 novembre 1973, l'arbitre de la partie, M. A. B., avait été molesté par des joueurs locaux.

Alors qu'à la 89^{me} minute, les deux équipes étaient à égalité, les visiteurs réussirent à forcer les buts locaux, emportant ainsi la victoire par 2 buts à 1. Mécontents et un peu excités, contestant le dernier but, quatre ou cinq joueurs payernois se précipitèrent autour de l'arbitre, qui fut bousculé et reçut même un coup de poing et une giflette... On ne sait pas trop d'où sont partis les coups, mais deux des joueurs payernois présents lors de l'algare — appelons-les Albert et Joseph — sont renvoyés devant le tribunal de police, l'arbitre ayant déposé une plainte pénale pour voies de fait. Cependant, Joseph ayant mis les Alpes entre lui et la justice, Albert — qui paraît tout à fait sincère — se retrouve tout seul à la barre, alors qu'il affirme avec une certaine véhémence qu'il n'a même pas levé le petit doigt contre l'arbitre.

L'audition du plaignant — arrivé à l'audience avec une demi-heure de retard — ainsi que celle de trois témoins, n'apporte guère d'éclaircissements au débat. Tout le monde était présent lors de l'événement, mais personne ne reconnaît plus personne, ce qui ne fait qu'ajouter à la confusion de cette affaire un peu burlesque. Comme il faut tout de même en finir, le président tente alors la conciliation qui, après quelques minutes de réflexion de la part du prévenu, aboutit à un arrangement entre les parties. Albert s'engage à verser la mort dans l'âme 150 fr. au plaignant, celui-ci consentant à retirer sa plainte. D'autre part, Albert participera aux frais de la cause pour une somme de 100 francs.

Le cas d'Albert étant liquidé — un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès — le tribunal doit maintenant juger par défaut son camarade Joseph, sur lequel on a recueilli de mauvais renseignements. Reconnu coupable de lésions corporelles simples, ce dernier est condamné à quarante-cinq jours d'emprisonnement, ainsi qu'à l'autre partie des frais de la cause, soit 240 francs. Le tribunal accorde les conclusions civiles au plaignant pour 800 francs. Mais pourra-t-il les récupérer ? Cela est une autre histoire.

GARNET DU JOUR

Couvets, cinéma *Collisée* : 20 h 30, L'araignéeuse, (16 ans).
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvets : téléphone 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Infirmière-visiteuse, Fleurier : téléphone 61 38 48.
Bureau de renseignements, les Verrières : Banque cantonale.
«FAN» bureau du Val-de-Travers, Fleurier : 11, av. de la Gare, téléphone 61 18 76 ; télex 3 52 80.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou No 118.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

LE LOCLE

Sur le tracé de la Combe-Girard, la 7^{me} course de caisses à savon a eu lieu samedi et dimanche

De notre correspondant :

La Chaux-de-Fonds, samedi, dimanche Le Locle ; les courses de caisses à savon ont décidément la cote d'amour dans le Jura neuchâtelois. Une cote qui va en grandissant, si l'on s'en réfère à la participation sans cesse en hausse. Quelque 47 départs pour la métropole horlogère, plus de cinquante sur le tracé de la Combe-Girard : les records s'homologuent, pour la plus grande satisfaction des organisateurs.

Le grand prix locllois, mis sur pied pour la septième fois par le C.I.D. (commerce indépendant de détail), aura été un véritable feu d'artifice, dans une ambiance digne des grands circuits. Bottes de paille, haut-parleur, « speaker », cantine : tout avait été mis en œuvre afin que non seulement la sécurité soit garantie mais aussi que les spectateurs puissent participer pleinement à cette journée.

Le matin de dimanche fut réservé aux essais, tandis que les premiers départs étaient donnés à 13 h 30. C'est en fin d'après-midi que furent connus les résultats complets, avant qu'on ne

procède à la remise des prix et récompenses.

Dans les trois catégories en jeu (caisses améliorées, grand-prix et véritables caisses), les concurrents se livrèrent à de véritables luttes, à près de 40 km. à l'heure, sous l'œil attentif de quelque 3.000 spectateurs, aussi enthousiastes sans doute que les parents et « mécanos » de coureurs en herbe. Les trois premiers de la catégorie « grand-prix », tout comme leurs prédécesseurs de samedi à la Chaux-de-Fonds, participèrent au mois de septembre au championnat suisse, de la graine de champion en perspective !

Quant au tracé, chacun fut unanime à lui reconnaître des qualités nécessitant une maîtrise parfaite de la part du pilote : lignes droites précédant les virages (nombreux), arrivée « en douceur » excluant tout danger. D'ailleurs, aucun accident n'est à signaler. Et le temps couvert, qui fit naître quelque inquiétude chez les organisateurs, se révéla en définitive très appréciable.

Voici les principaux résultats de cette journée :

- Catégorie A (caisses améliorées) : 1. Christian Marmy ; 2. Claude-Alain Brossard ; 3. Jacques Langel.
- Catégorie B (grand-prix) : 1. Nicolas Buclin ; 2. Martin Weber ; 3. Jean-Marc Breguet.
- Catégorie C (véritables caisses) : 1. François Berthoud ; 2. Daniel Marchon ; 3. Daniel Caillat.

Ph. N.

LA CHAUX-DU-MILIEU

Prochaine réunion du Conseil général

(c) Le Conseil général de la Chaux-du-Milieu se réunira ce soir, au bâtiment communal, avec à son ordre du jour, tout d'abord, des informations sur le règlement d'urbanisme. Puis il sera question de la réfection des logements de la vieille école, de l'aménagement d'un trottoir et de la construction de garages. Les divers mettront un point final à cette séance.

LA CHAUX-DE-FONDS

Au tribunal de police Beaucoup de monde pour une « bringue »

De notre correspondant : Trois prévenus, deux plaignants, trois témoins et deux avocats. La bagatelle de dix personnes à laquelle il convient d'ajouter le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds son président M. Frédy Boand, sa secrétaire-greffière Mme Suzy Willener et un gendarme de service. Tout cela pour une « bringue », entre locataires d'un immeuble de la ville.

— Reprenons ce cas que nous avions laissé en panne le 3 juillet car vous savez, les preuves sont tellement minces, déclara le président. Aussi enfourchait-il à plusieurs reprises le cheval de la réconciliation, pour finalement y aboutir. La plainte est donc retirée et les frais partagés.

AUTRES JUGEMENTS

F. B. prévenu d'infraction à la LCR, a été condamné à 40 fr. d'amende et 30 fr. de frais. A. L., poursuivi pour infraction à la loi sur la protection civile et infraction à la loi fédérale sur la taxe

d'exemption du service militaire, fera huit jours d'arrêts et paiera 70 fr. de frais. J.-B. E., pour infraction à la loi fédérale sur la protection civile, à trois jours d'arrêts avec sursis pendant un an, et à 30 fr. de frais.

Egalement pour infraction à la loi fédérale sur la protection civile, C. J. s'est vu infliger cinq jours d'arrêts avec sursis pendant un an, et 30 fr. de frais. Dans une autre affaire, deux prévenues Mme J. H. (pour voies de fait et infraction au règlement d'exécution de la loi sur la taxe et la police des chiens) et Mme J. M. (pour ce deuxième délit) ont été libérées. Le plaignant, en revanche, s'est vu condamné à 50 fr. de frais.

Enfin, M. F., pour infraction à la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers, a été condamné, après qu'il eut retiré son opposition au mandat de répression, à une amende de 70 fr. et aux frais par 8 francs.

Ph. N.

GARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINEMAS
Corso : 20 h 30, Les Cracks (16 ans).
Eden : 20 h 30, Les Valseuses (18 ans - prolongations).
Plaza : 20 h 30, Le tatoué (16 ans).
Scala : 21 h, Le piège (16 ans).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements : 84 av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72 : 21 h 30 à 4 h.
Le Scotch : 21 h 30 à 4 h.
La Boule d'or : 21 h à 2 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.
EXPOSITIONS
Musée d'histoire : les collections (le week-end ou sur demande).
Musée des beaux-arts : les collections.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Musée paysan des Eplatures : nos fermes, face à la pression urbaine. Bilan de dix ans de luttes.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Coop, 9 rue Neuve, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.

Le Locle

CINEMAS
Casino : 20 h 30, Serpico (16 ans).
Pharmacie de service : Philippin, 27, rue Daniel-JeanRichard ; dès 21 h, tél. 117.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : rétrospective d'André Evard ; de 15 à 21 h.

Collision

Hier, vers 14 h 30, une automobile conduite par Mme Pierrette Oppliger, âgée de 29 ans, circulait rue Jaquet-Droz, direction ouest. Arrivée rue du Casino, elle repartit prématurément du « stop » et renversa le cyclomoteur piloté par le jeune Jacques Vetterli, âgé de 14 ans, de la Chaux-de-Fonds. Légèrement blessé, l'adolescent a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins.

LA SAGNE

Une grue s'abat sur un immeuble

(c) En début de soirée, mardi, une grue d'une entreprise privée s'est abattue sur un immeuble de la Sagne. L'engin se trouvait sur un chantier lorsque, pour une cause inconnue, une défectuosité mécanique peut-être, il tomba sur le toit d'un bâtiment, soulevant même quelques chevrons. Il n'y a, heureusement, pas de blessés, mais les dégâts sont importants tant à la machine qu'à la toiture qui avait été posée l'année dernière.

Naissances

Madame et Monsieur Donald JORNOD ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Didier - Denis

Maternité de Couvets Travers Rue de la Promenade

Informations horlogères

Maison Heuer-Léonidas Expansion freinée par des retards de production

Dans un communiqué publié hier, la maison Heuer-Léonidas précise que « les résultats de vente pour le premier semestre 1974 du groupe se situent légèrement en dessous de ceux de l'année précédente et des objectifs fixés par la direction. Les causes en sont imputables à un changement de direction au département production-achats et à des retards dans les livraisons de fournisseurs. Le lancement de deux nouveaux produits qui devait contribuer à l'augmentation des ventes dans les 6 premiers mois a de plus été freiné par des difficultés techniques. Durant le premier semestre, le chif-

fre d'affaires des groupes de production suisses a atteint 11,5 millions contre 12,0 millions l'année précédente. Les bons résultats de juillet ont cependant permis de combler ce recul. Les produits électroniques ont connu un développement réjouissant et leur vente une progression de 15 % durant les 6 premiers mois. Les entrées de commandes ont ralenti, mais le portefeuille toujours important devrait permettre d'assurer un développement normal des ventes du deuxième semestre. Depuis quelque temps, sur les marchés européens particulièrement, les taux élevés de l'intérêt obligent les importateurs à réduire leurs stocks et à planifier leurs commandes à court terme. Des signes de ralentissement sur quelques marchés horlogers importants et l'instabilité économique de nombreux pays obligent à une grande prudence dans l'établissement des prévisions pour le deuxième semestre. Des mesures budgétaires ont été prises qui doivent permettre de faire face à une dégradation plus importante de la conjoncture.

Nominations à la tête de Zenith time au Locle

(c) Dans un communiqué, la maison Zenith time précise : suite à la démission de M. Charles F. Baldwin de ses fonctions de président et d'administrateur délégué — démission motivée par des raisons familiales — le conseil d'administration de Zenith time S.A. au Locle a appelé à sa présidence M. Robert S. Bowen, déjà administrateur de la société depuis le 19 juin dernier. M. Bowen demeure vice-président marketing de Zenith radio corporation à Chicago, ses responsabilités continuant à comprendre les activités internationales de marketing du groupe.

Quant aux fonctions d'administrateur délégué et de directeur général, elles ont été confiées à M. Charles J. Sindelar également administrateur de la société depuis le 19 juin dernier et dont la collaboration au sein du groupe horloger du Locle est donc antérieure aux vacances horlogères. M. Sindelar dirigeait précédemment les activités internationales de marketing du groupe de Chicago.

Ces nominations à la tête de la société locloise permettront de continuer d'assurer que toutes les ressources du groupe américain soient utilisées dans le but de poursuivre et d'accélérer les progrès substantiels enregistrés au cours de ces derniers mois. »

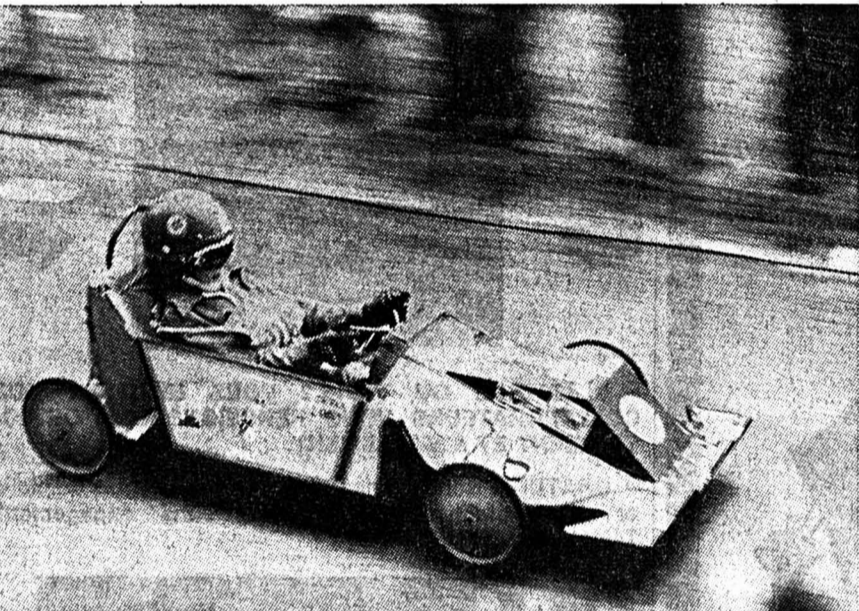
AVIS DIVERS

A louer à Boveresse appartement de trois pièces, cuisine, salle de bains. Libre tout de suite. Loyer 180 fr. par mois. Pour renseignements, tél. (038) 61 12 47.

A vendre lit d'enfants complet, chaise d'enfant et poussette. Prix à discuter. Tél. (038) 61 12 47.

Comptoir du Val-de-Travers, Fleurier

Place de Longereuse
Ce soir, le comptoir reçoit la Côte-aux-Fées, Buttes et Saint-Sulpice.
Heures d'ouverture des stands : en semaine de 18 h 30 à 22 h samedis et dimanches de 13 h à 22 heures.
Heures d'ouverture des restaurants : en semaine de 18 h à 24 h samedis et dimanches de 11 h à 24 heures.



Tel Juan Manuel Fanglo, ce jeune champion en herbe s'est élancé sur la piste. (Avipress - M.-A. Robert)

AU GRAND-SOMMARTEL

Le TCS sous les feux de la torré

De notre correspondant :

La torré, cette originale coutume du Jura, que l'on pratique de la fin de l'été jusqu'à l'arrière automne, a repris ses droits dans les pâturages et abords de forêts. Quelques solides brasées de bois mort, une belle et généreuse cendre, amourusement obtenue : et voilà le foyer prêt à accueillir saucisses, poulets et autres croûtes au fromage. Sans oublier la pomme de terre que l'on retire, cuite à point, et enrobée d'une croûte noire.

Comment dès lors ne pas vouloir associer cette fête de la nature aux multiples activités d'une société. C'est pourquoi la section du Jura neuchâtelois du TCS organise annuellement sa torré au

Grand-Sommartel. Dimanche, près de 2000 personnes ont gagné de la Sagne ou le Locle le lieu de rassemblement. Sur place, ils ont retrouvé M. Jean Meroni, président du comité d'organisation, et toute son équipe.

La soupe aux pois et la saucisse furent, cela va sans dire, les grandes vedettes de cette journée. Mais dans la joyeuse animation, chacun put aussi se divertir : jeux divers, musique champêtre, moult lâchers de ballons. Une réussite de plus à l'actif du club. Une occasion surtout de fraterniser, pour les membres et leurs familles, sous les auspices d'une température clémente, malgré l'absence du soleil.

N



Nombreux furent ceux qui avalent répondu à « L'appel de la nature ». (Avipress - M.-A. Robert)



PRESSE MINUTE

ouvre son nouveau département

PHOTOCOPIE - MINUTE

La photocopie

25 c.

sur papier blanc normal (non chimique)

A partir de 5 exemplaires du même original, vous bénéficiez de rabais très intéressants. Prenez contact avec nous, c'est avec plaisir que nous vous renseignerons.

DÉPARTEMENT RAPIDE DE L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.
RUE DU CONCERT 6, NEUCHÂTEL, Tél. 25 65 01

Simone Pérèle **Bali**
Viso **Youthcraft**
Anita **Wonder Bra**
Tru Balance **Chantelle**
Valisère **Bolero**
Lejaby **Vagabonde**

Magasin spécialisé
en
corsets et lingerie

Claudine

Rue
des Chavannes 6

C. Vautravers



centre

super

COOP

portes - rouges

portes - rouges

Laine
pour pullovers **190**
coloris mode la pelote 50 g

Laine
pour socquettes **190**
la pelote 50 g

29-30-31 août :

Grande animation **FTR**

▶ Jeux - Cadeaux

POUR LA RENTRÉE

LES

HYPER



FONT ÉCHEC À LA HAUSSE

Beurre de cuisine	250 g	1.60
Fromage à raclette du pays	le kg	9.-
Chou-fleur du pays	le kg	1.20
Vinaigre Kressi	le l	1.40
Salami Milano des Grisons	100 g	1.30
Roastbeef et beefsteak	le kg	22.-
Nouillettes La Chinoise	500 g	2.25
Carmina rouge supérieur d'Espagne	1 l + verre	1.85
Vermouth Campone rouge ou blanc	le l	5.50

HYPER Yverdon



L'annonce
reflet vivant
du marché

dans votre
journal

XXXXXXXXXXXX

GODET
VINS
Auvernier

XXXXXXXXXXXX

Votre distributeur OPEL



Vente-Echange

Réparations
toutes marques dans nos ateliers modernes

Garage Relais la Croix 2022 BEVAIX Tél. 46 13 96

Prix MIGROS

toujours
plus
appréciés



Gigot d'agneau frais

avec os, les 100 g **150**

Tranches de veau, les 100 g **320**

Ragoût de bœuf, les 100 g à partir de **135**

Vendredi, dans tous nos magasins :

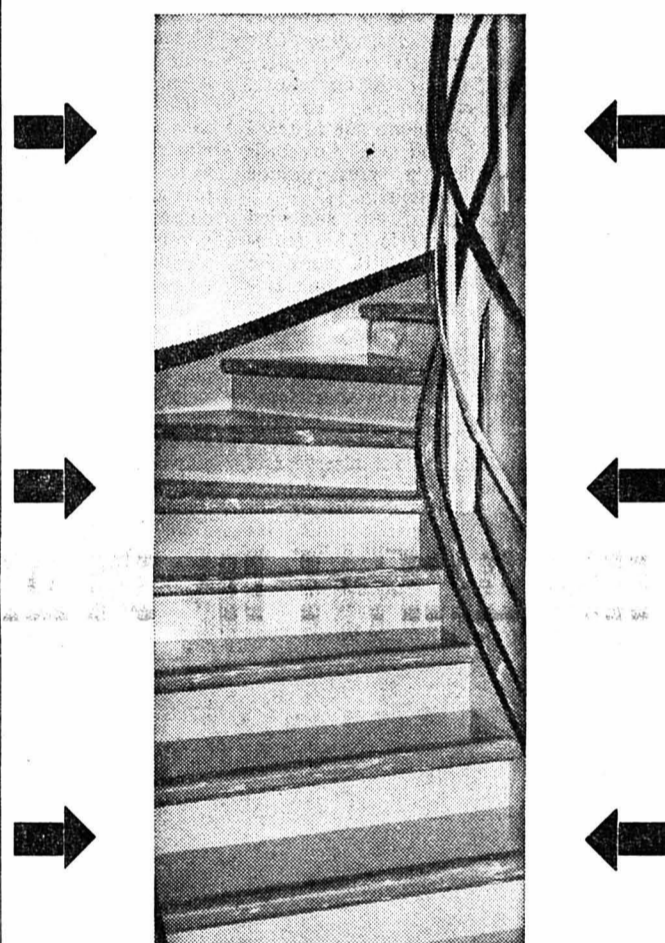
Goulache viennoise les 100 g **130**

Bien placer son argent

UN ESCALIER DE PIERRE OU DE BOIS peut apporter un élément décoratif et chaleureux à votre intérieur si vous revêtez de tapis en acrilan ou de revêtements plastiques.

LES TAPIS en acrilan sont résistants et... lavables.

LES PLASTIQUES feront encore le bonheur de vos enfants.



● PLASTIQUE OU TAPIS ? VOUS HÉSITEZ ? NOS COLLABORATEURS VOUS RENSEIGNERONT OBJECTIVEMENT ET AIMABLEMENT.

● GRATUIT : Nous prenons les mesures à votre domicile et vous établissons un devis sans engagement. Téléphonnez-nous.

Masserey

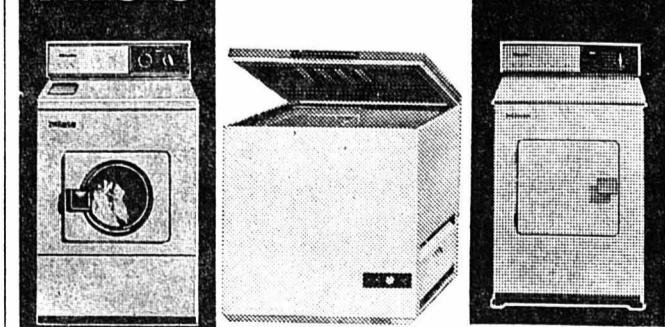
Magasin d'exposition : Portes-Rouges 131-133
8 VITRINES - 500 m² - PARC - TÉL. 25 59 12

Remise à neuf des vieux sols
et escaliers fades, démodés et usés



Facilité avec l'automate La qualité s'acquiert chez le spécialiste Facilité avec le séchoir

Miele Electrolux Miele



En comparant prix, qualité, service, vous achèterez mieux auprès de votre agent MIELE-ELECTROLUX Charles Waag, successeur :

Walter Steiger

Technicien diplômé

OUVERTURE DE L'EXPOSITION :
de 9 h à 11 h 45 - de 17 h à 18 h 30
mercredi et samedi après-midi fermé

PIERRE-A-MAZEL 4-6 2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 29 14



OFFRES D'EMPLOIS

LOOPING

manufacture de réveils et de pendulettes cherche

PEINTRES AU PISTOLET

sur petites pièces soignées en métal. Personnes ayant des dispositions seraient éventuellement mises au courant. Places stables et bien rémunérées. Date d'entrée : immédiate ou à convenir.

Se présenter chez LOOPING S.A., rue de la Gare 5a, 2035 Corcelles. Tél. 31 77 33.

Bureau à Neuchâtel cherche

une employée

connaissant la dactylo. Travail très varié. Horaire à plein temps à fixer dans le détail.

Case postale 1172 à 2001 Neuchâtel 1.



Notre département d'exportation engagerait un

EMPLOYÉ DE COMMERCE

de langue maternelle française et ayant une bonne formation professionnelle (apprentissage commercial ou diplôme d'une école de commerce). Age idéal. 24 à 28 ans.

Le nouveau collaborateur devra s'intéresser aux différentes activités dans le domaine de la vente de nos produits à l'étranger et prendre des responsabilités croissantes.

Prière de faire offres avec curriculum vitae, photo et références, à notre service du personnel.

Aluminium Suisse S.A., Buckhauserstrasse 11, 8048 Zurich. Tél. (01) 54 80 80.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S. A.

s'adresse à...

... VOUS QUI AIMEZ :

- aller à la pêche
- jardiner
- cultiver votre vigne
- en été, profiter en famille des plaisirs du lac
- en automne, aller aux champignons
- en hiver, skier en semaine lorsque les pistes ne sont pas surpeuplées.

Tous ces loisirs vous sont possibles, si vous choisissez un travail en équipe dans notre entreprise.

Venez discuter d'un engagement éventuel avec notre service du personnel ; vous serez le bienvenu, même si vous ne désirez qu'un renseignement.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S. A.
2003 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 75 75

Caractères s.a. NEUCHÂTEL Plan 30
Téléphone (038) 25 07 22

Entreprise de mécanique spécialisée dans la fabrication de caractères, d'étampes industrielles, de moules pour pièces techniques et d'outillages de précision



Nous cherchons :

**UN TECHNICIEN
CONSTRUCTEUR DE MOULES**

pour l'injection de pièces techniques en plastique

MÉCANICIENS-OUTILLEURS

pour travaux très variés

**UN MÉCANICIEN
DE PRÉCISION**

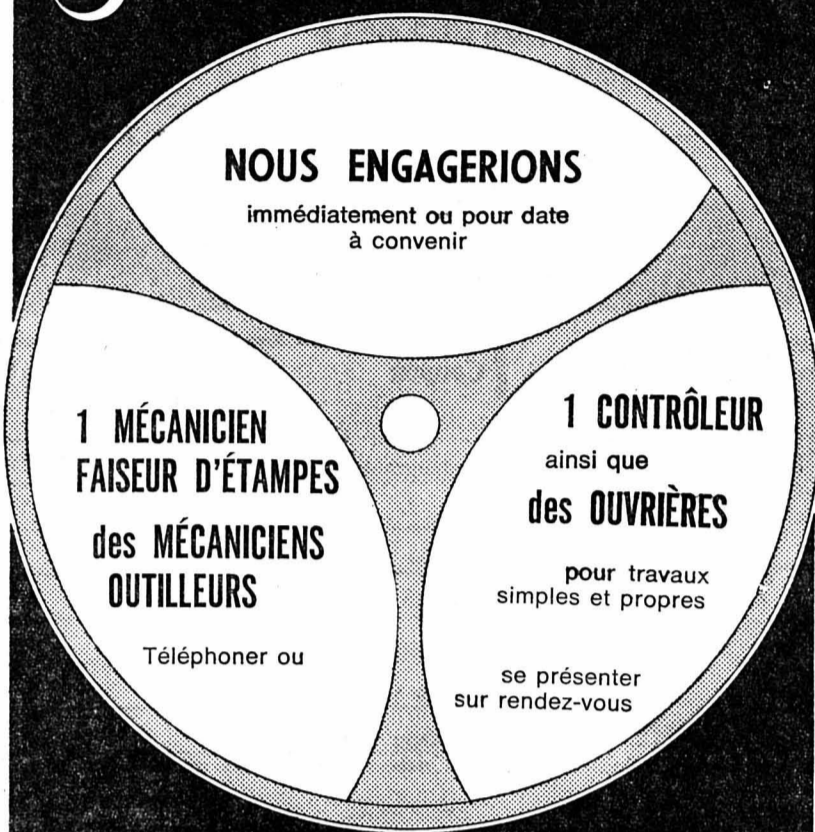
pour l'usinage d'électrodes et pour travaux très variés sur machines à électro-érosion

**UN MÉCANICIEN
CONTRÔLEUR**

Appartements à disposition

Adresser offres ou se présenter au chef du personnel, jeudi excepté.

FBR LES FABRIQUES DE BALANCIERS REUNIES SA



NOUS ENGAGERIONS

immédiatement ou pour date à convenir

**1 MÉCANICIEN
FAISEUR D'ÉTAMPES
des MÉCANICIENS
OUTILLEURS**

Téléphoner ou

1 CONTRÔLEUR
ainsi que
des OUVRIÈRES

pour travaux
simples et propres

se présenter
sur rendez-vous

2024 SAINT-AUBIN tél. 038 55 24 33

L'AZUREA

cherche, pour son service d'acheminement des commandes :

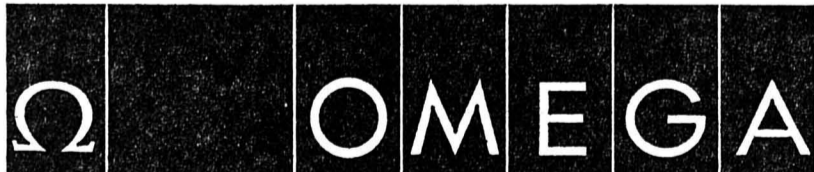
**UN AGENT DE PLANNING
UN EMPLOYÉ DE BUREAU
OU UN AIDE DE BUREAU**

à qui seront confiés la surveillance des délais et les contacts de ce service avec la clientèle.

Nous demandons des personnes de confiance, ayant une très bonne mémoire.

Les offres écrites doivent être adressées à la

Fabrique L'Azurea, Célestin Konrad S.A., 2740 Moutier.
Tél. (032) 93 25 32.



Les mouvements de nos montres sont traités sur une installation de galvanoplastie à commande électronique ; une installation conventionnelle est utilisée pour le nickelage et le dorage des fournitures d'horlogerie. Pour le rinçage, nous disposons d'une installation d'échangeurs à ions, avec régénérateur automatique.

Au centre de cet équipement moderne se trouve le

galvaniseur qualifié

que nous cherchons. Après une période d'introduction, ce collaborateur se verra confier,

- la surveillance de la qualité et de la production
- l'analyse et l'entretien des bains
- la surveillance et l'entretien de l'installation d'échangeurs ;

il participera en outre à l'étude de différents problèmes liés à la rationalisation du secteur.

Si ce domaine d'activité vous intéresse, n'hésitez pas à soumettre votre offre à :

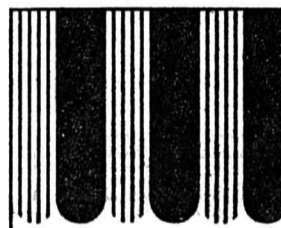
OMEGA, Division du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2591.



Membre de la Société
Suisse pour l'Indus-
trie Horlogère S. A.



35/74



Usego

tout
près de chez
vous

Beau

**raisin
Regina**

d'Italie

175

le kg

net

Partons en vacances!



Mais n'oublions pas de souscrire
UN ABONNEMENT « SPÉCIAL-VACANCES »

si agréable et si avantageux, à

FAN - L'EXPRESS

Envoi journalier :

Port
Compris

Suisse

40 c.
le numéro

Etranger

Par courrier normal :

65 c.
le numéro

Par avion :

Tarif variable
suivant les pays,
se renseigner
à notre bureau

BULLETIN DE COMMANDE à envoyer à FAN-L'EXPRESS

Service des abonnements
2001 Neuchâtel

**Ce bulletin n'est pas valable
pour un changement d'adresse**

Veuillez me servir un abonnement de vacances à Fan-l'Express

pendant la période du _____ au _____ à l'adresse suivante :

NOM _____ PRÉNOM _____

Hôtel, pension, etc.

No et rue _____

LOCALITÉ _____ No postal _____

Pays _____ Dpt-Province _____

* Paiement à votre bureau de réception * Facturer à mon retour de vacances

(* Souligner ce qui convient)

Domicile pour le paiement :

NOM, PRÉNOM _____

No et RUE _____ LOCALITÉ _____ No postal _____



Un crédit Aufina est un crédit sûr et loyal. Les conditions sont clairement définies et, en cas d'incapacité de travail prolongée, une assurance paie les mensualités pour vous. Ou encore, remplissez sans attendre le coupon ci-contre et expédiez-le à Aufina. En peu de temps, l'argent désiré est à votre disposition.



Aufina - à coffre ouvert
Institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses

Coupon 43

Je désire un prêt personnel de Fr. _____
remboursable en 6/9/12/15/18/24 mois

Nom _____

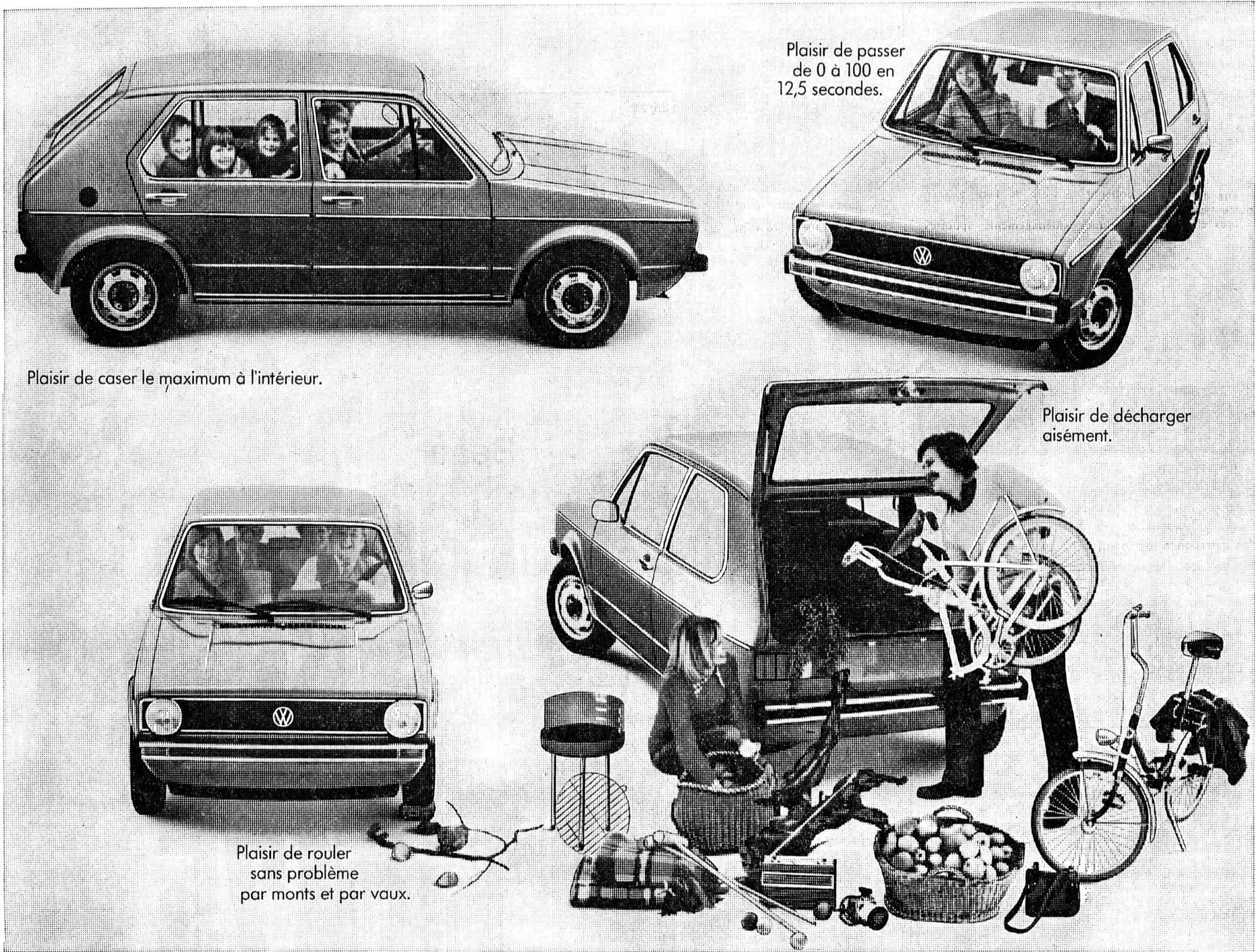
Prénom _____

Rue _____

N° postal _____ Lieu _____

Date de naissance _____

Signature _____



Plaisir de caser le maximum à l'intérieur.

Plaisir de passer de 0 à 100 en 12,5 secondes.

Plaisir de décharger aisément.

Plaisir de rouler sans problème par monts et par vaux.

La Golf. Aujourd'hui une VW compacte déjà conçue pour demain.

D'emblée, ce qui frappe avec la Golf c'est le minimum d'encombrement pour le maximum de place offert. Elle est courte (trois mètres septante), mais à quatre ou cinq vous pouvez vous y installer à votre aise et caser près d'un demi-mètre cube de bagages. Et si vous êtes à deux, la Golf vous permettra d'emporter un bon mètre cube de bagages. Banquette arrière relevée, le volume du coffre passe en effet du simple au double.

A tout seigneur tout honneur, la Golf fait aussi partie de la bonne tradition VW: elle consomme peu (8,0 l pour la version 1100 cm³ ou 8,5 l pour celle de 1500 cm³) et se contente toujours d'essence normale. Elle exige peu d'entretien. Les services sont très espacés (tous

les 7500 km) et les pièces de rechange peu coûteuses.

Deux mots enfin sur son comportement routier. La Golf a un empattement très long (2,4 m), une direction très précise, un freinage qui offre un maximum de sécurité (déport négatif du plan de roue et freinage à double circuit en diagonale), un pouvoir d'accélération exceptionnel (de 0 à 100 en 12,5 secondes pour la version de 1500 cm³) et un train de roulement tout particulier. Le même que celui de la Scirocco.

En bref, une VW sûre et peu coûteuse, de conception à la fois intelligente et raisonnable. Une voiture déjà conçue pour demain.

Offrez vous aujourd'hui ce plaisir.



Leasing pour entreprises et commerces. Renseignements: tél. 056/430101.

Coupon-information. Veuillez m'envoyer le prospectus Golf. 30

Nom: _____

Adresse: _____

NP/localité: _____

Tél.: _____

Découpez et envoyez à:
AMAG, agence générale, 5116 Schinznach-Bad.
Golf 1,1 litre dès Fr. 9990.- + frais de transport.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Débâcle financière de Zent S.A.: l'Etat va perdre au pire un million de francs

BERNE (ATS). — La débâcle financière de Zent S.A., fabrique de matériel pour chauffage central, Ostermundigen (BE), entrainera pour le canton de Berne une perte de 1 million de francs dans le pire des cas. Le montant exact ne pourra être déterminé qu'après la déclaration de la faillite, a indiqué à l'ATS le bureau du délégué au développement économique. La perte provenant des prêts accordés en son temps à la société sera supportée par moitié par l'Etat et par les banques bernoises qui sont les coopérateurs de la société pour l'encouragement de l'économie bernoise.

Le fait d'avoir accordé, il y a un an, un prêt de 2 millions de francs à Zent, n'était pas une décision erronée. Zent pouvait à cette époque être considérée comme une entreprise pleine de promesses et susceptible d'être développée. Par ailleurs, le but de la société pour l'encouragement de l'économie est d'assumer les risques que les banques ne

sont plus prêtes à prendre en charge. Les intérêts sont supportés par l'Etat, c'est-à-dire par le fonds d'encouragement à l'économie bernoise.

La principale préoccupation à l'heure actuelle est cependant de trouver des emplois pour les 300 licenciés. Cette tâche va être entreprise en collaboration avec l'Office du travail.

Un représentant de l'Office cantonal du travail a indiqué qu'un grand nombre d'offres lui était déjà parvenues. Une circulaire va d'autre part être envoyée à tous les patrons bernois. Les offres sont transmises à la direction de Zent S.A. qui tient office de centre de coordination. On ne peut pas encore prévoir

si les licenciés pourront retrouver les mêmes conditions de travail chez Zent. En ce qui concerne le recyclage, rien de concret ne peut encore être prévu. Il faut tout d'abord voir si tous les licenciés peuvent retrouver un emploi.

Les banques bernoises interrogées, qui sont toutes actionnaires de Zent, ont été unanimes à déclarer qu'il ne s'agissait pas comme il y a une année d'une crise de «management». La débâcle de Zent est due à des facteurs conjoncturels et aux erreurs commises par l'ancienne direction, erreurs dont les conséquences fâcheuses se font sentir aujourd'hui encore.

Travail à domicile: l'armée a dû réduire ses commandes

BERNE (ATS). — Le conseiller aux Etats Ulrich, démocrate-chrétien de Schwytz, s'inquiète de la réduction des commandes de l'armée en ce qui concerne les travaux à domicile. Les populations des régions de montagne sont particulièrement affectées par ces mesures d'économie, affirme le parlementaire schwytois.

Dans sa réponse, le Conseil fédéral rappelle que l'état précaire des finances fédérales et notamment l'augmentation rapide des dépenses courantes de l'armée contraignent l'administration militaire à prendre de sévères mesures d'économie dans tous les domaines. Ainsi, le repassage des habits d'exercice de l'armée, qui était confié jusqu'ici à des travailleurs à domicile, a dû être abandonné. En même temps, la transformation des pantalons d'uniforme de l'ancienne ordonnance touche à sa fin, ce qui a aussi pour conséquence de réduire notablement les commandes pour les travaux à domicile. Les arsenaux n'ont dès lors pas été à même de renouveler les contrats de 168 travailleurs et travail-

leuses à domicile de toute la Suisse. On s'est efforcé d'éviter de prendre des mesures qui auraient eu des conséquences trop rigoureuses, notamment lorsqu'il s'agissait de personnes ayant charge de famille. L'intendance de l'arsenal fédéral de Seewen emploie aujourd'hui encore 50 travailleuses et travailleurs à domicile. Il n'est pas envisagé d'en réduire encore le nombre.

Les arsenaux fédéraux et cantonaux disposent en 1974 de plus de 7 millions de francs pour adjudger des commandes de travaux à domicile. L'intendance du matériel de guerre s'emploie à répartir cette somme le plus judicieusement possible. Etant donné que le travail à domicile a une grande importance sociale, notamment dans les régions de montagne, la majorité des commandes devraient pouvoir être confiées à ces régions. Il faut ajouter que les cantons confient eux-mêmes la confection d'uniformes à des travailleurs à domicile. Chaque année le volume de ces commandes est de l'ordre de 10 millions de francs.

L'exploit de 12 alpinistes suisses au Pakistan

De notre correspondant :

Un groupe de 12 alpinistes suisses — onze hommes et une femme — ont réussi une performance extraordinaire, en parvenant à faire l'ascension du Tich-Mire 3 dans le massif de l'Hindukuch, au Pakistan. L'expédition a duré un mois. Les alpinistes sont rentrés mercredi au pays.

Nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec le chef de groupe, Alois Strickler, guide de montagne, d'Oberaegeri (ZG). Alois Strickler nous a déclaré que la réussite suisse avait eu un écho très favorable au Pakistan. Si la délégation helvétique était arrivée quatre jours plus tôt au sommet, elle aurait pu s'enorgueillir d'avoir réussi une première mondiale. Mais les alpinistes suisses ont eu de la malchance: une cordée française — ils devaient la croi-

ser en route — avait réussi quatre jours plus tôt.

« Nous sommes malgré tout satisfaits du résultat, car l'expédition a été très difficile. Des douze alpinistes de notre groupe, quatre ont réussi à atteindre le sommet. Un de nos camarades, victime d'une crise cardiaque, a dû être redescendu au camp de base, situé à 4600 mètres. Un médecin et un infirmier faisant partie de notre expédition, nous avons pu le soigner. »

L'expédition des alpinistes suisses a été difficile. Ils ont mis dix jours pour arriver au sommet à 7300 mètres, après avoir établi leur premier camp à 5100 mètres. Grâce à un équipement adéquat et à une nourriture spécialement mise au point, il leur a été possible de vaincre tous les obstacles. Parlant des

dangers de cette expédition, le chef de groupe nous a déclaré: « Chaque excursion en haute montagne est synonyme de risques. Nous n'avons pas joué les héros, mais nous avons pris toutes les précautions nécessaires. A part la crise cardiaque de notre camarade, nous n'avons pas eu d'ennuis. La chance a été de notre côté: à peine étions-nous arrivés au sommet, pour y planter le drapeau suisse, qu'un vent violent, comme on n'en voit que tous les dix ans dans cette région, nous a surpris. Si ce vent s'était levé quelques heures plus tôt, nous aurions dû abandonner et rebrousse chemin. »

Un chauffeur, un médecin, deux bouchers, un maître de ski, un jardinier, une infirmière, un infirmier, un architecte, un commerçant et un dessinateur faisaient partie de l'expédition.

JURA - JURA

Après l'intervention d'un conseiller d'Etat bernois dans la campagne plébiscitaire...

BERNE (ATS). — Peu avant le plébiscite du 23 juin, un député indépendant chrétien-social de Delémont avait déposé une question écrite, demandant au Conseil exécutif de se prononcer sur l'attitude du conseiller d'Etat Henri Huber qui « se rend fréquemment dans le Jura afin d'aider l'UPJ dans sa campagne plébiscitaire ». Le député demandait au gouvernement s'il admet « l'ingérence d'un membre du Conseil exécutif dans cette affaire strictement jurassienne », s'il considère cette attitude comme respectant l'esprit de collégialité gouvernementale et s'il « admet cette façon d'agir et la considère com-

me conforme au principe de non-intervention admis par la Confédération et la majorité de l'opinion suisse ».

Dans sa réponse, le gouvernement affirme que tout au long de la campagne plébiscitaire qui a précédé le scrutin du 23 juin, il a fait preuve d'une grande retenue, renonçant à intervenir dans le débat et s'abstenant de tout appel en faveur du maintien de l'unité, qu'il assumait lui-même la responsabilité de l'organisation du plébiscite. Il estime d'autre part que sa façon d'agir témoigne de sa volonté de laisser les Jurassiens débattre de leur problème entre eux. Toutefois, l'attitude du gouvernement n'est pas sans autre valeur pour ses membres jurassiens, considérés individuellement.

Les conseillers d'Etat jurassiens, même s'ils exercent leurs fonctions à Berne, conservent des attaches personnelles et politiques avec le Jura, au sein de l'Exécutif cantonal, ils représentent non seulement leur parti, mais aussi leur région. Dès lors, le gouvernement voit mal que le droit puisse leur

être contesté de participer à titre personnel à la formation de la volonté politique du Jura. Leur engagement personnel ne constitue, aux yeux du Conseil exécutif, ni une ingérence extérieure dans les affaires du Jura, ni une violation des devoirs attachés à la charge de conseiller d'Etat.

Laufon! Un cambrioleur qui aime les Vreneli...

(c) On a appris hier que, la semaine dernière, un cambrioleur s'est introduit dans le logement de Mme Tschumi et a emporté des « Vreneli » pour une valeur de 5500 francs.

Dans le Laufonnais encore, mais à Liesberg cette fois, des cambrioleurs se sont introduits à l'hôtel-restaurant Rutli où ils ont fracturé une dizaine de portes, causant pour plus de 4000 fr. de dégâts. Ils ont emporté une somme d'argent dont le montant n'a pas été dévoilé ainsi que des carnets d'épargne.

Dix-huit mois de détention pour l'ex-caissier communal de Courchavon

De notre correspondant :

Le tribunal de Porrentruy a rendu son jugement hier matin dans l'affaire des détournements commis par l'ex-caissier communal de Courchavon (voir FAN-L'Express d'hier). Il l'a reconnu coupable d'abus de confiance, de faux dans les titres et de gestion déloyale. Ce dernier chef d'accusation avait été abandonné par le procureur du Jura, mais le tribunal l'a tout de même retenu, notamment parce que l'accusé a omis pendant plusieurs années d'encaisser ses propres impôts ainsi que ceux de son fils. François Maitre, a été condamné à 18 mois de détention, sans sursis, cette mesure de clémente n'ayant pu être retenue parce que l'accusé — qui n'a pourtant pas été condamné jusqu'à présent — n'a jamais reconnu ses fautes, ni montré aucun repentir.

François Maitre, qui est âgé de 60 ans, a en outre été condamné au remboursement du montant détourné, soit 76.346,75 francs, plus les intérêts à 5 % à partir de 1969. A sa charge vont également les frais de justice qui s'élèvent à plus de 10.000 fr. Enfin, l'ancien caissier communal de Courchavon ne

pourra pas remplir de fonction publique pendant deux ans. L'avocat de la défense a d'ores et déjà annoncé qu'il interjetterait appel.

Les initiatives du Jura-sud ne sont pas encore à la chancellerie

BERNE (ATS). — Les initiatives en vue de l'organisation d'un deuxième plébiscite dans les districts du Jura-Sud n'ont pas encore été formellement déposées à la chancellerie de l'Etat de Berne. En effet, comme le confirmait mercredi un porte-parole de force démocratique, ce n'est que la semaine prochaine, c'est-à-dire après la discussion sur la validation du plébiscite du 23 juin au Grand conseil bernois, que l'organisation déposera les initiatives qui ont cependant abouti dans les districts de la Neuveville, de Courtelary et de Moutier.

SUISSE ALÉMANIQUE

Encore des drames de la montagne

MELCHSEE-FRUTT (OW) (ATS). — Un ressortissant ouest-allemand de 61 ans, M. Hermann-Wilhelm Hirte, domicilié près de Cologne (RFA), qui faisait une excursion en montagne, près de Melchsee-Frutt, dans le canton d'Obwald, a fait une chute mortelle, en début de semaine.

Disparu depuis le 24 juin dernier, un ressortissant hollandais né en 1920, M. Albertus Adriaansz, vient d'être retrouvé mort près d'Aenderberg, non loin d'Interlaken. Le malheureux en vacances à Wilderswil, qui était parti en excursion n'était toujours pas rentré à la tombée de la nuit du 24 juin. Police et organisations privées entreprennent des recherches multiples, aidés par des chiens et un hélicoptère. Mais ces opérations étaient restées sans résultat.

Ce n'est que lundi dernier, par hasard, qu'un garde-forestier découvrit une chaussure. Des recherches furent alors à nouveau faites dans la région. Le corps du touriste hollandais a pu être ainsi retrouvé et identifié.

Fourrier condamné

WINTERTHOUR (ATS). C Le tribunal de division 11 vient de siéger à Winterthour sous la présidence du lieutenant-colonel Walter Ziegler afin de juger un fourrier de 30 ans reconnu coupable de malversations et de non respect des prescriptions de service. Il a été condamné à une peine de quatre mois de prison assortie de trois ans de délai d'épreuve. Il s'est en outre vu retirer son grade. Le fourrier a d'ores et déjà fait recours auprès du tribunal de cassation militaire.

8 blessés dans un mini-bus

RORBAS (ZH) (ATS). — Pilotant un mini-bus qui transportait ses collègues de travail, un contremaître de 40 ans a soudain perdu la maîtrise de sa machine, mardi soir, entre Teufen et Rorbass (ZH). Après avoir zigzagué sur la chaussée, le véhicule s'est immobilisé contre un talus. Les huit occupants du petit bus ont été plus ou moins grièvement blessés. L'état de l'un d'eux inspire les plus vives inquiétudes.

SUITE Hausse des taxes téléphoniques

Afin d'atténuer les pointes de trafic constatées entre 19 et 21 heures, l'horaire des taxes réduites qui était fixé de 18 à 21 heures plus le dimanche toute la journée a été modifié dans le cadre de la révision des tarifs. Les taxes réduites seront appliquées du lundi au vendredi de 17 à 19 heures, puis entre 21 heures et 8 heures. De surcroît les taxes réduites seront en vigueur non seulement le dimanche mais aussi le samedi toute la journée. De plus, la réduction accordée pour les raccordements collectifs passera de 1 fr. à 3 fr. par mois.

Ces quelques aménagements apportés dans le cadre de la révision des tarifs découlent du souci de rationalisation. Mais, la réduction de la taxe des raccordements collectifs entraînera une diminution des recettes de 4,5 millions par an. Les nouvelles taxes d'abonnement rapporteront 115 millions et celles des conversations 279 millions.

D'autres modifications de l'ordonnance relative à la loi réglant la correspondance télégraphique et téléphonique permettront aux PTT de simplifier les travaux de perception des taxes et d'éviter des complications administratives.

GROS TRAVAUX D'ADAPTATION

Relevons que l'adaptation des circuits au relèvement des communications lo-

cales exigera quelque 500.000 heures de travail pour corriger quelque 120.000 circuits dans 1000 centraux téléphoniques. Ces travaux, qui ont déjà commencé demandent toutefois encore plusieurs années.

Quant à la commutation sur les nouvelles taxes interurbaines elle commencera donc le 2 décembre, mais elle ne sera exécutée qu'en fonction des moyens techniques et du personnel disponibles, précisent encore les PTT.

BAREMES DES TAXES

Les taxes actuelles pour une conversation de trois minutes, les jours ouvrables entre 12 et 18 heures sont de 50 centimes pour une distance de 50 km, 70 centimes pour 100 km et de 1 fr. pour 200 km. Dès le 2 décembre, elles passeront respectivement à 80 centimes, 1 fr. 10 et 1 fr. 40.

Dans la taxation par impulsions la taxe de 10 centimes couvrira, en zone 1 (10-20 km), 36 secondes au lieu de 60 actuellement. En zone 2 (20 à 50 km) la taxe de base de 10 centimes couvrira 22,5 secondes au lieu de 36. En zone 3, nous aurons 16,3 secondes au lieu de 25,7 secondes, et en zone interurbaine 4 (plus de 100 km) 12,8 secondes contre 10 centimes alors que l'on peut téléphoner aujourd'hui 18 secondes pour le même prix. Ainsi une conversation de trois minutes, en zone 4, coû-

tera 1 fr. 40 au lieu de 1 fr. actuellement.

Se fondant sur la décision prise par les Chambres fédérales à la session du mois de mars dernier, le Conseil fédéral a modifié l'ordonnance sur les téléphones. Il en découle que l'entreprise des PTT ne publiera plus, à partir du mois d'août de cette année, les annuaires téléphoniques par professions. Comme c'était le cas avant l'introduction des annuaires téléphoniques par professions, seules les inscriptions sous les rubriques professionnelles qui seront expressément demandées par les abonnés au téléphone paraîtront dans les futurs annuaires téléphoniques.

J.-P. G.

La séance du Conseil fédéral

Le gouvernement a d'autre part évoqué les problèmes financiers. Il a mis au point sa prise de position au sujet de la décision du Conseil national sur les finances fédérales dont doit encore délibérer la commission du Conseil des Etats. Il a abordé les problèmes du régime des finances fédérales à long terme, en relation avec les initiatives de l'Alliance des indépendants et du parti socialiste suisse. Il a enfin traité la question de la taxe à la valeur ajoutée et de l'harmonisation des impôts. Il consacra jeudi une séance extraordinaire aux mêmes sujets, auxquels il ajoutera le budget de 1975.

VALAIS - VALAIS

Tomates valaisannes: du nouveau

De notre correspondant :

Une excellente nouvelle économique nous parvient du Valais. On sait combien de fois dans le passé les Valaisans ont dû détruire une partie de leurs surplus de tomates faute de preneurs. Ces destructions ont souvent déclenché des mouvements de colère dans les milieux de la production — et on le comprend — mais aussi des sentiments aigres-doux au sein des consommateurs. Souvent dans le passé on déversa des camions entiers aux gadoües, sur les bords du Rhône ou dans les terrains vagues où les bulldozers ensevelissaient

Toujours les sangliers

VOUVRY (ATS). — Une fois de plus les sangliers causent des dégâts dans les cultures qui s'étendent dans la région du haut-lac en Valais principalement dans la région de Vouvry, Vionnaz, Saint-Gingolph. Ces dégâts se chiffrent à ce jour, pour cette année, en dizaines de milliers de francs, principalement dans les champs de maïs.

Les chasseurs ont organisé ces jours des tirs d'assainissement dont le but surtout est de déloger l'animal et l'obliger à gagner la forêt.

Le TEE retardé par une alerte à la bombe

SION (ATS). — Le Trans-Europ-Express a subi mardi en fin d'après-midi plus d'une heure de retard et d'autres trains également subirent des retards en raison d'une alerte à la bombe annoncée par une voix anonyme en gare de Sion par téléphone.

Immédiatement des dispositions ont été prises. Le T.E.E. « Cisalpin » fut arrêté en gare de Viège où l'on procéda, sans résultat aucun, à une fouille systématique de tous les wagons et des bagages des voyageurs.

Ce n'est qu'après plus d'une heure de retard que le T.E.E. a pu poursuivre sa course sur Paris.

le tout tandis que l'on chassait parfois les journalistes trop curieux à coups de cailloux.

On vit ensuite les commerces installer des broyeurs dans un coin de dépôt et faire passer au tout-à-l'égout des tonnes et des tonnes de marchandises refusées par le marché frais.

Est-ce fini tout cela? Les producteurs valaisans et l'Office central à Sion l'espèrent. C'est fini sans doute dans des proportions aussi écartourées comme ce fut le cas dans le passé.

En effet après des années d'essais un agriculteur et commerçant de Pont-de-la-Morge près de Sion, M. Leo Clavien, a monté une installation dévisée à quel-ques deux millions de francs, une installation qui permet aujourd'hui d'industrialiser 1,5 million de kilos de tomates soit ce qui constitue en général le surplus de la récolte à l'heure du marasme.

On a longtemps — surtout dans les milieux industriels étrangers au Valais... — que la tomate du vieux pays ne pouvait donner de bons jus, de bonnes sauces pour la simple raison qu'elle était trop aqueuse, trop blanchâtre. M. Clavien a prouvé cette année le contraire. « Il suffit, a-t-il déclaré à la

presse, de laisser mûrir les tomates au soleil jusqu'à la dernière minute et le tour est joué. On obtient alors des concentrés ou des jus industriels qui prennent rang parmi les meilleurs produits qui nous arrivent d'ailleurs ».

Grâce à cette initiative privée, le Valais est en mesure également de résoudre les problèmes posés par l'abricot certaines années puisque l'on fabrique également à Pont-de-la-Morge des crèmes d'abricots, de poires, etc...

M. Clavien pense que le jour où le Valais pourra fabriquer deux millions de kilos de concentrés, ce sera pour bientôt l'écoulement de la tomate sera garanti.

Depuis quelques jours des camions venant de tous les centres de production du canton amènent environ 50 tonnes de tomates aux portes de Sion où l'industrialisation de la tomate valaisanne a commencé pour la première fois sur une grande échelle.

BIENNE

Les accidents

(c) Vers midi une collision a eu lieu entre une cyclomotoriste et une voiture route de Port et d'Aegeren. La conductrice du cyclomoteur a été transportée, blessée à l'hôpital de district.

En début d'après-midi deux voitures se sont accrochées à la place du Marché-Neuf. Les dégâts s'élèvent à 400 francs.

A 16 h 35, un grave accident s'est produit dans le virage de Plagne. Un homme d'un certain âge circulant en cyclomoteur est entré en collision avec une voiture. Le pauvre homme, très grièvement blessé, a été conduit sans connaissance à l'hôpital de district.

A Nidau, à 16 h, à l'intersection de la route de Biemme et rue Gugler, une voiture a brûlé le « stop », frappant de plein fouet un autre véhicule. Il n'y a heureusement pas de blessés mais les dégâts s'élèvent à huit mille francs.

BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

Le souverain dans l'embaras

Biennoises et Biennois ont déjà reçu la documentation qui doit leur permettre de se prononcer en connaissance de cause, les 20, 21 et 22 septembre, sur les trois objets soumis à leur appréciation. Ils auront ainsi près d'un mois pour étudier les exposés de l'autorité, mais aussi tout loisir de perdre leur matériel de vote.

La lecture attentive du « Message du Conseil de ville aux électriques et électeurs de la Commune municipale de Biemme » (qui n'est nullement l'œuvre du Conseil de ville) révèle une fois de plus le caractère problématique du vote populaire.

Certes, les explications sur les trois objets sont rédigées avec soin, et complètes de plans et de maquettes. Mais la matière même est, par certains côtés, si compliquée qu'on en vient à se demander si cette application du noble principe de la souveraineté du peuple n'est pas un vain simulacre. Ne devrait-on pas, en fin de compte, limiter les interventions de la « volonté populaire » aux questions d'une certaine importance, et dont le sens ne laisse place à aucune ambiguïté?

PAR ACQUIT DE CONSCIENCE

Dans cet ordre d'idées, on peut douter de l'opportunité d'une votation sur le nouveau Règlement des contributions routières. Le principe de l'obligation des propriétaires de contribuer à la construction des routes dont ils tirent avantage n'est pas

contesté. Il s'agit en l'espèce d'adapter le règlement existant aux nouvelles dispositions cantonales, ce qui est l'affaire de spécialistes, notamment de la commission des contributions routières. On ne voit vraiment pas pourquoi le peuple souverain doit se prononcer sur ces quelques modifications de détail.

Pour ce qui est de l'échange de propriétés avec la maison Hartmann, c'est sa complication qui rend peu probante une décision populaire: la commune acquiert un terrain de 4000 m² à la route de Gottstadt en échange d'un terrain de 9000 m² situé dans le prolongement de la route de Granges, mais la maison Hartmann peut continuer à l'utiliser jusqu'en 1979; elle accorde en outre à la commune un droit de préemption sur un terrain en échange d'un droit de préemption sur un autre terrain, et si cet échange n'aboutit pas, la commune s'engage à céder 13.700 m² à la route de Granges, cette cession pourrait être exigée par la maison Hartmann jusqu'en 1984. On se demande comment le simple mortel peut y comprendre quelque chose.

Le troisième objet semble réellement être de ceux qu'il faut soumettre à la votation publique. Il s'agit de l'extension des bâtiments de l'Entreprise municipale des transports, en fait de l'entrepôt de la route de Boujean. Le raisonnement est clair et convaincant: Alors que, lors de sa mise en

service, en 1948, l'entrepôt abritait 26 trolleybus et autobus, il devrait aujourd'hui permettre d'en garer et d'en entretenir 73. Dès à présent, une partie de ceux-ci doit être garée à ciel ouvert. D'autre part, le remplacement des trolleybus à remorques par des trolleybus articulés à trois essieux s'impose à cause de leur souplesse et de leur plus grande capacité. A long terme, si l'on veut rendre les transports publics plus attrayants, réduire ainsi la circulation des voitures individuelles, les trolleybus doivent être plus spacieux, plus confortables, plus rapides, et il faut disposer de hangars et d'ateliers adéquats. La rentabilité du service s'en trouvera aussi sensiblement accrue.

Bien entendu, beaucoup d'électeurs sursauteront en lisant que ce nouveau dépôt reviendra à 27,7 millions (sans compter les hausses prévisibles, puisque la construction, qui débutera au plus tôt à fin 1975, prendra environ quatre ans). Ces opposants venant s'ajouter à ceux qui votent « non » par principe risquent de faire échouer un projet pourtant soigneusement étudié et répondant à une véritable nécessité.

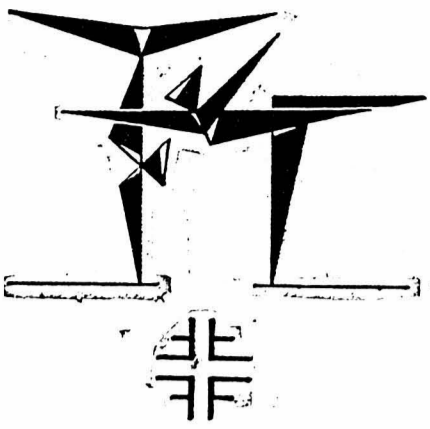
En démocratie, malheureusement, les projets les plus raisonnables et les mieux conçus sont parfois à la merci de mouvements d'opinion irrationnels. A plus forte raison, devrait-on renoncer à demander son avis au peuple sur des affaires qu'il ne peut comprendre. R. WALTER

FRIBOURG

Estavayer: Le bureau communal « visité »

(c) Tentative de cambriolage hier au bureau communal d'Estavayer-le-Lac où, profitant de la pause de midi, un ou plusieurs cambrioleurs ont tenté d'ouvrir le tiroir-caisse qui ne contenait du reste pas d'argent. Les individus se sont laissés enfermer dans l'immeuble de la Grenette dans le courant de la matinée. C'est après le départ des employés qu'ils ont pénétré par effraction à l'intérieur du secrétariat.

Flash sur la Côte



A PESEUX : Fête cantonale neuchâteloise de gymnastique à l'artistique et 75 ans de la SFG

La section de Peseux de la Société fédérale de gymnastique (SFG) a 75 ans d'existence cette année. C'est déjà un bel âge ! Aussi pour marquer cet événement, bien modestement, les gymnastes ont accepté avec plaisir l'organisation de la fête cantonale à l'artistique que les dirigeants des associations masculine et féminine ont fait l'honneur de leur confier. Depuis plusieurs mois, le comité d'organisation, formé de gymnastes, de membres des autorités

communales et d'amis de la gymnastique, travaille dans un bel esprit de cordialité, à la réussite de cette manifestation. Un seul but à l'ordre du jour : donner, aux jeunes gymnastes et aux chevronnés de la magnésie, la plus grande satisfaction. Que vous veniez du pays de Neuchâtel, de la Romandie, du Tessin ou de la Suisse alémanique, les organisateurs vous souhaitent la plus chaleureuse bienvenue et forment les meilleurs vœux pour votre séjour à Peseux.



Souvenir de la manifestation du 60^{me} anniversaire de la section de Peseux. Nombreux sont encore ceux qui se retrouveront quinze ans après sous la bannière. (Archives gyms Peseux)

PROGRAMME GÉNÉRAL

Samedi 31 août

Début des concours	Cat.	Début des concours	Cat.
13 h 30	Jeunesse I / II	13 h 30	Test 1
15 h 15	Jeunesse II	15 h	Test 2
16 h 30	Fin des concours	16 h 30	Démonstrations
16 h 30	Démonstrations	17 h	Proclamation
17 h	Proclamation résultats		des résultats

Dimanche 1^{er} septembre

Exercices obligatoires

9 h 15	Performance I, II, III et IV	9 h	Test 3
11 h 30	Fin des concours	10 h 30	Test 4
		12 h	Fin du concours
		13 h 30	Test 5
		15 h	Test 6
		16 h	Démonstrations et proclamation des résultats

Exercices libres

13 h 30	Performance I, II, III et IV
16 h	Fin des concours
16 h 15	Démonstrations
17 h	Proclamation des résultats

Nombreuse participation

Participation : catégories masculines 123
catégories féminines 123
soit au total 246 gymnastes

Concours masculin

	Neuch.	Invités
Jeunesse 1	28	25
Jeunesse 2	12	6
Performance 1	3	18
Performance 2	6	7
Performance 3	4	11
Performance 4	2	1
	55	68

Principaux concurrents

Perf. 4 :
Raphael Serena, La Chaux-de-Fonds
J.-P. Jaquet, Neuchâtel-Anc.
Karl Frei, Regensdorf / ZH
(couronnés fédéraux et membres des cadres nationaux)

Perf. 3 :

J.-Cl. Perroud, La Chx-de-Fds. J.-M. Girardin, La Chx-de-Fds. F. Mugeli, La Chaux-de-Fonds, Jean-Louis Sunier, Nods. Claude Jossevel, Yverdon-AG. Christian Mächler, Wiedikon / ZH. (tous couronnés fédéraux)
Raymond Gallego, Neuchâtel
Urs Hitz, Rüti / ZH
William Dalé, Malleray
Edy Gubler, Onex
Gilbert Maridor, Fribourg-Anc.
Michel Schmid, Fribourg-Anc.
Claude Maillard, Fribourg-Anc. (tous couronnés cantonaux)
Danilo Buetti, Ascona

Concours féminin

	Neuch.	Invitées
Test 1	11	—
Test 2	10	—
Test 3	12	34
Test 4	4	22
Test 5	3	17
Test 6	—	10
	40	83

Principales concurrentes

Test 6 :

Esther Zimmermann, Lucerne
Doris Riegert, Lucerne
Katia Rohner, Genève-Artistique
Florence Heiniger, Genève-Artistique
Sylvia Kuttel, Genève-Artistique
Annamaria De Simone, Berne
Ursula Mast, Berne
Esther Bucher, Emmenbrücke
Jeannette Doos, Emmenbrücke
Monika Niederer, Emmenbrücke

Test 5 :

Sylvie Gerber, Hauterive
Sylvie Progin, Hauterive
Laurence Wälti, Hauterive
Annick Charpiot, Genève-Artistique
Ariane Arandel, Genève-Artistique
Milin Bertini, Ascona
Manuela Habisreutinger, Ascona

Comité d'honneur :

MM. Carlos Grosjean, président du Conseil d'Etat
François Jeanneret, conseiller d'Etat
Jean-Pierre Porchat, chancelier d'Etat
Mme D. Wyss-Boudry, présidente du Conseil général
MM. Claude Bétrix, président du Conseil communal
Ely Tacchella, directeur « Jeunesse et Sport »
Christian Wolfrath, direction FAN
Bertrand Grandjean, président d'honneur ACNG
Charles Fuchs, président d'honneur section Peseux
Numa Gaberel, président d'honneur section Peseux

Comité d'organisation

Président Henri Ramseyer
Vice-président Francis Wicky
Premier secrétaire Maurice Paroz
Deuxième secrétaire Hubert Gaberel
Commission des finances Claude Weber
Commission des dons et prix André Bossert
Commission de réception Philippe L'Eplattenier
René Bertschi
Claude Sermet
Marcel Bellenot
Jean-Claude Dagon
Robert Juillard
Raymond Paroz

Association cantonale neuchâteloise des gymnastes à l'artistique :

Président Charles Hochull
Secrétaire Denise Haas
Caissier Alfred Dessales
Chef technique François Mugeli
Chef jeunesse Charles Dérans
Chef de presse P.-A. Huguenin

Association cantonale neuchâteloise de gymnastique féminine :

Vice-présidente Marcelle Frasse
Secrétaire Anne-Marie Arrigo
Caissier Albert Patix
Chef technique Simone Zahnd
Groupe artistique Bluette Progin

Invité d'honneur de l'ACNGA :

Albert Uhwiler, président de l'Association fédérale des gymnastes à l'artistique.
Fritz Feuz, chef technique de l'Association fédérale des gymnastes à l'artistique.
Jack Gunthard, entraîneur du cadre national.

Les remerciements du président

Une manifestation ne se conçoit pas sans le concours et l'appui d'un grand nombre de bonnes volontés. Chacun est conscient que l'organisation d'une telle fête ne se fait pas toute seule.

Aussi, je tiens à exprimer mes sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué, soit financièrement, soit par leur travail, à l'organisation de cette manifestation qui, j'espère, laissera le meilleur des souvenirs aux participants.

Le président du
Comité d'organisation
H. Ramseyer

Confection-mercerie
« Au Griffon »
Grand-Rue 32

Quincaillerie de la Côte
E. Schmitter
Rue de Neuchâtel 12

Marché alimentaire
Marcel Béguin
Rue de Neuchâtel 1

Laiterie Centrale
Ch. Maillard
Grand-Rue 14

Ameublements
Segalo S.A.
Grand-Rue 38

Droguerie-Parfumerie
Michel Jenni
Grand-Rue 10

Horlogerie-bijouterie
Werner Martin & Cie
Rue E.-Roulet 3

Confection-mercerie
G. Jeannotat
Rue E.-Roulet 5

Articles de sports
Willy Sports
Grand-Rue 8

Boucherie-charcuterie
Michel Kramer
Grand-Rue 40

Boulangerie
G. Corneloup
Rue de Neuchâtel 38

Laiterie-épicerie
Francis Droz
Grand-Rue 31

Boucherie chevaline
Marcel Joset
Rue E.-Roulet 5

Horticulteur-fleuriste
Fatton Fleurs
Grand-Rue 32

Ameublements
Ch. Nussbaum
Temple 4

Radio-télévision
A. Haefeli
Grand-Rue 22

Electricité-téléphone
Rossier
Grand-Rue 29

Horlogerie-bijouterie
H. Sandoz
Grand-Rue 29

Jouets-voitures d'enfants
« Baby-Hall »
Grand-Rue 2

Boulangerie
J. Ramsbacher
Grand-Rue 45

Tapissier-décorateur
M. Grandjean
Grand-Rue 16

Vêtements
René Moine
Chapelle 1

Boucherie-charcuterie
Martial Juvet
Rue de Neuchâtel 24

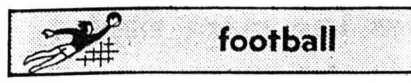
Electricité-téléphone
Eléxa S.A.
Rue de Corcelles 8

Pharmacie
Dr W. Gauchat
Grand-Rue 41

Chaussures
« Au Centre »
J. Cuanillon
Rue de Neuchâtel 6

Radio-télévision
R. Perret
Grand-Rue 6

CENTRE-PESEUX vous accueille
Groupez vos achats sur 400 m!...
40 magasins CID à votre service



ON PARLE DÉJÀ TITRE ET RELÉGATION EN LIGUE A



Troisième journée de «choc»

Les poursuivants de Zurich s'entrebattent Vevey dans un pile ou face peut-être décisif

Troisième et dernière journée du mois d'août, mais déjà une lourde échéance, le classement pouvant subir une grave cassure. En admettant que le quatuor Bâle - Grasshoppers - Winterthour - Neuchâtel Xamax ose lever des yeux sacrilèges vers le trône zurichois, les résultats de samedi auront leur importance, vu que cette noble compagnie se trouvera entre elle.

Pour le bas du classement, Vevey et Lucerne en sont déjà au pile ou face.

Bâle - Winterthour (1-0, 2-3)

Riche de deux partages, Bâle attend de placer sa «surmultipliée». A La Pontaise, il a laissé une bonne impression. Pas irrésistible, mais prometteur, assez pour prétendre vaincre son hôte prochain.

Il est vrai que Winterthour n'est pas facile à manier car, contre un adversaire présumé plus fort, il connaît toutes les façons de faire le gros dos.

Chênois - Lausanne (1-2, 1-1)

Comme Bâle, Lausanne court après sa première victoire. A Chêne, elle n'est pas certaine, car, étrillés à Neuchâtel,

les Genevois se cramponneront aux branches.

Lausanne est encore loin de son meilleur rendement, absence de Rub et blessures tenant un rôle négatif. Dès lors, un troisième partage peut être envisagé, en toute sérénité d'âme.

Grasshoppers - Neuchâtel Xamax (3-2, 0-0)

Après Bâle, encore un dur voyage pour les Neuchâtelois. Lors de leur premier match de la saison dernière, ils avaient été un peu naïfs au Hardturn. L'expérience aidant, ils ne se laisseront pas manger crûment.

Contre Lugano, Grasshoppers a fourni une belle partie et ses aspirations étant déclarées, il faudra serrer les rangs pour au moins ne pas perdre.

Lugano - Zurich (1-2, 0-4)

Lugano est, paraît-il, plus fort que l'an dernier; souhaitons-lui donc de battre Zurich ou de lui prendre un point. L'entreprise n'est pas impossible, Zurich devant, tôt ou tard, trébucher.

Mais il faut y croire et mettre du sien, chose assez courante chez les Tessinois.

Saint-Gall - Sion (0-0, 0-1)

L'avantage de terrain compensera le déficit technique et, cette fois encore, le résultat devrait être serré. Sion, ne s'étant pas incliné au Wankdorf, peut ramener un point, comme Lausanne l'a fait, en ouverture.

Vevey - Lucerne (3-2, 0-0)

Compagnons d'ascension, Lucerne ayant gagné celle-ci en Copet, il n'y a pas si longtemps. Lequel des deux s'est-il le plus renforcé? En tout cas, si Vevey perd, son séjour en ligue A risque de durer le temps des roses.

Tous les matches sont durs, mais après celui-ci, Vevey se rendra aux Charmilles, puis à la Pontaise.

Young Boys - Servette (1-1, 2-3)

Ces deux grands n'ont pas encore bu le verre de la victoire. S'il existait un titre de roi du cafouillage, ils partageraient à chances égales. Chaque année, c'est la même ritournelle des espoirs déçus. Leur prestige en a déjà pris un coup et s'il y a un perdant, il sera bien enfoncé.



LE BON EXEMPLE. — Devant Mathez, qui « lance » Muller en train d'amorcer son démarrage, Elsig (à l'extrême gauche) et Bonny obligent la défense chénoise à s'ouvrir. Du bon travail. (Avipress-Baillo)

Neuchâtel Xamax: du 80 pour cent

Les résultats de la deuxième journée du championnat suisse n'ont pas tous confirmé ceux de la première. Ainsi, si nous pouvions supposer que Chênois se rait battu à la Maladière, nous ne pensions pas qu'il pourrait l'être aussi nettement qu'il l'a été. Sa défaite par 5-1 face à Neuchâtel Xamax constitue une assez grosse surprise en regard de la manière dont il avait, une semaine auparavant, forcé Grasshoppers au partage de l'enjeu. Or, Grasshoppers, dans son match de samedi contre Lugano, a été applaudi, au Hardturn, par un public qui, d'ordinaire, ne lui reconnaît pas facilement ses mérites.

PRÉPARATION DIFFÉRENTE Les mêmes hommes qui ont tenu tête à un excellent Grasshoppers ont dû s'incliner bien bas face à Neuchâtel Xamax. Gardons-nous, toutefois, de tirer hâtivement de cette comparaison la conclu-

sion qui semble s'imposer, car il est un fait que nous ne devons pas oublier: l'irrégularité de certaines équipes, surtout en début de championnat. Suivant leur état de préparation, les formations ont plus ou moins de constance dans leurs prestations. Chênois, qui n'a pris part à aucune compétition d'été, est sans doute un peu moins avancé que Neuchâtel Xamax dans son entraînement. A préparation égale, il y aurait probablement un ou deux buts de moins de différence entre ces deux équipes.

Cet état de choses rend particulièrement difficile le jugement sur la qualité d'une formation. Si Neuchâtel Xamax a pris un excellent départ, il nous faut cependant encore attendre deux ou trois matches pour connaître ses exactes possibilités. Nous pourrions, alors, le situer non seulement en regard des autres mais aussi - et c'est important - par rapport

à lui-même: ce qu'il a été, ce qu'il peut devenir.

Une chose est vraie, en tout cas, c'est que Neuchâtel Xamax n'a pas encore atteint son meilleur rendement. Il peut s'améliorer dans tous les secteurs. Le travail de «figonage», car c'est de cela qu'il s'agit, devrait augmenter d'au moins vingt pour cent les capacités des «rouge et noir». Ces derniers doivent, notamment, veiller à mieux occuper le terrain, à élargir le front de leur attaque, lequel a un peu trop tendance à se rétrécir. S'il est vrai, comme le dit Mantula, que la défense neuchâteloise complique la tâche de ses adversaires en se recroquevillant sur elle-même dans les moments délicats, il convient aussi d'éviter de tomber soi-même dans le semblable piège tendu par les arrières de l'autre camp!

Il faut, pour cela, une attention soutenue et... quelques matches de pratique. F.P.

Ces chiffres vous intéressent

Table with 2 columns: Classement and La saison dernière. Lists teams and their points/goals.

BULLETIN DE SANTÉ

BALE. Sans victoire. Balmer, Stohler et Rahmen n'ont pas encore joué. CHÊNOIS. Record de buts réus. GRASSHOPPERS. Invaincu. Becker et Malzacher toujours absents. LAUSANNE. Sans victoire. Un expulsé: Rub. LUCERNE. A chaque fois, Kuttel obtient un but. LUGANO. A joué les deux matches dans la même formation. NEUCHÂTEL XAMAX. Invaincu. Retours de Bonny et de Mantoan. SAINT-GALL. Sans victoire. Déploire son premier autobus.

SERVETTE. Encore zéro point. Un expulsé. A déjà utilisé le nombre record de seize joueurs. SION. Invaincu. Seul à n'avoir pas encaissé de but. VEVEY. Zéro point. Malnati et Osojnak n'ont pas encore joué. WINTERTHOUR. Comme Zurich, deux victoires et deux fois la même formation. YOUNG BOYS. Sans victoire. Un expulsé. Mumenthaler, Cornioley et Siegenthaler en «douzième homme». ZURICH. Premier, meilleure ligne d'avants.

Place au troisième tour de la coupe

Le championnat suisse de ligue B fait relâche. Déjà! La coupe de Suisse prend donc le pas. Va-t-elle couper les jambes à certains ou remettre en selle d'autres, dont le départ ne fut pas ce qu'ils escomptaient voilà trois semaines?

DERBIES Pour La Chaux-de-Fonds, la venue de Granges à la Charrière va lui permettre de rester dans le rythme de la ligue B, une semaine avant de se rendre à Bellinzone. Le sort a bien fait les choses. Sur sa lancée, le «onze» de Mauron et Morand devrait se qualifier et Dries poursuivre sa moisson de buts (cinq en

deux matches). Cette explication entre pensionnaires de ligue B ne sera pas la seule: Chiasso et Giubiasco s'affrontent dans le cadre d'un derby tessinois haut en couleur. Fribourg recevra Rarogne sous le signe de la revanche après son demi-échec (0-0) du 18 août; Wettingen accueillera Aarau en un derby également intéressant.

Qui se qualifiera pour le quatrième tour? La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Chiasso et Wettingen ont l'avantage du terrain. Serait-ce suffisant? De leur côté, Bellinzone, Carouge et Bienna chercheront à poursuivre leur route au détriment d'équipes de première

ligue. Recevant Blue Stars, Bellinzone bénéficiera du fait de jouer à la maison alors que les hommes de Pottier tenteront de se refaire une santé à Nyon (il avait éliminé Martigny en Valais au tour précédent). Quant aux protégés de Peters, ils chercheront à confirmer leur redressement en championnat face à Delémont dans un derby jurassien. Reste Nordstern. A priori, il a la tâche la plus facile puisque affrontant une équipe de deuxième ligue, Pratteln. Mais attention: le match se jouera chez le «petit»!

ENTRE EUX Des dix-huit rencontres prévues à l'ordre du jour, trois sont des confrontations entre des formations de première ligue. A Monthey, Meyrin aura de la peine à se qualifier; à Kriens, Buochs tablera sur son expérience, acquise en ligue B la saison passée, pour franchir le cap, alors que Soleure recevra le néo-promu, Petit Huningue.

De son côté Berne tentera d'éliminer Lerchenfeld, Gossau devra passer l'écueil que représente Rebstein. Locarno, en visite à Seebach, se méfiera de son hôte. Enfin, quatre rencontres mettront aux prises des équipes de deuxième ligue entre elles. En Romandie, Orbe - il a éliminé Yverdon au tour précédent - accueillera Fétigny. L'avantage du terrain n'est pas à sous-estimer, mais l'équipe fribourgeoise ennuiera son contenu de partisans. Bulach recevra Longeau, Alstetten affrontera Weinfelden-Burglen, alors qu'Einsiedeln accueillera Ruti.

Douze équipes de ligue B, douze de première ligue et douze de deuxième ligue (le sort a bien fait les choses) sont engagées dans ce troisième tour principal de la coupe de Suisse. Combien seront-elles de chaque division à avoir passé le cap dimanche soir? Par le jeu des accouplements, la ligue B pourra compter sur quatre équipes au minimum, la première ligue sur trois et la deuxième ligue sur quatre. Mais, au tour suivant, les «grands» de la ligue A vont entrer en scène. Voilà de quoi inciter les «petits» à se surpasser, dans l'espoir de décrocher un gros morceau. A domicile, si possible... P.-H. B.

PRONOSTICS Sport-Toto PRONOSTICS

- 1. Bâle - Winterthour. — A domicile, le panache des Rhénans a bien baissé mais il reste tout juste suffisant pour freiner l'élan des Lions. 1 X
2. Chênois - Lausanne. — Soumis au régime de la douche écossaise, les poulaillers de Pazmandy essaieront tout de même de se battre mieux qu'à la Maladière. X X 2
3. Grasshoppers - Neuch. Xamax. — Les espoirs naissent chez les Britanniques. Pourquoi n'arracheraient-ils pas un point aux Sauterelles, comme les Chênois? X X X
4. Lugano - Zurich. — La machine à Konietzka s'est de nouveau mise en branle. Elle a toujours l'allure d'un rouleau compresseur. 2 X 2
5. Saint-Gall - Sion. — Lorsque les antagonistes font presque le même poids, ils sont tout heureux de se partager la miche. X 2 X
6. Vevey - Lucerne. — Quand deux néophytes se rencontrent, ils risquent fort de se raconter des histoires de match nul. 2 X X
7. Young-Boys - Servette. — Encore une histoire de partage de points qui arrangerait bien les Bernois, privés de Bruttin. 1 X X
8. La Chaux-de-Fonds - Granges. — Les Montagnards semblent être partis du bon pied; ce ne sont pas les Soleurois qui pourront freiner leur allure. 1 X
9. Chiasso - Giubiasco. — Sans nul doute, la science et l'expérience des aînés prévaudront dans ce derby tessinois. 1 1 1
10. Delémont - Bienna. — L'équipe seelandaïse est devenue bien modeste mais elle doit encore être capable de faire plier le genou aux Jurassiens. 2 X 2
11. Fribourg - Rarogne. — Il ne faudrait tout de même pas prendre les Pingouins pour des manchots. 1 1 X
12. Wettingen - Aarau. — Pour ce derby, nous donnons notre langue au chat. X 1 2



LES PETITS. — La majorité d'entre eux connaîtront sans doute le sort de Crans/Céligny, éliminé au tour précédent par Antenen (à gauche) et ses coéquipiers chaux-de-fonniers. (Interpresse)

basketball

Grand tournoi à Yverdon

Un mois avant le début du championnat suisse de basketball, quatre des meilleures équipes romandes de ligue A se retrouveront à Yverdon pour un tournoi. Le 14 septembre en effet, Neuchâtel, Martigny, Stade Français et Vevey se rencontreront, en quatre matches, dans la capitale du Nord vaudois; ce sera là une excellente occasion de «tester» la valeur des vedettes étrangères de chaque club.

Neuchâtel viendra avec son international yougoslave Rajnatovich. Vevey avec son Américain Franklin, Martigny avec John Berger et son pivot Mike Visman, Américains également. Stade Français, pour sa part, n'a pas encore trouvé les étrangers qui compléteront son effectif.

Le spectacle, de toute façon, sera, et les matches permettront de se faire une bonne idée sur la valeur des différentes équipes, à moins d'un mois du début du championnat (12 octobre).

IMPRIMERIE CENTRALE de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfraht Rédacteur en chef: Jean Hostettler

boxe

Les « Mondiaux » amateurs

Le Français Cosentino demi-finaliste

Les quarts de finale des championnats du monde amateurs, à La Havane, se sont terminés avec les combats de cinq catégories. Quarante-quatre boxeurs restent en lice qui, tous, peuvent au moins prétendre à une médaille de bronze. Comme prévu, l'URSS et Cuba comptent le plus grand nombre de qualifiés pour les demi-finales (huit chacun). Ces deux pays sont suivis par les Etats-Unis (quatre), la Roumanie, l'Allemagne de l'Est et la Yougoslavie (trois).

Chez les poids mouches, le meilleur des quarts de finale fut celui qui opposa Vladislav Sasipko au Panaméen David Moran. Le Soviétique, plus à l'aise dans les corps à corps, n'a fait la décision que dans la dernière reprise.

Chez les poids coq, le Français Aldo Cosentino a fait particulièrement bonne impression face à l'Espagnol Juan Francisco Rodriguez. Evitant le combat de près, Cosentino a remporté une indiscutable victoire aux points. Les deux adversaires s'étaient déjà rencontrés à deux reprises et chacun s'était imposé une fois.

Chez les superwelters, l'Ougandais Joseph Nsubuga a confirmé qu'il était bien le meilleur des boxeurs africains présents à La Havane. Il n'a vraiment laissé aucune chance au Roumain Tarala.

Dans les autres catégories, les combats ont été d'un bon niveau mais aucun n'a particulièrement retenu l'attention.

golf

L'activité du club de Neuchâtel

Deux épreuves internes se sont déroulées au sein du Club de golf de Neuchâtel, au mois d'août. En voici les résultats:

Coupe de M. Woit (par coups, 3 cannes): 1. - Mme Cl. Blum (Hop 18) : 63 net; 2. - H.-R. Grossniklaus (24) : 70; 3. - H.-E. Jester (24) : 72; 4. - Mlle Ch. Rumak (19) : 73. - Coupe Angelus (stableford): 1. - H.-E. Jester (hep 24) : 36 points (20); 2. - Mlle Ch. Rumak (19) : 36 (15); 3. - Cl.-A. Henrioud (24) : 35 (20-14); 4. - H.-R. Grossniklaus (24) : 35 (20-13); 5. - F. Rethlisberger (15) : 35 (16).

VICTOIRE A DAVOS

D'autre part, le 16 août, à Davos, M. S. Bigler, du Club de golf de Neuchâtel, associé au professionnel italien Parisi, a gagné un tournoi international professionnel-amateurs devant une trentaine d'autres équipes.

Table with 2 columns: Dix experts vous proposent and list of matches with scores.

Forfaits cyprotes dans les diverses coupes européennes

Les trois équipes de Chypre qui devaient participer aux coupes d'Europe 1974-75 ont déclaré forfait en raison de la situation qui règne dans l'île. Leurs trois adversaires se trouvent, ainsi, qualifiés pour le deuxième tour. Il s'agit d'Omonia Nicosie (contre Cork Celtic-Eire) en coupe d'Europe des champions, de P.A.S. Paralimi (contre Avenir Beggen-Lux) en coupe des vainqueurs de coupe et de Pezoporicos Larnaca (contre Dukla Prague) en coupe de l'UEFA.

L'Union européenne a accepté de nouvelles modifications à l'ordre des rencontres du premier tour des coupes d'Europe. Le premier match entre Real Madrid et Fram Reykjavik, en coupe des vainqueurs de coupe, sera joué à Reykjavik. Le match aller aura lieu le 19 septembre (au lieu du 18) et le match retour, à Madrid, le 1er octobre (au lieu du 2).

D'autre part, les confrontations entre les représentants de Malte et de Finlande en coupe d'Europe des champions et en coupe des vainqueurs de coupe auront lieu le même jour, dans le même stade, à La Valette. En coupe des champions, le F.-C. La Valette affronte HJK Helsinki et, en coupe des vainqueurs de coupe, Sliema Wanderers se heurte à Lahden Reipas.

L'horaire du prochain week-end en Suisse

Ligue A Tous les matches auront lieu samedi, en raison du match international Suisse - Allemagne fédérale du mercredi 4 septembre à Bâle. Bâle-Winterthour 20 h 00; Grasshoppers-Neuchâtel Xamax, Saint-Gall-Sion, Vevey-Lucerne et Young Boys-Servette 20 h 15; Chênois-Lausanne 20 h 30; Lugano-Zurich 20 h 45.

Coupe suisse

Rencontres du troisième tour principal: Vendredi: Kriens-Buochs (19 h 45). Samedi: Bulach-Longeau (16 h 30), Einsiedeln-Ruti (16 h 30), Gossau-Rebstein (17 h 00), Altstaetten - Weinfelden (17 h 00), Monthey-Meyrin (17 h 00), Lerchenfeld Thoun-Berne (17 h 00), La Chaux-de-Fonds - Granges (18 h 15), Fribourg - Rarogne (20 h 15), Wettingen - Aarau (20 h 15). Dimanche: Soleure - Petit-Huningue (15 h 00), Orbe - Fétigny (15 h 00), Seebach - Locarno (15 h 30), Pratteln - Nordstern (16 h 00), Nyon - Carouge (16 h 00), Delémont - Bienna (17 h 00), Bellinzone - Blue Stars (17 h 00), Chiasso - Giubiasco (17 h 30).

gymnastique

Beau plateau de concurrents à la 53^{me} Fête cantonale neuchâteloise

PLUS DE DEUX CENT CINQUANTE «ARTISTIQUES» S'AFFRONTENT SAMEDI ET DIMANCHE À PESEUX

La 53^{me} Fête cantonale à l'artistique se déroulera ce week-end à Pesieux. Un beau plateau de concurrents assure d'ores et déjà le succès de cette manifestation...

été nombreux à s'intéresser à la fête neuchâteloise aux engins. Le samedi après-midi est réservé aux jeunes et aux débutants. Les gymnastes subérieurs, en verve ces derniers mois, seront en bonne position pour se mesurer à ceux de Serrières, du Locle, de la Chaux-de-Fonds-Ancienne et de Saint-Aubin...

Malleray-Bévilard, Lausanne-Bourgeoise, Genève, Onex, Cornol, Fribourg-Ancienne, Corcelles-Payerne, Ascona, Riiti et Regensdorf chez les hommes, BTV-Berne, Avenches, Genève-Artistique, Langenthal, Emmenbrücke, Lucerne et Ascona chez les dames.

Le dimanche après-midi verra à l'œuvre les meilleurs spécialistes. Il faut citer, en premier lieu, Raphaël Serena, Jean-Pierre Jaquet et Karl Frei (fils de l'ancien champion du monde aux anneaux) en classe de performance 4; ils font tous trois partie des cadres nationaux. En performance 3, les Neuchâtelois Girardin, Perroud, Mugeli et Gallego auront, comme principaux adversaires, le Vaudois Claude Jossevel (champion romand), les Jurassiens Sunier et Dalé, le Genevois Gubler, les Fribourgeois Maridor, Jordan, Schmid et Mailard, les Zuricois Hitz et Maechler et, enfin, le Tessinois Butti.

La plupart d'entre eux sont couronnés fédéraux, romands ou cantonaux. La lutte promet ainsi d'être particulière-

ment intéressante, et le public pourra voir en action des concurrents de qualité.

BIEN CONNUES

Chez les dames, la confrontation sera également pleine d'enseignements. Au test 6 seront opposées les Genevoises Sylvia Kuttel, Katia Rohner et Florence Heiniger, les Lucernoises Esther Zimmermann et Doris Riegert (bien connues de la population d'Hauterive, où elles ont participé à plusieurs camps d'entraînement avec leur entraîneur Fred Kurrmann), les Bernoises Ursula Mast et Annamaria De Simone, ainsi que Monika Niederer, Jeannette Doos et Esther Bucher, d'Emmenbrücke. Au test 5, les gymnastes d'Hauterive, Sylvie Gerber, Sylvie Progin et Laurence Waeltli, peuvent tenir la dragée haute aux invitées de Romandie, de Suisse alémanique et du Tessin.

DE BON AUGURE

Les dirigeants cantonaux se sont déclarés très satisfaits de la participation, aussi bien en qualité qu'en quantité. L'apport des gymnastes invités est particulièrement positif et constitue une source d'encouragement pour les responsables chargés du développement de cette discipline dans notre canton, ainsi que pour les organisateurs des fêtes de gymnastique aux engins. Il faut relever, en particulier, l'importance de l'effectif féminin, quelques années seulement après l'éclosion de ce mouvement dans notre pays; ce premier élan laisse bien augurer de l'avenir de la gymnastique artistique féminine dans notre région.

Après les concours, des démonstrations individuelles et de groupes agrémenteront ces deux journées et permettront au public d'apprécier encore une dernière fois les performances des meilleurs gymnastes masculins et féminins. PAH



A LA POUTRE. — Les demoiselles d'Hauterive peuvent tenir la dragée haute à leurs adversaires de Romandie et d'ailleurs. (Avipress - J.-P. Baillo)

RÉPARTITION ÉQUITABLE 251 inscriptions sont parvenues aux dirigeants, Mme Bluette Progin, responsable cantonale de l'ACNGF, et M. Charles Hochuli, président de l'ACN GA. Elles se répartissent équitablement entre éléments féminins (126) et masculins (125). Un peu plus du tiers des gymnastes annoncés viennent de notre canton. Les invités de Romandie, de Suisse alémanique et du Tessin ont donc

QUALITÉ

Le dimanche matin entreront en lice des concurrents déjà habitués à la compétition. Le Subiéreux Wicky, devant son public, trouvera des adversaires de taille dans l'équipe de Neuchâtel-Ancienne. Sur le plan féminin, la Coultre et Hauterive feront bonne figure. Le public pourra alors voir en action les invités de Tavannes, Yverdon, Nobs,

tir

Un seul titre national pour les Romands

Dufaux champion suisse du petit calibre

Charles Jermann, de Dittingen, n'est pas tout à fait un Romand, bien qu'il soit affilié à l'Association jurassienne des sociétés de tir. Disons cependant qu'il est proche de la Romandie par la force des choses et que son titre national en position debout au petit calibre est un peu le «notre». On s'en réjouit d'autant plus qu'il a réussi à appuyer deux premières séries un peu faibles de deux autres de 95 et 92 p.

CE QU'IL FALLAIT Pierre-Alain Dufaux a fait mieux, avec ses deux ultimes passes de 96 et 94 p., contre deux précédentes de 82 et 86 p. Rien ne lui réussait au départ, mais il s'est vigoureusement ressaisi. Le sort lui a été favorable puisque c'est à lui qu'est revenu le titre de champion suisse du match olympique de petit calibre. Il a fait preuve là d'une perspicacité remarquable en sachant très exactement ce qu'il lui fallait pour gagner. Cette passe de 100, il l'a eue, et au bon moment, car elle servait à départager les éventuels ex-aequo!

Dufaux, pour rester en sa compagnie, s'est bien battu en général: premier en match olympique, septième en position debout au PC, onzième à genou, à 8 p., du vainqueur, septième dans le tir en

120 coups, quatrième à l'arme standard, où il aurait peut-être pu gagner quelques points debout, quinzième couché à l'arme libre à 300 m., à 7 p., de son coéquipier Max Hürzeler, huitième debout, ex-aequo avec le Jurassien Marcel Scherrer, cinquième à genou, septième, enfin, dans les 120 balles. Voilà de quoi situer assez exactement la valeur du champion neuchâtelois, encore que l'on puisse s'adonner aussi à des comparaisons plus poussées. Mais arrêtons-nous là pour dire deux mots d'Emile Kohler.

PANORAMA COMPLET! L'homme de Moutier a eu sa médaille, mais d'argent, lorsque Dufaux remporta celle d'or: dans ce match olympique, où l'on se tient même à moins d'un point. La preuve, il l'a faite personnellement. Il a eu une autre médaille d'argent toujours, à l'arme standard de PC, où ses 572 p. — dont 97 dans une passe debout! — ont pris du poids. Pour le reste, il est quatrième debout et à l'addition des 120 coups au PC, dix-huitième à genou, sixième

couché, puis seizième debout, trente-quatrième à genou, avec des passes sises entre 92 et 89 p., dix-neuvième, enfin, en 120 coups à l'arme libre à 300 m. C'est elle qui lui convient le moins, on le voit.

PROMETTEUR

On se doit d'applaudir aussi la performance du Fribourgeois Kuno Bertschy chez les juniors. Qu'il ait réussi à battre dans le tir en trois positions son «vieux adversaire» Hans Braem montre bien qu'il s'est débarrassé d'un certain «complexe». Pourtant, cela n'a pas été facile: Braem s'était assuré une avance d'un point couché avant de baisser pavillon debout, où ses passes de 83 et 87 p. ne se comparent guère à celles de 86 et 94 p. du jeune matcheur de Tavel. Mais Braem a obtenu à genou 97 et 94 p., contre deux fois 92 p. au Fribourgeois... Cela ne suffisait pas, malgré tout, et Bertschy gagna sa médaille d'or avec 2 p. de plus que son éternel rival. Il est ainsi à 20 p. d'Erwin Vogt, son égal en catégorie élite. L.N.

tennis

Grand prix suisse Classements intermédiaires

Après les championnats suisses de Bassersdorf et le tournoi de Saint-Moritz, les classements provisoires du Grand prix suisse se présentent ainsi:

Messieurs: 1. Dimitri Saric (100) 7 tournois, 155 points; 2. Jacques Michod (Lausanne) 6-130; 3. Mathias Weren (Genève) 8-125; 4. Niki Kalogeropoulos (Grèce) 3-110; 5. Petr Kanderl (Zurich) 4-110; 6. Jan Kukal (CZ) 3-100; 7. Michel Burgener (Lausanne) et Cliff Letcher (Aus) 4-90; 9. Franz Grau (Montreux) 5-90. Dames: 1. Susi Eichenberger (Wettingen) et Marianne Kindler (Bâle) 4-130; 3. Alena Palmeova-West (Tch) 3-110; 4. Lucia Bassi (It) et Evagreh Ermenegova (Bâle) 3-80; 6. Zedna Strnadova (Zurich) et Rita Felix (Schinznach) 5-70.

cyclocross

Calendrier national

La prochaine saison de cyclocross débutera fin septembre en Suisse. Elle connaîtra son point culminant les 25 et 26 janvier avec l'organisation des championnats du monde à Melchnau.

Voici comment se présente le calendrier:

29 septembre 1974: épreuves cantonales et régionales. 6 octobre: Steinmaur (national). 13 octobre: Forch (National). 20 octobre: Gansingen (International-Américaine). 27 octobre: Boningen (National). 3 novembre: Baech (International). 10 novembre: Volketswil (International). 17 novembre: Rueti (National). 24 novembre: Dietlikon (International). 1er décembre: Niederlenz (National). 8 décembre: Lucerne (National). 15 décembre: Staefa (National). 22 décembre: Chyres (International). 29 décembre: Guin (International). 26 décembre: cross international (lieu à fixer). 28 décembre: Oberdiessbach (International). 29 décembre: Aigle (International). 31 décembre: Prilly (International). 1er janvier 1975: Courtepin (International). 2 janvier: Muntelier (International). 4 janvier: Aubonne (International). 5 janvier: Hombrechtikon (International). 12 janvier: Championnats suisses à Schaffhouse. 19 janvier: Wetzikon (International). 26 janvier: championnats du monde à Melchnau. 2 février: Maennedorf (National).

IMPRIMERIE CENTRALE de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Amaré 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfarth Rédacteur en chef: Jean Hostettler

football

Expulsé du terrain

Billy Bremner sévèrement puni

Billy Bremner, capitaine de l'équipe d'Ecosse et de Leeds United, a été suspendu jusqu'au 30 septembre par la commission de discipline de la Fédération anglaise. Il avait été expulsé du terrain, le 10 août, au cours d'un match d'entraînement contre Liverpool. Keevin Keegan, expulsé en même temps que lui, a écopé de la même sanction. La com-

mission de discipline a justifié la sévérité de la peine par le fait que le match était télévisé et que l'attitude des deux joueurs a fait particulièrement mauvaise impression sur les téléspectateurs.

Billy Bremner ne devrait pas pouvoir jouer le match aller de coupe d'Europe des champions qui, le 18 septembre, opposera Leeds United au F.C. Zurich.

Neuchâtel Xamax à Lignières

LIGNIÈRES - NEUCHÂTEL XAMAX 0-14 (0-7)

LIGNIÈRES: Voirol; Hofer, Curti, Cl.-A. Bonjour, S. Bonjour, Humbert-Droz, P. Stoppa, C. A. Konrad, Chiffelle, B. Stoppa, J.-P. Konrad, J. Bonjour, Wingeier, Stauffer. Entraîneur: C. A. Bonjour.

NEUCHÂTEL XAMAX: Biaggi; Mantoan, Rasevic, Lusenti, Claude, Gugisberg, Guillaume, Elsig, Mathez, Decastel, Stalder, Richard. Entraîneur: Mantula.

ARBITRE: M. Longaretti, de Neuchâtel.

Événement, mardi soir, à Lignières où le néo-promu en IIIe ligue avait l'honneur d'accueillir Neuchâtel Xamax. A l'exception de l'avant-centre Muller, et de l'ailier Bonny, les titulaires de l'équipe de ligue A étaient tous présents, pour le plus grand plaisir des quelque deux cents spectateurs.

A l'issue de cette partie d'entraînement, Lignières ne peut que remercier son grand voisin de lui avoir offert l'occasion de beaucoup apprendre. Le néo-promu a vraiment vécu, l'autre soir, une expérience aussi extraordinaire qu'enrichissante. B.

Résultats à l'étranger

Angleterre: Leicester City - Birmingham 1-1; Luton Town - West Ham United 0-0; Stoke City - Everton 1-1; Tottenham - Manchester City 1-2. Classement: 1. Ipswich Town, 4-8; 2. Liverpool 4-7; 3. Carlisle United 4-6; 4. Everton 4-6; 5. Manchester City 4-6.

escrime

Médailles pour les Suisses

A Karlsruhe, les Suisses ont fort bien entamé le championnat du monde des maîtres d'escrime. Dans l'épreuve au fleuret, Daniel Provost s'est imposé individuellement devant les Italiens Tefaneli et Gentile et la formation helvétique a pris la deuxième place par équipes.

Corcelles - Audax à l'entraînement

Logique respectée

CORCELLES - AUDAX 0-2 (0-1). MARQUEURS: Ischy 30me, Fiorese 70me.

CORCELLES: Salomon; Duggan, Petrini, Rognon, Buillard; Kunzi, Doerflinger, Payot; Zanetti, Maspoli, Chapuis. Entraîneur: Guinet.

AUDAX: Favre; Aubert, Stauffer, D'Amico, Lecoulter; Facchinetti, Gerber, Wick; Barbezat, Fiorese, Ischy. Entraîneur: Kauer.

ARBITRE: M. Perrenoud de Neuchâtel.

NOTES: Stade du Grand Locle, Bos-sel. Très bon éclairage. A la mi-temps, Decastel pour Favre, Sermet pour Facchinetti et Christen pour Lecoulter.

Dans ce match amical, les deux équipes ont pratiqué un football très offensif. La différence a été remarquée surtout dans l'organisation du milieu du terrain. Pourtant les joueurs du lieu se créèrent plus de réelles occasions de but en première période. Mais l'avantage d'Audax à la pause était parfaitement logique.

La défense en ligne de Corcelles prit plus d'une fois les avant adverses au piège du hors jeu, mais le lucide Fiorese comprit qu'il fallait partir seul. C'est ainsi qu'il marqua le deuxième but. JAG.

Sélection de juniors suisses pour le match contre le Luxembourg

Pour le match d'entraînement Suisse - Luxembourg du 3 septembre, à Luxembourg, la commission technique de l'A.S.F. a sélectionné les juniors suivants:

Gardiens: Carniolo (Saint-Gall), Manger (Bâle). — Défenseurs et demis: Casanova (Lugano), Michel (Young Boys), Zurmühle (Granges), Balet (Sion), Gorsatt (Berne), Schmid (Concordia-Bâle), Fehr (Ruti-Zurich), Morandi (La Chaux-de-Fonds), Gavillet (Vevey). — Attaquants: Amacker (Rarogne), Beljean (Bienne), Just (Bâle), Labhart (Saint-Gall) et Leoni (Bellinzona).

Le match de coupe de Suisse Delémont - Bienne a été avancé à samedi soir. Il débutera à 20 heures.

athlétisme Quelques jours avant Rome

Les Allemands de l'Est sont prêts

A quelques jours du début des championnats d'Europe à Rome, les Allemands de l'Est ont confirmé, à Potsdam, qu'ils n'étaient pas loin de leur meilleure forme. C'est ainsi que Frank Siebeck a, pour la troisième fois de sa carrière, couru le 110 m haies en 13"3 et que Jochen Sachse a lancé le marteau à 74 m 42. Chez les dames, il convient de relever les 11"1 de Renate Stecher sur 100 m, les 12"6 de Annelie Erhardt sur 100 m haies et les 63 m 46 de Ruth Fuchs au javelot.

Principaux résultats de la réunion: Messieurs: 100 m: 1. Bombach 10"2; 2. Kokot 10"3. 1000 m: 1. Stolle 2'17"9; 2. Fromm 2'17"9; 3. Ohlert 2'18"2. Longueur: 1. Klaus 7 m 84. Poids: 1.

Brieseneck 20 m 42; 2. Rothenburg 19m 48. Marteau: 1. Sachse 74 m 42; 2. Beilig 73 m 06; 3. Seidel 72 m 56. 110 m haies (deux épreuves): 1. Siebeck 13"5-13"3; 2. Minkelt 13"8-13"6; 3. Fiedler 13"6-13"7. 4 x 100 m: Allemagne de l'Est (Zenk, Droese, Bombach, Schenke) 39"1.

Dames, 100 m: 1. Stecher 11"1; 2. Heinrich 11"2; 3. Eckert 11"3. 1000 m: 1. Krebs 2'35" (meilleure performance mondiale); 2. Klapczynski 2'35"1. 100 m haies (deux épreuves): 1. Erhard 12"8-12"6; 2. Fiedler 12"9-12"9. Hauteur: 1. Krause 1 m 84. Longueur: 1. Offert 6 m 44. Poids: 1. Schonknecht 18 m 67 (meilleure performance mondiale junior). Javelot: 1. Fuchs 63 m 46.

boxe

Mohamed Ali-Foreman titre mondial en jeu

Un combat des plus étranges au Zaïre!

Le 25 septembre prochain aura lieu ce que certains appellent déjà «le combat du siècle», qui opposera, pour le titre mondial des poids lourds, Mohamed Ali, Rex-Cassius Clay, au tenant du titre George Foreman, au cœur du continent africain, à Kinshasa, capitale du Zaïre.

ÉTRENGE Ce combat, s'il n'est pas obligatoirement celui du siècle, en sera sans doute l'un des plus étranges et même l'un des plus extraordinaires. Depuis le moment où il a été imaginé, tout a été inhabituel dans sa préparation.

Don King, qui est noir lui aussi,

l'inventeur et l'un des organisateurs du combat, a dû employer des arguments d'un genre nouveau pour convaincre les deux boxeurs d'accepter de s'affronter.

Il a dû en appeler au Coran et à Allah pour persuader Mohamed Ali: «Souviens toi que le Coran a dit que l'homme noir sortirait le monde de l'obscurité. Mahomet dit que nous sommes ceux qui permettrons le changement du cours de l'histoire. Tu ne peux pas y échapper, c'est le destin» a déclaré l'organisateur noir à Ali qui, après un instant de réflexion répondit «O.K., je marche, maintenant va convaincre George».

Georges Foreman était beaucoup plus

réticent. Il devait en effet encore livrer un autre combat en mars pour défendre son titre à Caracas, au Venezuela. Don King fit valoir que ce combat «aurait un immense impact dans le monde entier» et il ajouta: «c'est un symbole, nous pouvons montrer au monde que les Noirs peuvent organiser une grande compétition à la perfection et avec dignité».

Finalement, l'accord fut conclu par une simple poignée de mains. Sans contrat, ni hommes de loi, d'homme à homme.

DON KING

Don King est un personnage impressionnant qui mesure 190 m. et pèse plus de la cent kilos. Ses cheveux se dressent sur la tête comme les piquants d'un porc-épic effrayé.

Il porte toujours des vêtements de couleur et ses doigts scintillent des éclats de bagues et des diamants qui les recouvrent. Autodidacte, il est fier de ses origines noires et ne cache pas son passé marqué de quatre ans de prison pour complicité de meurtre.

Il n'est pas le seul à avoir pensé à ce match, mais il est probablement le seul à qui les deux boxeurs pouvaient faire confiance.

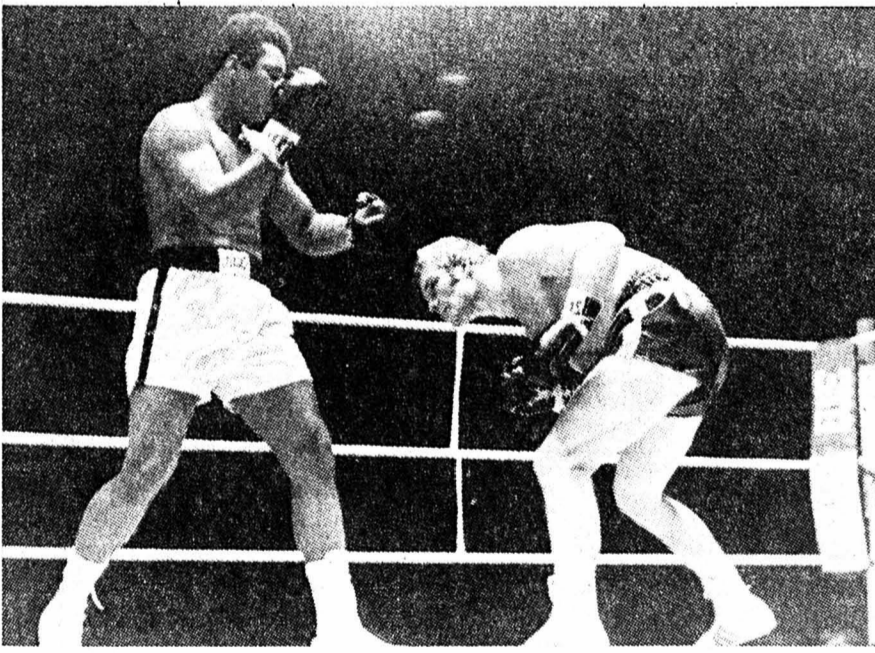
C'est donc à lui que revenait d'organiser ce combat qui se déroulera dans un stade de plus de 60.000 places au cœur de l'Afrique et sera retransmis dans le monde entier.

Le général Mobutu, président du Zaïre, qui a été contacté par l'intermédiaire d'une entreprise suisse qui finance une partie du combat, se montra dès le départ enthousiasmé par le projet.

5 MILLIONS DE DOLLARS

Les deux hommes «l'ancien jeune délinquant du Ghetto de Houston» et le «poète-cogneur descendant d'esclaves du Kentucky», recevront les plus grosses bourses jamais allouées à des boxeurs dans l'histoire de ce sport: cinq millions de dollars chacun (24 millions de FF.).

On estime qu'un milliard de spectateurs suivront le combat sur leurs écrans de télévision. Il devrait rapporter 168 millions de FF aux organisateurs.



LE BON VIEUX TEMPS. — Cassius Clay battait l'Allemand Blin sans difficulté. Mais qu'en sera-t-il dans quelque temps face à Foreman? L'avenir paraît moins souriant. (Photo A.S.L.)

aviron

Championnats du monde

Début aujourd'hui au Rotsee

Depuis mercredi après-midi Lucerne vit à l'heure des championnats du monde. A partir d'aujourd'hui les yeux du monde entier seront braqués sur le paisible Rotsee, où se dérouleront (jusqu'au 8 septembre) les championnats du monde d'aviron (féminins et masculins). L'ouverture officielle de ces joutes sportives a eu lieu hier après-midi devant l'Hôtel de ville de Lucerne, où les autorités de la ville, représentées par le conseiller national Dr. H. Meyer, la Fédération suisse d'aviron et la Fédération internationale saluèrent les représentants de 21 nations, qui avaient participé au cortège à travers les rues de la ville.

Des centaines, voire des milliers de spectateurs ont assisté à cette cérémonie aussi simple que sympathique. Donnant suite à l'appel des organisateurs, les habitants de Lucerne avaient pavoisé pour l'occasion, transformant la capitale en «Jardin» multicolore.

Le chef de la police cantonale lucernoise, qui a mis au point un dispositif spécial, nous a déclaré hier matin, que les organisateurs attendaient jusqu'à 40.000 spectateurs par jour. Voilà la raison pour laquelle des places de parc on

dû être trouvées. Une autoroute non achevée et une autre place, surplombant le Rotsee, permettront aux spectateurs motorisés d'y déposer leurs véhicules. Un service d'autocar direct assurera d'autre part le transport des voyageurs de la gare au Rotsee.

Tirage au sort des séries Suissesses peu chanceuses

Le tirage au sort de l'ordre des départs des séries des championnats du monde féminin de Lucerne n'a pas été particulièrement favorable aux Suissesses. En double scull, Marie-Claire Christin et Yvette Lancoud affronteront la France, la Tchécoslovaquie, l'URSS et la Bulgarie. En skiff, Marisa Ernst sera opposée aux représentantes de France, de Tchécoslovaquie, de Hollande et d'Australie. C'est dire qu'aucun des deux bateaux helvétiques n'a la moindre chance de se qualifier directement pour les demi-finales de samedi.

hockey sur glace

CSCA Moscou conserve la coupe d'Europe

C'est très facilement que le CSCA Moscou a récidivé sa victoire de l'an dernier dans la coupe d'Europe des champions. En match retour de la finale joué à Moscou, l'équipe de l'armée soviétique a battu Brynaes Gavle, champion de Suède, par 12-3 (3-1, 7-1, 2-1). A lui seul, l'international Charlamov a marqué six fois. Les Soviétiques avaient déjà remporté le match aller par 6-2.

Maculature soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

OFFRES D'EMPLOIS

LES GRANDS MAGASINS
Gonset
 NEUCHÂTEL
 engageant
VENDEUSES

pour les rayons

Confection dames
Articles Messieurs
Papeterie
Jouets
Articles de ménage
Meubles

Bons salaires, places stables.
 Semaine de 5 jours avec congés par rotation.
 Rabais sur achats personnels, tous les avantages sociaux actuels (caisses maladie-accidents-pension).

S'adresser au bureau de réception, 5^{me} étage, ou prendre rendez-vous par téléphone au No 25 02 52.

Entreprise F. Rusconi, à Fribourg, cherche plusieurs **carreleurs qualifiés**

Salaires intéressants. Avantages sociaux. Engagement immédiat. Tél. (037) 24 33 04.

HOTEL-RESTAURANT DE L'UNION, SALVAN cherche **sommelières**

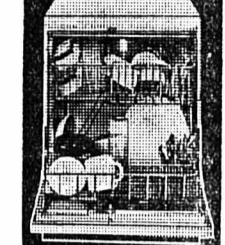
salaires garantis. Entrée immédiate ou à convenir. Tél. (026) 8 15 08.

Café du Théâtre, Neuchâtel, tél. (038) 25 29 77, cherche :

commis de cuisine
sommelières
lingère
BARMAID

Entrée immédiate ou date à convenir.
 Prière de s'adresser à R. Schweizer, tenancier.

Laver la vaisselle avec **Miele**



Testé le meilleur

- 10 couverts
- cuve inox
- adoucisseur incorporé
- 3 bras d'aspersion

dès Fr. 1990.—
 Rabais ou reprise jusqu'à Fr. 300.—
 Service après-vente très rapide par voiture. Radio-Appel.

CRETEGNY & CIE
 COMPTOIR MÉNAGER
 Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL ☎ 25 69 21



une idée —
meubles perrenoud

Rue de la Truelle 1, Neuchâtel

A vendre **meubles perrenoud**

A vendre **meubles perrenoud**

mobiliers complets neufs de fabrication suisse, composés de :

- 1 chambre à coucher en noyer ble à rallonges et chaises recouvertes, 1 couvre-lit et un tour de lit, 1 salle à manger avec buffet-paroi en noyer véritable, 1 table de tissu, 1 salon avec canapé transformable en lit à 2 places, 1 table de cuisine et 4 chaises assorties rembourrées, l'ensemble Fr. 5400.—.

Entreposage gratuit jusqu'à fin 1975. Crédit possible, documentation sur demande.
 Jean Theurillat, Bachelin 15, 2072 Saint-Blaise. Téléphone aux heures des repas au (038) 31 51 00.

Votre **désir** être **aide**



nettoyage moderne des fenêtres

dans l'industrie, le commerce et le ménage, parce que :

- tout en restant par terre, on peut nettoyer, sans peine et sans monter sur une échelle, à une hauteur de 4 à 5 mètres;
- on ne doit plus travailler avec de l'eau, un seau, une éponge et une peau de chamois ou un torchon;
- on lave sans éclaboussures et sans mouiller tout autour de soi;
- les coins des carreaux sont également parfaitement nettoyés;
- la méthode VETROSOL économise le travail, les forces, le temps et les frais.

Bon pour une démonstration-gratuit

vetrosol ag

8733 Eschenbach, Rebhalde 7
 Téléphone (055) 86 33 44

Tsapp 2068 Hauterive
automobiles

Georges Hugli Tél. (038) 33 50 77
 Atelier : Rouges-Terres 1b

Fermé du 2 au 23 septembre 1974 pour cause de service militaire

DEMANDES D'EMPLOIS
Suisse allemande

(20 ans), possédant diplômes de commerce et bureau de voyages, cherche place intéressante pour compléter ses connaissances en langue française.
 Entrée : 1^{er} octobre ou à convenir.
 Faire offres à M. Gartmann, Melchtalstrasse 4, 3014 Berne.

Monteur en chauffage

central cherche place.
 Adresser offres écrites à CY 2175 au bureau du journal.

Courte-pointière

cherche travail à domicile. Tél. 33 41 59.

ARCHITECTE TECHNICIEN

cherche empl. Faire offres sous chiffres 22-472604 à Publicitas, 1401 Yverdon.

Dem. à acheter

J'achèterais des **POINTS SILVA** et Mondo. Ecrire sous chiffres 2975 L à Orell Füssli Publicité S.A., Bel-Air 1, 1002 Lausanne.

J'achète machine pour le bois, **dégau-chisseuse-raboteuse**

Tél. (038) 53 31 62.

Prof. médicales

Dr Clottu
 SAINT-BLAISE

de retour

F. Wildbolz-Girard
 pédicure diplômée

absente du 30 août au 8 septembre

Prof. médicales auxiliaires

MADAME Edw. Haneschka de retour
 Rue du Concert 4
 Tél. 25 19 51.

APPRENTISSAGES

La librairie-papeterie Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche

1 apprenti(e) de commerce

Apprentissage complet dans une maison bien organisée et faisant le commerce d'articles plaisants.

Se présenter au bureau en prenant rendez-vous par téléphone au (038) 25 44 66.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre **MINI 1000 break**

1968, expertisée, bon état.
 Tél. 33 36 55, dès 19 heures.

A vendre **Peugeot 404**

modèle 1963, expertisée.
 Tél. (038) 33 40 80.

OCCASIONS 2 CV

1969, grise
DYANE
 1970, beige,
EXPERTISÉES

Garage de la Station,
 2042 Valangin.
 Tél. 36 11 30.

A vendre, pour raison de santé, beau **yacht**

très soigné, coque polyester, revêtement intérieur en bois. Dimensions : 10 m 75 x 3 m 10. Moteur Diesel Perkins. Bouée d'attache privée au lac de Morat, place d'amarrage dans port du lac de Bienne. Indication de prix : 78.000 fr. (valeur neuf : 110.000 francs). Hivernage 1974-1975 payé.

Adresser offres sous chiffres K 920355 à Publicitas, rue des Terreaux 3-5, 2000 Neuchâtel.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Coupé **Ford Capri 1300**

modèle 1969
 Expertisée.
 Prix Fr. 4200.—
 Grandes facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38
 Tél. 038 25 16 28
 25 00 98

Pour bricoleur, à vendre **TRIUMPH GT 6 MK 2**

fin 1968, peinture neuve, embrayage neuf, pont arrière défectueux.
 Tél. (038) 42 10 25.

A vendre **Caravane 450 Adria**

équipée pour hiver, + avertisseur et assurances. Prix intéressant.
 Tél. 42 28 43.

A vendre **Suzuki 50 cm3**

partiellement révisée, plaques et assurances payées jusqu'à fin 1974.
 Tél. 25 59 14, Jeudi matin, de 8 à 10 heures.

A vendre voiture **Morris 850**

carrosserie accidentée ; prix à discuter.
 Tél. (038) 24 25 61, heures des repas.

Je cherche **Mini 1000** ou Renault 4 L

Faire offre : garage de la Croix, F. Stubi, Montmollin.
 Tél. 31 40 66.

Occasion unique TOYOTA COROLLA

1970, expertisée, Fr. 2900.—

Garage M. BARDO S.A., Sablons 47, Neuchâtel.

Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

UTILITAIRE RENAULT ESTAFETTE

Pick-up. Bâchée, août 1973, 5300 km, 9500 fr.
 Tél. (038) 47 16 12, (032) 83 26 20.

Simca 1200 S

coupé, 68.000 km. Expertisée. Modèle 1968, très bon état, 4000 fr.
 Tél. 42 27 76, dès 19 heures.

A vendre **VW 1200**

94.000 km, bonne occasion.
 Tél. 33 21 68.

A vendre **voilier**

à cabine, 6 m, acajou, 14 m2 volume, avec moteur. Eventuellement placé au port de Bevaix.
 Tél. 46 15 86.

A vendre **Triumph Trident**

5000 km, état de neuf.
 Tél. (038) 24 30 75.

A vendre, pour raison de santé, beau **yacht**

très soigné, coque polyester, revêtement intérieur en bois. Dimensions : 10 m 75 x 3 m 10. Moteur Diesel Perkins. Bouée d'attache privée au lac de Morat, place d'amarrage dans port du lac de Bienne. Indication de prix : 78.000 fr. (valeur neuf : 110.000 francs). Hivernage 1974-1975 payé.

Adresser offres sous chiffres K 920355 à Publicitas, rue des Terreaux 3-5, 2000 Neuchâtel.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Coupé **Ford Capri 1300**


modèle 1969
 Expertisée.
 Prix Fr. 4200.—
 Grandes facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38
 Tél. 038 25 16 28
 25 00 98

A vendre **ALFA ROMEO 2000 GTV**

neuve, pour cause de rupture de contrat. Prix très intéressant. Garantie d'usine.
GARAGE DU VAL-DE-RUZ,
 2043 Boudevilliers.
 Tél. (038) 36 15 15 ou (038) 41 37 03, le soir.

RENAULT



GARAGE DU VAL-DE-RUZ
 2043 BOUDEVILLIERS
 Tél. (038) 36 15 15

OCCASIONS EXPERTISÉES

livrables immédiatement

CITRON AMI 8 BREAK
 1972, 22.000 km, Fr. 5500.—

TAUNUS 1600 L
 4 portes, 1973, 36.000 km, Fr. 7800.—

FIAT 128 RALLYE
 1973, 42.000 km, Fr. 7300.—

FIAT 127
 1973, 53.000 km, Fr. 4900.—

FORD CORTINA GT
 1969, 73.000 km, Fr. 2900.—

MINI 1275 GT
 1972, 52.000 km, Fr. 5500.—

PEUGEOT ASCONA 16 S
 1973, 32.000 km, Fr. 8900.—

RENAULT 4 L
 1973, 15.000 km, Fr. 5800.—

RENAULT 6 TL
 1973, 32.000 km, Fr. 6500.—

RENAULT 5 TL
 1974, 10.000 km, Fr. 7900.—

PEUGEOT 304
 toit ouvrant, 1973, 38.000 km, Fr. 7900.—

PEUGEOT 204
 1972, 17.000 km, Fr. 7300.—

AUTO-MARCHÉ 2087 CORNAUX

Tél. (038) 47 16 12, (032) 83 26 20.

OCCASIONS AVANTAGEUSES

PEUGEOT 204	6 CV	1965	blanche
PEUGEOT 204 L	6 CV	1968	turquoise
PEUGEOT 204 GL	6 CV	1968	verte
PEUGEOT 204 GL	6 CV	1970	beige
PEUGEOT 304	7 CV	1970	beige
PEUGEOT 404	9 CV	1964	bleue
PEUGEOT Break 404	9 CV	1971	beige
PEUGEOT Break 504	11 CV	1972	beige
DAF 33	4 CV	1969	blanche
FARGO 700	4 CV	1965	beige
VW 1300	7 CV	1966	verte
VW 1500 Variant	8 CV	1969	beige
TAUNUS 12 M	6 CV	1964	grise
ALFA 1750	9 CV	1970	blanche
RENAULT 4	5 CV	1968	beige
RENAULT 10	6 CV	1969	grise
RENAULT 16	8 CV	1967	grise
CITROËN DIANE	4 CV	1969	blanche
CITROËN AMI	4 CV	1970	beige
CITROËN AMI 8	5 CV	1971	bleue
LANCIA FULVIA 1,3	7 CV	1970	blanche

Demandez liste complète avec détails et prix
 Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile

M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie
GARAGE DU LITTORAL
 AGENCE PEUGEOT

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises
 NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes)

OMEGA

Pour notre **DIVISION ÉBAUCHES**, nous cherchons **mécaniciens faiseurs d'étampes**

Ces collaborateurs, appelés à travailler de manière indépendante, se verront confier la fabrication d'étampes (sur la base de croquis et d'indications orales) ; ils en assureront également la réparation et l'entretien.

Les candidats sont priés de s'annoncer à OMEGA, Division du personnel technique et de production, 2500 Bienne.
 Tél. (032) 41 09 11, Interne 2591.

Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A.

AVIS DIVERS

plastiglas sa

125, rue de la Côte 2000 Neuchâtel
 Tél. (038) 25 28 76 Tx 35 313 fuchs ch

S.A. pour le développement industriel et artistique d'articles en

VERRE ACRYLIQUE et autres PLASTIQUES

Housses pour machines. Articles de bureau, classeurs, fourres, étuis en plastique souple.
PERSPEX, PLEXIGLAS, HESAGLAS.

Poissons frais

recommandés cette semaine

Filets de carrelets
 Recette: Filets de carrelets à la Bretonne

Passer 300 à 400 g de filets de carrelets frais à la farine. Faire cuire au beurre. Dresser sur un plat. Tenir au chaud. Faire sauter au beurre et à la poêle quelques oignons émincés. Ajouter câpres, crevettes décortiquées et fines herbes hachées. Finir avec un jus de citron. Verser sur les filets de carrelets.

Lehnherr frères
 Le magasin spécialisé - GROS ET DÉTAIL
 NEUCHÂTEL - Rue Fleury 7 Tél. (038) 25 30 92
 Fermeture hebdomadaire : le lundi

GODET VINS Auvernier

Le nouveau catalogue, édition 1974-1975

trains Märklin

vient d'arriver. Il coûte 2 fr. Agent officiel :

Papeterie Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

ALLIANCES Acharlet

HORLOGERIE BIJOUTERIE (sous le Théâtre) NEUCHÂTEL

FAN

Vous faites de la publicité ? pensez alors qu'une **PETITE ANNONCE** est toujours lue quand elle paraît dans la **FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**

Futurs retraités, faites les pas qui vous mèneront à la liberté!

On ne part pas en retraite. On change d'occupation. Voilà la vérité. Se reposer, c'est changer d'activité. Mais l'immense avantage de la retraite c'est qu'elle vous apporte la première des sécurités: la certitude d'une rentrée financière qui vous assurera, en principe, le minimum vital. C'est en cela, surtout, que la retraite est ressentie comme une libération. Elle vous laisse le choix de vos futures occupations. Futurs retraités, cela signifie, futurs travailleurs, mais, pour une fois et pour beaucoup, un travail accepté dans la liberté et dans la joie.

Quels problèmes se posent aux futurs retraités? Non plus celui du plein emploi, mais celui de la pleine occupation. Le besoin de repos fera que cette pleine occupation ne prendra que quelques heures par jour. Un travail à mi-temps, si l'on veut. Car, qui que l'on soit et sous réserve d'être en bonne santé, les futurs retraités n'ont qu'un problème à résoudre: celui de s'occuper. En ce sens les problèmes, comme toujours d'ailleurs, sont strictement personnels. Et c'est la première difficulté.

Les futurs retraités doivent savoir qu'ils auront brutalement, dans bien des circonstances, à se retrouver avec eux-mêmes. C'est la rencontre avec une personne que l'on croyait bien connaître et que l'on redécouvre. C'est le moment des grandes retrouvailles. La première chose qui arrive à un futur retraité près de recouvrer sa liberté c'est de se pencher sur son passé.

Les futurs retraités doivent tous savoir que si l'avenir leur est en quelque sorte assuré, ils auront à s'interroger sur leur passé. Des confidences que nous avons pu recueillir, tous les futurs retraités ne sa-

vent pas qu'ils vont être pris dans une sorte de mécanique silencieuse qui les fera, tous sans exception, s'interroger sur leur passé. Qui sont-ils? D'où viennent-ils? Où en sont-ils? Cette irruption brutale du passé dans l'existence du futur retraité est une constante.

C'est le moment de faire le point. C'est le moment où se posent les questions que l'on croyait avoir résolues parce qu'on les avait oubliées ou écartées. L'une des questions les plus fréquentes est sans doute un peu prétentieuse: et maintenant que va-t-il se passer? Les psychologues ont remarqué que c'est aux approches de la retraite que pour un grand nombre de bénéficiaires se soulèvent les questions dites de «finalité». Quel est le but de la vie maintenant qu'on a tant et tant travaillé? Pour arriver à quoi? Tout cela a-t-il un sens? Le temps libre donne du temps pour la réflexion.

Ce n'est pas un hasard si le moment venu de la retraite coïncide avec un besoin de lectures. Ce besoin est déjà ressenti bien avant que ne sonne l'heure de décaler. Chose assez curieuse, d'ailleurs, plus on approche de la retraite moins les lectures sont frivoles. Jusqu'à présent on avait travaillé pour vivre, avec l'approche de la retraite on voudrait vivre pour savoir ou pour connaître.

Nous avons tous ou un besoin de savoir ou un besoin de connaître. La vie quotidienne, consacrée au travail, ne nous a pas permis d'affirmer notre savoir ou de parachever nos connaissances. C'est donc à une certaine qualité de la vie que les futurs retraités doivent se préparer. Si l'on a besoin de savoir on activera ses recherches. Si l'on a besoin de

connaître, on essaiera de trouver une question à ses réponses. Dans tous les cas, et souvent sans que l'on s'en rende compte, les futurs retraités aspirent à une bien meilleure qualité de la vie. Il ne s'agit même plus de mieux être. Il s'agit d'être autrement.

Ce mieux-être a été patiemment obtenu. C'est toute une vie de travail qui trouve son achèvement matériel. Cet achèvement matériel n'est pas seulement la petite maison. Il est faux de croire que, sincèrement, les futurs retraités aspirent à ne rien faire. Il s'agira de faire autre chose, dans un autre climat.

Il faut dire aux futurs retraités que s'il est vrai que rien ne sera comme avant parce que l'on aura rompu avec de vieilles habitudes professionnelles, c'est vers quelque chose de mieux que l'on se dirige parce que l'on se défait peu à peu des contraintes. Ce n'est pas encore la sagesse. La sagesse ne s'apprend pas. C'est à ce retour vers soi et en soi qu'il faut se préparer. Ce n'est pas davantage un hasard si le diction affirme qu'en vieillissant le diable se fait ermite. En vieillissant on se sépare du vieil homme pour revêtir de nouveaux habits. Ces habits sont le plus souvent intellectuels, parfois artistiques, et, chose assez révélatrice, d'ordre spirituel sans que pour autant on se prépare à la mort.

Se préparer à la retraite c'est se préparer à une véritable mue dans la liberté: une mue intellectuelle, artistique, spirituelle, mais toujours un changement que l'on doit chercher aussi fécond que possible parce que précisément pour la première fois dans l'existence... c'est possible.

L'automne sous la pluie



Ce ravissant ensemble est d'André Ledoux: blouson en loden beige, col surplumé, boutonnages sous patte et jupe en lainage pied-de-poule marron et beige.

Le sommeil: atout principal de notre équilibre intérieur

Si les meilleurs spécialistes sont divisés sur le phénomène physiologique qui provoque l'assoupissement, sur les causes du sommeil, tous sont d'accord pour en attester l'extrême importance quant à l'équilibre physique de l'individu et à son maintien en bonne santé. Il faut apprendre à dormir et, principalement pour les sujets qui souffrent d'insomnie, organiser matériellement le sommeil afin qu'il se déroule dans les meilleures conditions possibles, en tout cas les plus favorables.

Une chose est certaine, le sommeil est une fonction de défense de l'organisme, destinée à éviter l'épuisement de l'énergie; il ne faut pas attendre d'avoir sommeil pour dormir. Les bâillements, la sensation de fatigue extrême, les paupières lourdes, sont des signes que l'épuisement de l'énergie est commencé, c'est avant qu'ils se manifestent qu'il faut se coucher. Pour les repas, vous déjeunez et vous dînez à heures fixes, en ce qui concerne le sommeil, c'est pareil. Surtout si vous êtes sujet à l'insomnie, couchez-vous et levez-vous toujours aux mêmes heures. Il est bien certain qu'actuellement le

calme total est difficile à réaliser. Il faut tout de même essayer d'obtenir un silence nécessaire à un bon sommeil. Il faut choisir la pièce la plus éloignée de la rue ou des voisins; si le silence n'est pas absolu, vous pouvez vous habituer à dormir avec des boules ou du coton dans les oreilles.

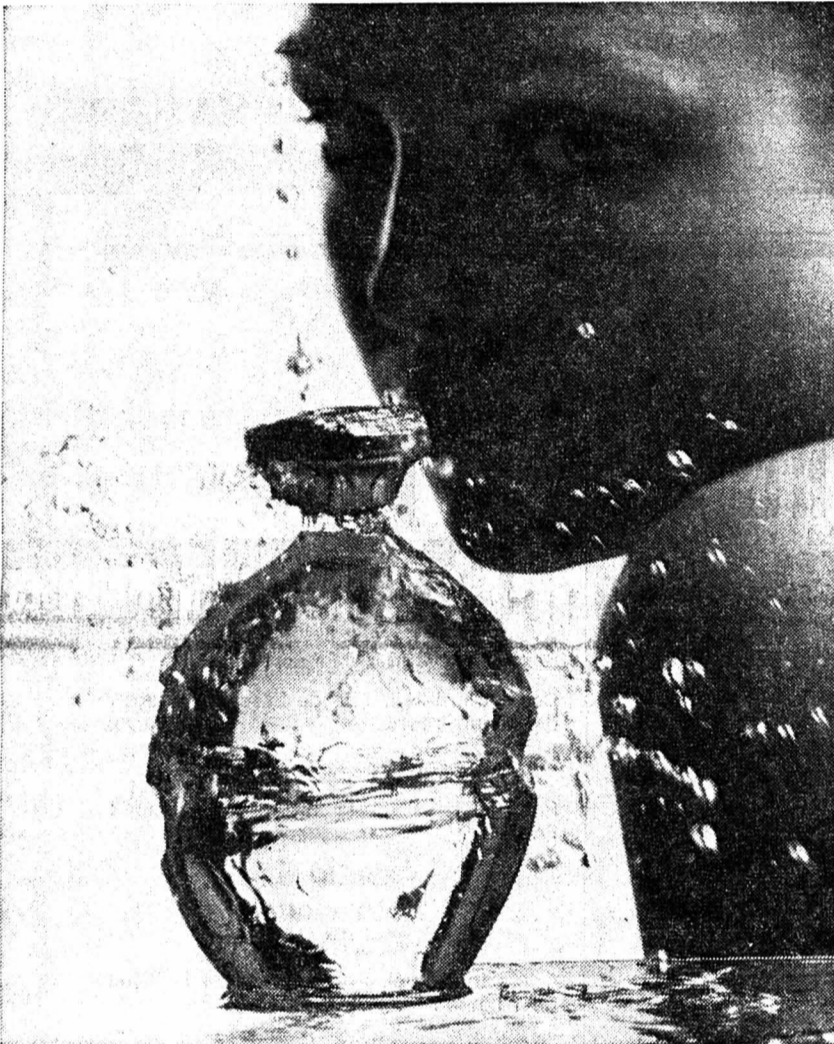
L'obscurité est aussi indispensable. Elle doit être totale, évitez les veilleuses. Pour bien dormir, ayez de préférence votre lit orienté tête au nord, pieds au sud. Il faut veiller à ce que le lit soit bien fait, pas de plis fréquents aux draps, pas de couvertures trop lourdes ou de couvre-pieds qui peuvent gêner le sommeil.

Il est recommandé de se coucher sur le côté droit. Si votre digestion n'est pas complètement terminée, cette position la favorise. Les psychologues recommandent en début de sommeil la position en «chien de fusil» qui est celle du fœtus dans le sein de sa mère.

Prêt-à-porter
Chère Couture
ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 25 43 46

vitasec
NETTOYAGE A SEC
LE BON SERVICE
POUR PEU D'ARGENT
NEUCHÂTEL: Flandres 1, Battieux 3
LA NEUVEVILLE: rue du Port

FRÂCHEUR ET HUMIDITÉ POUR VOTRE PEAU
BINELLA
aqua moist
pharmacie parfumerie bornand
RUE ST-MAURICE, TEL. 25 34 44, NEUCHÂTEL



Qui veut de l'eau? Celles qui aiment la pureté et la simplicité... (Photo Guerlain)

L'EAU: UN PRODUIT DE BEAUTÉ EFFICACE

Pour la toilette du matin, la douche est préférable. Mais avant de parler douche il est utile de rappeler que la peau est en évolution constante, qu'elle est formée d'un nombre considérable de cellules qui se renouvellent.

Les jeunes cellules vont des couches les plus profondes vers la superficie, repoussant les vieilles cellules. Celles-ci se chargent de graisse, deviennent cornées et perdent toute vitalité. Il se produit alors une desquamation normale, lorsque transformées en déchets épidermiques elles tombent.

Si les pores ne sont pas débarrassés des déchets qui les bouchent, la peau

ne pourra pas remplir son rôle d'élimination. Elle gardera donc tous les déchets qu'elle aura cueillis au cours d'une journée, mais aussi une grande partie des poisons qu'elle élabore tout organisme vivant.

Faites cette expérience: après vous être bien démaquillée étalez sur votre visage une quantité modérée de votre crème de soins que vous garderez un instant, le temps de continuer votre toilette. Avant d'enlever la crème qui n'a pas pénétré dans votre épiderme, faites chauffer une casserole d'eau, plongez une serviette, essorez rapidement et, encore chaude, posez-la sur votre visage. Gardez-la le plus longtemps possible. Maquillez-vous tout de suite après l'avoir enlevée en commençant par étaler un lait ou une crème hydratante.

Vous aurez ainsi une agréable sensation de fraîcheur et de jeunesse. C'est un des mille secrets de beauté que vous offre l'eau, cette richesse que même le plus pauvre possède. Selon qu'elle soit chaude ou froide, mêlée à un produit ou à un autre, elle vous apporte mille possibilités de beauté.

Moisturizing Lotion, L'Hydratant de clinique

Non, ce n'est pas un hydratant ordinaire. Il est génial. Car sa formule scientifique est basée sur l'essentiel des théories d'un brillant dermatologue, sur sa conception de ce que doit être une hydratation réellement efficace de la peau.

KINDLER
Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHÂTEL

pour des vêtements propres!
mode
BASSIN 8 - GOUTTES-D'OR 92
SAINT-BLAISE: Grand-Rue 8

Mesdames,
Les nouveautés d'automne en
**ROBES, DEUX-PIÈCES
MANTEAUX**
arrivent journellement
à la Belette
SOUS LES ARCADES
votre spécialiste
pour toutes les tailles
Fbg de l'Hôpital 9
Tél. 25 20 20 et 25 20 18

Pour affiner la taille et donner de la souplesse aux hanches...



Faites régulièrement, matin et soir, ce simple mouvement vingt fois: jambes écartées, un bras à la verticale, penchez-vous le plus loin possible à droite, puis à gauche.

LES ŒUFS

Economiques et faciles à cuisiner, les œufs peuvent entrer dans la composition de nombreux plats. Leur haute valeur nutritive en fait de plus en plus un aliment de choix pour les enfants, comme pour les adultes.

Savez-vous qu'un œuf moyen assure à lui seul la ration quotidienne de protéides nécessaires à une personne de 60 kg? Or les protéides, on le sait, permettent essentiellement de réparer l'usure normale des tissus et de reconstituer les cellules.

Riches en protéines et en lipides très digestibles en raison de leur état de fine émulsion, les œufs renferment aussi toutes sortes de sels minéraux et de vitamines (E - K - B1 - B2 - P-P).

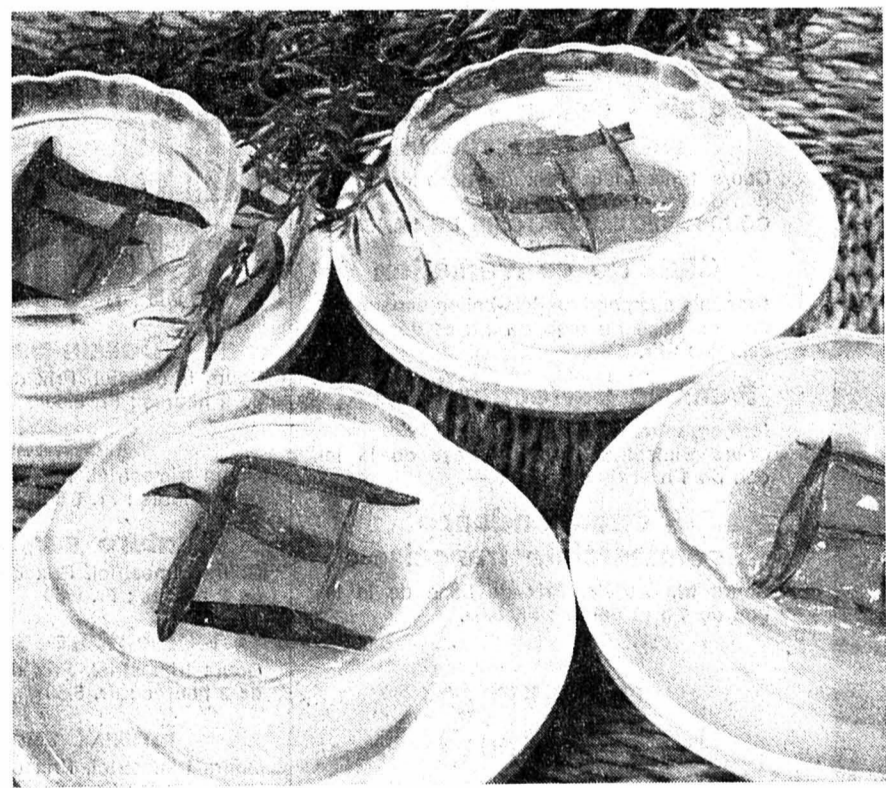
On reproche souvent aux œufs de provoquer des troubles hépatiques. Hormis certaines intolérances, d'ailleurs rares, il faut plutôt incriminer le mode de cuisson: matière grasse cuisant trop vite ou impropre à supporter une trop grande chaleur. Il faut savoir que l'œuf poché, à la coque, ou mollet est le plus digeste.

Les œufs doivent être consommés très

frais et provenir d'un élevage de poules élevées en liberté, alimentées sainement et sans antibiotiques. C'est pourquoi le meilleur œuf est «l'œuf de ferme».

Les œufs d'une dizaine de jours sont encore bons, mais par prudence, si vous faites une omelette, cassez-les séparément. Il existe un moyen simple pour reconnaître la fraîcheur des œufs: plongez-les dans une cuvette remplie d'eau froide. De un à trois jours l'œuf frais demeure horizontal au fond de l'eau. De quatre à huit jours l'œuf se soulève légèrement sur sa pointe. De huit à douze jours l'œuf se soulève un peu plus formant un angle. De douze à dix-huit jours l'œuf se tient en position oblique. Trois semaines ou un mois, l'œuf reste vertical. Plus vieux, l'œuf flotte dans l'eau.

Un conseil: avant de battre vos œufs en omelette, ajoutez-leur une cuillerée à café d'eau et une autre de lait pour chaque œuf. Faites cuire très lentement. Vous obtiendrez une omelette succulente.



Quelques recettes Œufs aux tomates

Lavez et creusez à moitié 1 belle tomate par personne. Cuissez à four chaud, 30 minutes, avec sel, poivre et un peu d'huile. Sortez du four et cassez un œuf dans chaque tomate, et garnissez d'une cuillerée de crème fraîche. Salez, poivrez et remettez au four jusqu'à ce que le blanc des œufs soit cuit. Servez immédiatement.

Gratin d'œufs au vert

(Pour 4 personnes)
Ingrédients: 4 œufs, 100 g de jambon, 50 g d'oseille, 100 g de cœur de laitue, 50 g de beurre, 100 g de parmesan râpé, du sel, du poivre.

Dans une casserole à fond épais, faites rissoler le jambon taillé en dés. Ajoutez-y les œufs, assaisonnez et laissez cuire en remuant sans arrêt à l'aide d'une cuiller en bois. Dressez dans de petits

ramequins en alternant par couches les œufs, la laitue et l'oseille, ces deux dernières ciselées. Saupoudrez de parmesan et faites gratiner.

Préparation: 10 minutes.
Cuisson: 2 X 5 minutes.

Œufs en cocotte à l'estragon

(Pour 4 personnes)
Ingrédients: 8 œufs, 20 g de beurre, 2 branches d'estragon, du sel, du poivre.

Portez le beurre dans quatre petites cocottes. Placez ces cocottes au bain-marie. Lorsque le beurre est fondu, cassez 2 œufs dans chaque cocotte et assaisonnez de sel et de poivre. Laissez cuire. Pendant ce temps, faites blanchir des feuilles d'estragon dans de l'eau bouillante salée. Lorsque les œufs sont cuits, dressez les feuilles d'estragon et servez bien chaud.

Préparation: 3 minutes.
Cuisson: 12 à 15 minutes.

+++TELEGRAMME+++

nous sommes heureux de votre décision de poursuivre vos voyages en Grèce comme pré-vu - stop - nous confirmons que les établissements hôteliers, vols internes d'olympic airways, croisières en bateau et excursions à l'intérieur du pays fonctionnent normalement - stop

office national hellénique de tourisme

Nous continuons d'amener nos clients en Grèce: Tous les samedis par BALAIR, filiale de SWISSAIR

Athènes 7 jours dès **Fr. 553.-**

Rhodes 7 jours dès **Fr. 670.-**

En outre, toutes les semaines, croisières «Aphrodite» et vacances balnéaires à Rhodes 14 jours dès Fr. 963.-



Pour de plus belles vacances

Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, 24 45 00 Bienne 3, Dufour 17/Collège, 22 14 22 Aarau, Arosa, Ascona, Baden, Bâle, Berne, Frauenfeld, Genève, Interlaken, Locarno, Lugano, Lucerne, Olten, Pfäfers, Regensdorf, Renens, Rorschach, St-Gall, Schlieren, Uster, Wetzikon, Wil, Yverdon, Zug, Zurich

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE

PIANOS — DÉBARRAS CAVES — GALETAS — LOGEMENTS
VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS
DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel

Tél. (038) 25 35 90

TOSALLI - TONDEUSES À GAZON

COLOMBIER - AV. DE LA GARE - TÉLÉPHONE 41 23 12

Elle est belle... pratique !

la nouvelle JACOBSEN

Et le service d'entretien, aujourd'hui, cela compte.

Nous vendons beaucoup de Jacobsen et réparons toutes les marques

Donc, rendez-vous chez Tosalli.

PLUS QUE **4** JOURS!
ET ILYAURA
UNE PETITE VOITURE,
GRANDE COMME ÇA

Calme même à 130 km/h



Pour le grill ou chez soi:

Côtelettes de porc

100 g Fr. 1.50

Cette semaine: saucisses
d'Ajoie, la paire Fr. 1.90



UNIVERSITÉ POPULAIRE NEUCHÂTELOISE

Les cours du semestre d'hiver reprendront dès mi-octobre.

Les programmes détaillés des cours paraîtront à mi-septembre.

Direction et secrétariat:
Collège latin. Tél. 24 76 64.

...votre école-club Migros

maintenant nouveau programme!

LANGUES

Français - allemand - anglais - italien - espagnol portugais - russe

Cours trimestriels. Prix de base de la leçon de 1 h et demie : Fr. 5.—
COURS AVEC LABORATOIRE DE LANGUES

Club de conversation

(français-allemand-anglais-italien-espagnol)
Prix de base du club de 1 h et demie par semaine : Fr. 5.—

Français perfectionnement

(orthographe, grammaire, style)
Cours trimestriel. Prix de base de la leçon de 1 h et demie : Fr. 5.—

Correspondance commerciale française

Cours trimestriels. Prix de base de la leçon de 1 h et demie : Fr. 5.—

COURS COMMERCIAUX

Sténographie (débutants)

Méthode Aimé Paris.
Cours trimestriel. Prix de base de la leçon de 1 h et demie : Fr. 5.—

Dactylographie

Cours trimestriel. Prix de base de la leçon de 1 h et demie : Fr. 6.50.
Parc de machines à disposition.

Comptabilité

Cours trimestriel. Prix de base de la leçon de 2 h : Fr. 8.—, matériel non compris.

Gestion financière

Cours de 4 leçons de 1 h et demie par semaine : Fr. 40.—

Lecture rapide

Cours de 12 leçons de 2 heures : Fr. 120.—

Correspondance commerciale

Cours trimestriel. Prix de base de la leçon de 1 h et demie : Fr. 5.—

ARTS et ARTS APPLIQUÉS

Dessin-peinture

Cours trimestriel. Prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.50

Céramique

Cours trimestriel. Prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.50

Peinture sur porcelaine

Cours trimestriel. Prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.50

Peinture sur bois

Cours trimestriel. Prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.50

Emaux sur cuivre

Cours trimestriel. Prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.50

Tissage

Cours de 12 leçons de 2 heures : Fr. 84.—

Crochet

Cours de 8 leçons de 2 heures : Fr. 52.—

Macramé

Cours de 9 leçons de 2 heures : Fr. 58.50

Ikebana

Cours de 6 leçons de 2 heures : Fr. 39.—

COURS PRATIQUES

Photo

(prises de vues).
Cours de 6 leçons de 2 heures : Fr. 39.—

Photo

(laboratoire)
Cours de 6 leçons de 2 heures : Fr. 60.—

Cinéma

Cours de 8 leçons de 2 heures : Fr. 56.—

Cuisine

Cours de 4 leçons de 3 heures, repas compris : Fr. 60.—

Macrobiotique

Cours de 5 leçons de 2 heures : Fr. 75.—

Couture

(après-midi ou soir)
Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.50

Beauty-school

Cours de 5 leçons de 1 h et demie : Fr. 40.—

Coup de peigne

Cours de 5 leçons de 1 h et demie : Fr. 40.—

SPORTS

Varappe

4 samedis après-midi : Fr. 40.—, transport non compris.

Maintien

Cours de 8 leçons de 1 heure : Fr. 40.—

Delta-plane

Cours de 3 matinées ou 3 après-midi : Fr. 192.—

Self-défense Karaté

Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 h et demie : Fr. 7.50

Équitation

Cours de 6 leçons de 1 heure : Fr. 72.—

Culture physique dames

Cours trimestriel. Prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 5.—

Yoga

Cours trimestriel. Prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 5.—

JEUX

Bridge

Cours de 12 leçons de 2 heures : Fr. 78.—

Echecs

Cours trimestriel. Prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.50

POUR LES JEUNES

Self-défense

Cours trimestriel. Prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 5.—

Danse classique

Prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 5.—

Guitare

Flûte douce

Clarinette

Cours trimestriel. Prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 5.—

Piano

Prix de base de la leçon de 50 minutes : Fr. 18.—

POUR LES AÎNÉS

Club des aînés

Cotisation trimestrielle de Fr. 6.—

MUSIQUE et DANSES

Guitare

Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 5.—

Flûte douce Clarinette

Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 5.—

Piano

Prix de base de la leçon de 50 minutes par semaine : Fr. 18.—

Danse classique

Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 5.—

Danses modernes

Cours de 10 leçons de 1 h et demie : Fr. 50.—

Ecole Club Migros

SECRÉTARIAT:

NEUCHÂTEL

11, rue de l'Hôpital (3^{me} étage)
tél. (038) 25 83 48. - ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 - 12 h et 14-18 heures.

Bulletin d'inscription à retourner au secrétariat de l'Ecole Club.

Mme, Melle, M.

Nom :

Prénom :

Chez :

Rue :

No postal

Localité :

Tél. privé

Tél. bureau

s'inscrit au cours de :

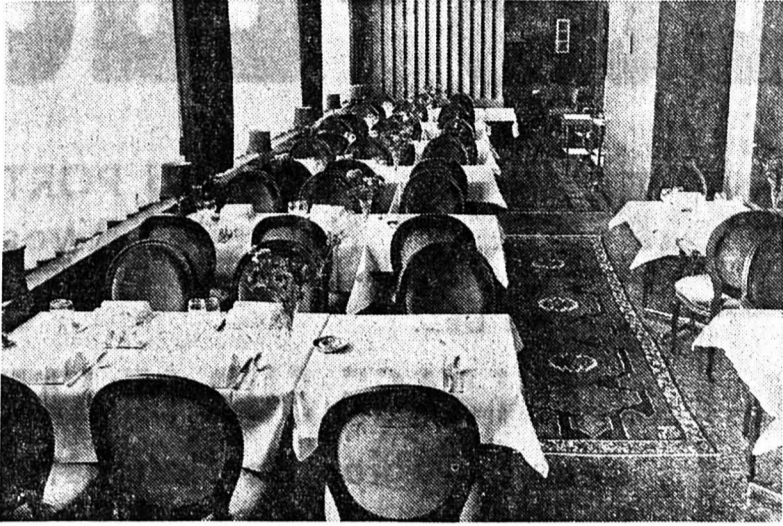
degré : débutants - moyen - avancé (souligner ce qui convient).

Hôtel-Restaurant des Beaux-Arts

Neuchâtel

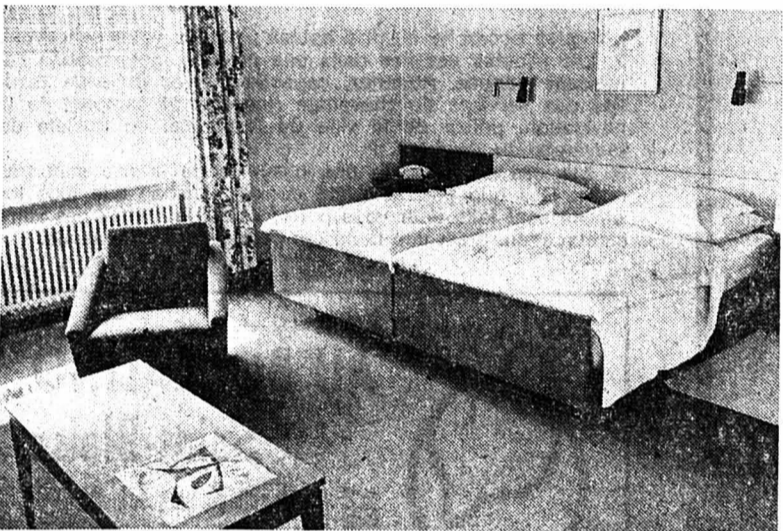
Nouveau propriétaire: J.-M. BALMELLI

Tél. (038) 24 01 51



Trois salles à manger rénovées

pour banquets, mariages, repas de famille, séminaires, assemblées, repas d'affaires.



Hôtel: 46 lits

Chambres avec: W.-C., lavabo, douche ou bain, radio, téléphone, télévision.

Demain, 30 août exceptionnellement:

SOIRÉE NEW-ORLEANS

Menu spécial dès 20 heures

Concert avec

THE JAZZ VAGABONDS

de Neuchâtel

de 22 heures à 1 heure

MENU

Red Beans and Rice

(haricots rouges, riz créole, jambon et saucisson)

RÉSERVEZ VOTRE TABLE



Salon français

Restauration de première qualité

Chaque jour menu complet ou sans premier plat du jour. Carte variée.

BRASSERIE

80 places - service sur assiette dès Fr. 7.—

Bière KRONENBOURG à la pression

2 dl : 1.20 3 dl : 1.50 5 dl : 2.50

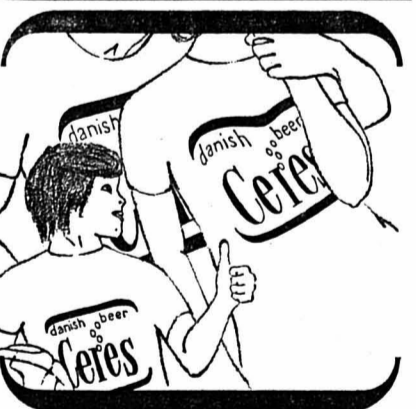
Chaque matin jusqu'à 10 heures: croissant offert

HERNIE

opérée ou récidivée
Slipernia
véritable
SLIP
essais et renseignements:

Neuchâtel:
Pharmacie F. Tripet, rue du Seyon 8, mercredi 4 septembre, le matin de 9 à 12 heures et le premier mercredi matin de chaque mois.

Chaux-de-Fonds:
Dr P.-A. Nussbaumer, Pharmacie Centrale, avenue Léopold-Robert 57, mercredi 4 septembre, l'après-midi de 14 à 17 heures et le premier mercredi après-midi de chaque mois.



A fleur de soif... Une Ceres!
A fleur de peau... Un T-shirt!

SAMEDI MARCHÉ DIGA CERNIER

Pour obtenir les T-shirts, rien de plus simple: envoyez quatre bons « CERES danish beer » à: Wallinger bière SA, case postale, 2001 Neuchâtel, et vous recevrez le T-shirt contre remboursement de Fr. 3.—.

« CERES danish beer » vous offre le premier bon. Vous trouverez un bon imprimé sur chaque carton de « CERES danish beer ».

Les cartons de « CERES danish beer » peuvent être obtenus auprès de nos dépositaires ou de: Wallinger bière SA, 2001 Neuchâtel, téléphone 038 24 36 21.

BON
Nom et adresse:

Une chance rêvée de changer votre vieille CUISINIÈRE électrique.

Nous luttons contre l'inflation

Plus de 50 cuisinières au choix
SIEMENS - THERMA - LE RÊVE
NEFF - INDESIT

De nouveau une offre sensationnelle de votre magasin préféré

Livraison franco



DES RABAIS JUSQU'À

20%
sur le prix du catalogue

Prise à notre dépôt, jusqu'à
25%

Jeanneret & Cie sa Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

Une action Migros, pour les enfants:

BAPTÊME DE L'AIR

organisé en collaboration avec le Club neuchâtelois d'aviation à Colombier

samedi 7 septembre 1974, matin et après-midi

Prix pour les enfants jusqu'à 16 ans: Fr. 15.—

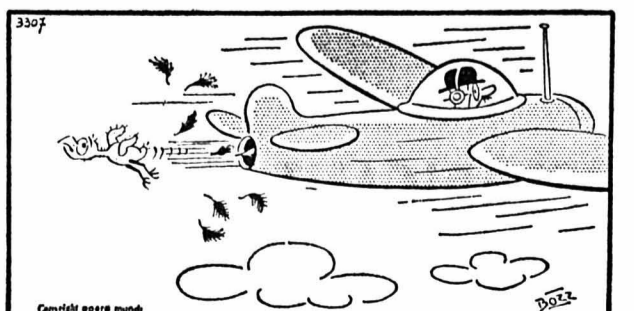
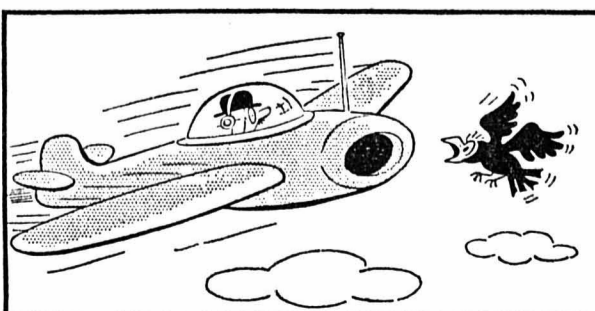
Pour les adultes: Fr. 18.—

Vente des cartes à:

ECOLE CLUB MIGROS, 11, rue de l'Hôpital NEUCHÂTEL.

TRANSFORMATION ET RETOUCHE de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes.
RÉPARATION de poches et fermetures éclair à pantalons
SUR MESURE costumes - manteaux et robes
R. POFFET Tailleur Ecluse 10, Neuchâtel Tél. 25 90 17

SUBITO



Tél. 53 11 44
Route de Neuchâtel 3

discount alimentaire CERNIER

→ COMPAREZ NOS PRIX !!!

	Prix DIGA
POMMES DE TERRE (par sac de 30 kg) kg	—,35
COTES-DU-RHONE 1972 A.C. bout. 7 dl	2.75
COTES-DU-RHONE A.C. litre	3.15
CASTEL-FLEURI 1970 bout. 7 dl	2.95
POMME PURE 40° litre	13.95
SUZE litre	15.60
BEAUJOLAIS 1972 A.C. bouteille 7 dl	3.45
BIÈRE CÉRÈS Six-pack	5.—
BIÈRE CARDINAL caisse 15 bouteilles (la bouteille —,81,7)	12.25
HENRIEZ-SANTÉ GAZEUSE par caisse 12 bouteilles (la bouteille —,30)	3.60
INCAROM 550 g	7.90
LAQUE CADONETT bombe 400 g	4.90

1er étage: MEUBLES RUSTIQUES ET ESPAGNOLS, ARTICLES DE MÉNAGE ET DE CAMPING

Fête nautique de la Société de Sauvetage du Bas-Lac

30, 31 août et 1^{er} septembre - **SAINT-BLAISE** - PLACE DU PORT - Nouvelles-Rives



Fête nautique : toujours une forte participation de voiliers à la Coupe du Bas-Lac. (Avipress J.-P. Baillo)

PROGRAMME GÉNÉRAL

Vendredi 30 août

Dès 20 h DANSE gratuite avec d'excellents orchestres

Samedi 31 août

14 h Courses de canots de sauvetage avec la participation de plusieurs groupements de la région. (Délai d'inscription 13 h 30)

15 h Régate à voiles « Coupe du Bas-Lac », première manche (Délai d'inscription des participants : samedi 31 août, 14 heures, au port de Saint-Blaise). Régate ouverte à toutes les séries de voiliers

20 h 30 Distribution des prix des courses de canots de sauvetage de l'après-midi

21 h DANSE avec les 5 musiciens LEANDER'S

Dimanche 1er septembre

9 h 30 Régate à voiles « Coupe du Bas-Lac », seconde manche.

11 h Apéritif dominical

12 h Dîner

14 h 30 Courses de canots de sauvetage à 8 et 10 rameurs avec la participation de sociétés de sauvetage des lacs Léman et de Neuchâtel

15 h Régate de mini-voiliers radiocommandés par le Mini-model Yacht-club de Saint-Blaise

17 h Distribution des prix

Halle des fêtes au bord de l'eau : 1000 places

EN CAS DE...

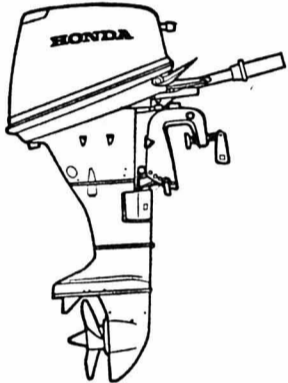
NAUFRAGE SUR LE LAC dans la région de Neuchâtel

SI VOUS — observez un naufrage

1. Débranchez le récepteur de votre téléphone et composez le no 117 des appels d'urgence à la police.
2. Déclinez votre identité et votre adresse.
3. Indiquez avec précision le lieu du naufrage (par exemple, à 500 m au large du port d'Hauterive ou, au milieu du lac, sur l'axe plage de Monruz - Port de Cudrefin).

— êtes victime d'un naufrage

1. Restez accroché à votre bateau ; gardez votre sang-froid.
2. Les minutes passées dans une position inconfortable paraissent longues. Attendez, cependant, avec patience l'arrivée des services de sauvetage (Inspectorat cantonal de la navigation, police de la ville de Neuchâtel ou Société de sauvetage du Bas-Lac).
3. Les cas de naufrage non observés de la rive sont très rares. Dès que l'alerte a été donnée, sachez que tous les efforts sont faits pour vous porter aide. Ne quittez pas votre embarcation. C'est une faute qui peut se payer de sa vie.



HONDA

4 temps SANS MÉLANGE

7,5 CV. 29 kg

Fr. 2600.—

Consommation réduite : 0,3 l à 2,8 l

AGENCE OFFICIELLE : **JEAN-LOUIS STAEMPLI**
CHANTIER NAVAL
Tél. 42 12 52
2016 CORTAILLOD



Voyez notre exposition permanente

Venez et demandez spécialement à voir et comparez nos

bateaux **TABUR-YARK 320** et **CATYAK**

Haute qualité à prix populaires
Parc pour autos Facilités de paiement

La partie publicitaire de cette page a été réalisée par



Annonces Suisses S.A.
2, fbg du Lac
2001 NEUCHÂTEL
T (038) 24 40 00
5 lignes



Fête nautique : arracher quelques dixièmes de seconde avec les poignets

(Avipress J.-P. Baillo)

La fête nautique... Selon ses goûts

Si vous aimez...

la danse

LES CINQ MUSICIENS DES LEANDER'S (samedi de 21 heures à dimanche à 3 heures)

les régates

COUPE DE YACHTING DU BAS-LAC (samedi à 15 h et dimanche à 9 h 30)

la compétition de haute lutte

COURSES DE CANOTS DE SAUVETAGE à 6, 8 et 10 rameurs (samedi dès 14 h et dimanche, dès 14 h 30)

le jambon chaud à l'os

REPAS SERVI DANS LA GRANDE TENTE (dimanche à midi)

la musique actuelle

SOIRÉE DE DANSE POUR LES JEUNES (vendredi, dès 20 heures, pas de finance d'entrée)

les mini-voiliers

MINI-COUPE DE YACHTING DU BAS-LAC (dimanche à 15 heures avec petits voiliers radiocommandés)

les marins d'eau douce

A TOUT MOMENT, vous les trouverez à la Fête nautique

LA NEUCHATELOISE



Assurances générales

Raymond WETZEL

agent général

Inspecteur pour la région : Marcel Berger, Marin

Neuchâtel, rue du Musée 9 - Tél. (038) 24 64 00

Privé Commerce Industrie Voyages Transports

COUVERTURE FERBLANTERIE ÉTANCHÉITÉ

paul marti & fils

2072

SAINT-BLAISE

Tél. (038) 33 21 43

27, chemin du Vigner



La ceinture en laine pour tous les sportifs

FABRICANT: LA GAINÉ VISO

2072 SAINT-BLAISE

Fournisseur officiel des équipes suisses et allemandes de ski



Fête nautique : Voiles gonflées.

(Avipress J.-P. Baillo)

AU BOCCALINO Saint-Blaise



TOUJOURS une cuisine plus soignée de nouvelles spécialités le même personnel de service la cave mieux garnie

Parc à voitures privé - Pas de jour de fermeture
Tél. 33 36 80

Boucherie-Charcuterie

Gr. VONLANTHEN



MARIN
Tél. 33 37 37

Charcuterie fine
Jambons
Viande
de 1^{er} choix

LE RENDEZ-VOUS DES SPORTIFS au bar à café

le PUCK

Tél. 33 23 30

Saint-Blaise

Silvio Facchinetti

CHOIX ET QUALITÉ
Service à domicile



SAINT-BLAISE
Tél. 33 14 41

MÉCANIQUE Navale Neuchâtel

Bateaux de plaisance et pneumatiques

Müller - Nid-du-Crô - Tél. (038) 24 27 15

Johnson, Cressida, Cressida, Cressida, Cressida

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.20 (C) Téléjournal
18.30 (C) Vacances-Jeunesse
19.00 (C) Prune
19.15 (C) Entre poire et fromage
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Arpad le Tzigane
20.20 (C) Les Invités de l'été
21.20 (C) La Révolte des Haidoucks
22.00 Le Trio des beaux-arts
22.30 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.30 XXe siècle
18.50 Fin de Journée
19.00 (C) Téléjournal
19.05 Barrier Reef
19.30 Le Rotsee
20.00 (C) Téléjournal
20.05 Impressions de Toscane
21.05 1er août — Fête nationale
22.25 (C) Téléjournal

FRANCE I

12.30 Le francophonisme
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
19.10 Pour les petits...
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.15 Etranger d'où viens-tu ?
20.30 La Logeuse
22.10 Match de catch
22.40 24 heures dernière

FRANCE II

19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Malaventure

20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Alexandre Bis
21.15 (C) La Course autour du monde
I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

19.15 (C) Inter 3
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Regards sur le monde
19.55 (C) Anthony Imperiale
20.30 (C) Par la grande porte
21.20 (C) Vivre à loisir
22.10 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.30 (C) Per la gioventu
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Marziani in linea
20.10 (C) Me, fuori di me
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Il Giorno dopo
21.45 (C) Family Tree
22.25 (C) Roma senza tempo
22.55 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, le mariage précoce. 17.05, Lemmi et les bouquins. 17.45, dessin animé tchèque. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20.15, pour ou contre. 21 h, Los-Angeles 1937. 21.45, contrastes. 22.30, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

16.15, le Chili des militaires. 17 h, téléjournal. 17.10, Les Nouvelles Aventures de Huckleberry Finn. 17.35, plaque tournante. 18.25, Monsieur Kottnik. 19 h, téléjournal. 19.30, une femme est une femme. 20.35, notes de Province. 21 h, téléjournal. 21.15, débat. 22.15, urbanisme. 22.45, téléjournal.

RADIO

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, spécial-vacances. 9.05, M.V. 10.05, la radio buissonnière. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.03, news service. 12.25, communiqué, météo. 12.30, miroir-midi. 14.05, portrait d'artiste, Marie-Paula Bell. 15.05, mémoire de... 16.05, Un grand-père en béton armé (fin). 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 20 h, plages privées. 20.20, d'analyse. 21.25, le studio d'art et d'essais radiophoniques présente L'Apothéose d'Alexandre, fresque radiophonique d'H. Stierlin. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

SECOND PROGRAMME

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, debout les enfants. 8.30, les chemins de la connaissance, histoire humaine et scientifique de la physique. 9.03, rencontre à la Maison de l'Unesco. 9.15, face à la vie. 10 h, portraits sans paroles. 11 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 11.15, chronique des idées. 11.30, l'art choral. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, plus, 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, rhythm'n'pop. 20.40, géographie sentimentale. 21.15, America, America (fin). 22.30, la nouvelle littérature américaine. 23 h, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations, 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, sortis du tiroir des actualités. 9.30, disques demandés. 10.20, radiocolaire. 10.50, valse de Joh. Strauss. 11.05, pages d'Herold, Lang, Mersson, Maasz. 12 h, ensemble Antonio Conde et Peter Jackson. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, lecture. 14.30, musique populaire roumaine. 15.05, de maison en maison. 16.05, université radiophonique internationale. 16.30, musique pour le théâtre. 17.30, radio-jeunesse. 18.20, notes et nouvelles de la ville et de la campagne. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 19 h, chansons populaires suisses. 20.20, intermède populaire. 20.45, charme de l'opérette. 21.30, la mort et la société. 22.25, musique légère. 23.30, pop 74.

L'annonce
reflet vivant du marché

HOROSCOPE

La matinée favorise l'ingéniosité et les idées neuves; l'après-midi est bon pour la réflexion.

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront d'esprit vif, ingénieux, inventif, indépendant.

BÉLIER (21-3 au 19-4)
Santé: Sinusite à redouter. Amour: Ecarter les personnes indiscretes. Affaires: Terminez les affaires en cours.

TAUREAU (20-4 au 20-5)
Santé: Soins concernant les oreilles. Amour: La sincérité sera l'arme la plus sûre. Affaires: Faites un travail sérieux et solide.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6)
Santé: Bronches à surveiller. Amour: Vous reporterez des succès. Affaires: Ne perdez pas de temps en tergiversations.

CANCER (22-6 au 22-7)
Santé: Evitez les bombances. Amour: Les difficultés seront grandes. Affaires: Ne bâtissez pas sur du sable.

LION (23-7 au 23-8)
Santé: Ne fatiguez pas votre cœur. Amour: Laissez mûrir les événements. Affaires: Belles perspectives de succès.

VIERGE (24-8 au 23-9)
Santé: Méfiez-vous des troubles congés-

tifs. Amour: Dissipez certains malentendus. Affaires: Vous rencontrerez des difficultés sérieuses.

BALANCE (24-9 au 23-10)
Santé: Soins esthétiques à donner au visage. Amour: Montrez de la fidélité. Affaires: Remplissez toutes vos obligations.

SCORPION (24-10 au 22-11)
Santé: Evitez les mets fermentés. Amour: Suivez les voies droites. Affaires: Vous devrez assainir la situation.

SAGITTAIRE (23-11 au 21-12)
Santé: Mangez plus de crudités. Amour: Apaisez vos conflits de caractère. Affaires: Analysez bien votre sujet.

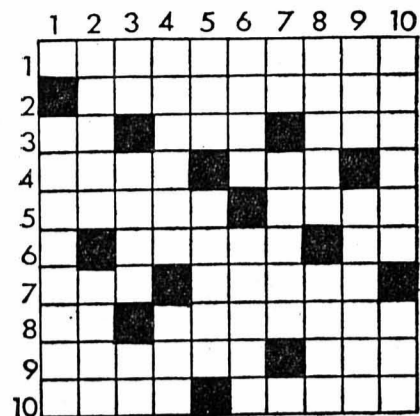
CAPRICORNE (22-12 au 19-1)
Santé: Vitalité faible. Amour: Evitez de manifester trop d'isolement. Affaires: Vous devrez être vigilant.

VERSEAU (20-1 au 18-2)
Santé: Faites de la relaxation. Amour: La persuasion fera sentir ses effets. Affaires: De nouvelles sensibilités se présenteront.

POISSONS (19-2 au 20-3)
Santé: Bains et massages salutaires. Amour: Éliminez ce qui peut diviser. Affaires: Ne vous dispersez point inutilement.

MOTS CROISÉS

Problème No 3



HORIZONTALEMENT

1. Qui ne durent qu'un temps. 2. Révélera. 3. Ile... 18 n'a aucun bagage. Pour les amonés de la geisha. 4. Porte généralement fermée. Sans ambages. 5. La discipline fait sa force principale. Montagne de Palestine. 6. A une langue de vipère. 7. La rumeur publique. 8. Oncle d'Amérique. Le berceau de Bidasse. 9. Conjonction. On tringue souvent à sa santé. 9. Quantités de fil de trame que la navette conduit depuis une lièrse jusqu'à l'autre. Une des Cyclades. 10. Prénom féminin. Compatriote de Zénon.

VERTICALEMENT

1. Il récitait ses poèmes de ville en ville. 2. Elle vous met au parfum. Pied-de-veau. 3. Pronom. Ministre mahométan. Préfixe. 4. Largement ouverts. Lettre grecque. 5. Est opposé à l'agrément. Fait de l'esbroufe. 6. Possessif. Qui a les couleurs de l'arc-en-ciel. 7. Symbole. Liquide coloré. 8. Rivière de France. Elle reçut la Bretagne en dot. 9. Division du temps. Contre de Yougoslavie. 10. Dans une crèche provençale. Il se travestit par astuce.

Solution du No 2

HORIZONTALEMENT. — 1. Scieurdes. — 2. Coins. Dopa. — 3. Il. Fêle. — 4. Télé. Isolé. — 5. Osiris. Ses. — 6. Sélum. Ni. — 7. Ems. Séante. — 8. Niée. Rie. — 9. Né. Trentin. — 10. Entasse. Lé. VERTICALEMENT. — 1. Citoyenne. — 2. Soles. Mien. — 3. Ci. Lisse. — 4. Infère. Ete. — 5. Usé. Iis. RS. — 6. Lisières. — 7. Ides. Maine. — 8. Do. Os. Net. — 9. Epilite. Il. — 10. Salésienne.

GARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts. Musée d'art et d'histoire: Cartes à jouer et tarots. Charles Rollier et Lucien Schwob, peintures. Aspects du Musée national suisse. Musée d'ethnographie: Thaïlande. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle: Reptiles. Centre culturel neuchâtelois: Athos Ugolini, peintre naïf italien. Galerie Ditesheim: Gravures originales de l'atelier Rossi, Rome.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 254242.

CINÉMAS. — Studio: 15 h et 20 h 30, César et Rosalie. 16 ans.

Bio: 14 h 30 et 20 h 30, La Corruption, l'ordre et la violence. 18 ans. 20 h 45, Cabaret. 16 ans. 2me semaine.

Apollo: 14 h 30 et 20 h 30, Tora, tora, tora. 16 ans. 17 h 45, Charlot joue Carmen. 7 ans.

Palace: 15 h et 20 h 30, Les Grandes Vacances. 12 ans.

Arcades: 15 h et 20 h 30, Mais où donc est passée la 7me compagnie? 12 ans.

ReX: Fermé pour rénovation des installations de projection.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escalier, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office: Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte, P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 1347.

AUVERNIER

Galerie Numaga I et II: Kolos-Vary, Paris, rétrospective.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, Le Bon, la brute et le truand.

LE LANDERON

Cinéma du Château: Relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Le Silencieux.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel

Direction générale: Marc Wolfrath

Rédacteur en chef: Jean Hostettler

OSS 117: HALTE A MALTE

LE SUPER-CONSTELLATION



«Je regrette, Cooper, dit Storkis, mais ces détails ne m'intéressent pas. C'est votre travail. Je ne vous ai pas versé cinquante mille dollars pour faire ce travail à votre place.»



Il dévisagea froidement Cooper et Walstart, et ajouta: «Ne vous amusez pas à jouer au plus fin avec moi. Vous comprenez ce que je veux dire?»

RÉSUMÉ: La discussion entre les trois trafiquants d'armes se fait épie.



Storkis comprit qu'il était allé trop loin. «Écoutez, dit-il, mettez-vous à ma place! Mon client arrive demain et j'ai besoin qu'il me verse un complément de fonds. Pour cela, il faut que je lui dise quelque chose de positif!»



«Ça colle, dit-il. On a le Super-Constellation. Benny est à Londres et met l'appareil en état de vol.»

Demain: L'homme de carlingue

NOTRE FEUILLETON 11

LE TEMPS DE L'OUBLI

par LILLANE ROBIN

Elle lui parvint trois jours plus tard, sous forme d'un bref message, qui ne trahissait rien des réflexions de son père. Il déclarait que Kim en voyage d'affaires, Jasmine récemment fiancée ni lui-même trop occupé, ne pourraient assister à son mariage, mais qu'elle recevrait prochainement l'autorisation nécessaire. De banales salutations terminaient le billet.

Peinée Deborah fit lire la lettre à Olivier, qui la reconforta. — Tout finira par s'arranger. Le temps sera notre allié. Nous ne serons pas seuls le jour de la cérémonie puisque Léila et Charly seront à nos côtés. J'aimerais que vous veniez dîner avec eux, à Sour, un jour de la semaine prochaine. Je vous ferai visiter l'usine et le bungalow que je partage avec Philippe Grange. Ce soir-là, nous rendrons officielle la date de notre mariage.

La peine de Deborah s'enleva. — Je cesse mon travail le 28 août. Que diriez-vous du 30? proposa Olivier. Nous prendrions l'avion pour Paris le soir même et nous descendrions à l'hôtel Hilton d'Orly pour la nuit. Le lendemain, nous gagnerions Vichy par chemin de fer. Ce programme vous plait-il? Radieuse, elle acquiesça.

Il sortit un agenda de sa poche, le feuilleta: — Il nous reste juste le temps suffisant pour les préparatifs. Je m'occuperai des questions administratives et réunirai au plus vite les papiers nécessaires. Nous verrons un prêtre dès la fin de la semaine. Au Liban, environ la moitié de la population est musulmane et l'autre moitié catholique. C'est ce qui explique que de nombreux Libanais portent des prénoms chrétiens. Ely Sabri et sa famille étaient de ces derniers.

— Ne vous souciez d'aucune démarche, poursuivit Olivier, sauf de l'achat de votre toilette de mariée. Voyez cela avec Léila et permettez-moi d'en régler la facture.

— Merci, Olivier, mais je préfère l'acheter de mes propres deniers. Il comprit qu'elle y tenait et n'insista pas. Pensif, il garda le silence et Deborah imagina qu'il récapitulait les démarches qu'il aurait à effectuer dans les jours à venir. Elle savait que le temps allait passer très vite et pardonnait à Olivier de se concentrer sur chaque détail. Cependant, elle remarqua d'un ton léger: — Vous avez fait un oubli, dans tout cela.

— Il releva le front: — Lequel? — Vous ne m'avez dit à aucun moment que l'approche de notre mariage vous rendait heureux.

— Etait-ce vraiment nécessaire? Vous en doutez? — Non, dit-elle en souriant, même lorsque, comme en ce moment, je vous vois aussi sérieux, aussi grave, que si vous vous prépariez à traiter une affaire.

Confus, il réalisa combien elle était attentive à son attitude. — Mais c'est une affaire, assura-t-il. Une affaire de cœur! Puis, étreignant tendrement les mains de sa compagne, il murmura d'une voix sourde: — Quel homme serais-je si je n'appréciais pas le bonheur de fonder un foyer avec une jeune fille telle que toi, Deborah! Pourquoi, en cet instant précis, crut-elle discerner une poignante leur de tristesse au fond de ses yeux gris? Il se pencha vers elle et lui donna un ardent baiser, qui dissipa la fugitive impression et son inquiétude naissante.

CHAPITRE VI

Le jour où Deborah et les Sofar se rendirent à Sour, la chaleur était si intense qu'ils durent attendre le déclin du soleil pour prendre la route. En passant à Saïda, devant la propriété paternelle, Deborah ne put réprimer un soupir. Dans un geste affectueux, Léila posa sa main sur celle de sa sœur et déclara: — Ne te retourne plus sur le passé, regarde l'avenir. Désormais, l'avenir de Deborah, son univers, c'était Olivier, vers qui elle roulait en se remémorant le trajet de leur première rencontre.

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

Le «mal des transports» La forme la plus grave du «mal des transports» est le mal de mer; mais les personnes sensibles à ce genre d'affections ont aussi le «mal de l'air» en avion, le «mal du rail» en train ou le «mal de la route» en voiture.

Les symptômes de cette «maladie des voyages» sont bien connus: elle commence par un vertige, une pression indéfinissable dans le creux de l'estomac, un malaise général accompagné de transpiration et de sentiments d'oppression ou d'angoisse. Ensuite le malade a fortement mal au cœur et est parfois pris de nausées qu'il ne peut réprimer.

L'origine de cet état très désagréable n'est pas, comme on pourrait le croire, l'estomac, mais l'organe qui régit l'équilibre du corps humain; cet organe est situé dans l'oreille interne, plus exactement dans le labyrinthe, dont les canaux contiennent de la lymphine.

Dès que l'équilibre est menacé, — ce qui modifie la pression du liquide dans le labyrinthe — les nerfs des canaux semi-circulaires du vestibule osseux de l'oreille (qui débouchent à cet endroit) réagissent aussitôt: immédiatement, le huitième nerf, le nerf de l'ouïe et de l'équilibre, informe le cerveau qui, à son tour, déclenche les réactions de défense nécessaires, en général des mouvements réflexes destinés à établir l'équilibre perdu.

Mais, du fait que, dans un moyen de transport, les mouvements ou secousses menacent constamment l'équilibre, le système nerveux particulièrement sensible de certaines personnes est véritablement paniqué, et cela peut mener à une excitation permanente du centre nerveux de la nausée dans le cerveau.

Voilà ce qu'est la «maladie des voyages». En fait ce n'est donc pas une vraie maladie, mais seulement une réaction trop forte du système nerveux. Cependant elle n'est pas non plus due à l'imagination. La meilleure preuve en est que parfois les nourrissons et même les animaux en souffrent. (FE)

Les jours s'écoulaient avec rapidité. Bientôt, il ne resta plus qu'une semaine avant la date du mariage. Ce soir-là, en arrivant chez les Sofar, Olivier montra deux minces carnets à Deborah, en déclarant: — Je suis allé à l'aéroport chercher nos deux billets d'avion pour Paris. Deborah regarda les deux rectangles de papier qui matérialisaient son envol pour une existence nouvelle et dit, non sans émotion: — Je suis si heureuse, Olivier!

— Quitter le Liban ne vous peine pas trop? — Non, puisque j'ai choisi de vous suivre partout où vous irez. Tendrement, il la fit asseoir dans le salon où Léila et Charly n'allaient pas tarder à les rejoindre et prit place près d'elle. — Olivier, êtes-vous aussi heureux que moi? demanda-t-elle. — Elle avait besoin, soudain, qu'il le lui dise. — Soyez-en certaine, chérie.

— Outre notre mariage, je suis sûre que vous éprouvez un vif plaisir à la pensée de revoir votre sœur, votre maison, la France. — L'espace d'une seconde, il posa sur elle un regard vide, étrange, puis il se ressaisit et sa réponse fut évasive: — Certes... Vous ai-je dit que nous habitons hors de la ville, au bord de l'Allier?

Deborah, à qui rien n'échappait, inclina la tête: — Oui. En revanche, vous ne m'avez jamais précisé les circonstances qui vous ont poussé à vous exiler.

Elle ne savait pourquoi, elle était sûre, en lui posant cette question, qu'elle allait provoquer une réaction. Olivier, en effet, se leva brusquement: — Y a-t-il un cendrier ici? — Sur le guéridon, à votre droite, répondit Deborah, sans cesser de l'observer.

Il le prit, revint s'asseoir et alluma une cigarette. Elle crut remarquer que ses doigts tremblaient légèrement. Pourtant, lorsqu'il releva la tête, ses yeux gris étaient impénétrables. Les quelques secondes qu'il s'était accordées lui avaient-elles permis de se reprendre, ou son expression était-elle naturelle? — Je croyais vous avoir expliqué que je désirais voyager, découvrir de nouveaux pays. C'était exact, c'était tout simple. Pourquoi se tourmentait-elle sotte-ment? Parce que Léila avait souligné qu'elle connaissait mal son passé? Oui, ce devait être cela. Son amour pour Olivier était si profond, si exclusif, qu'elle tremblait au moindre soufflé capable de le troubler. (A suivre)

ARCADES
25 78 78
TOUS LES SOIRS 20 h 30
JEUDI - SAMEDI - DIMANCHE - MERCREDI 15 h

L'IMMENSE SUCCÈS DE ROBERT LAMOUREUX
UN CHEF-D'OEUVRE D'IRONIE !

12 ANS
**mais où est donc passée
la 7me compagnie?**

AVEC UNE ESCOUADE DE JOYEUX LURONS... AS DU SYSTÈME D !
ROBERT LAMOUREUX, JEAN LEFEBVRE, PIERRE MONDY, ETC.

UN ÉPISODE DE LA « DROLE DE GUERRE » DONT L'AUTHEENTICITÉ N'EST PAS GARANTIE...
LA GLORIEUSE RETRAITE ÉLASTIQUE D'UNE COMPAGNIE DE HÉROS !



STUDIO
25 30 00
JEUDI - SAMEDI - DIMANCHE - MERCREDI 15 H
TOUS LES SOIRS 20 H 30

LE MEILLEUR RÔLE D'YVES MONTAND

CÉSAR et ROSALIE

UNE PARTENAIRE EXCEPTIONNELLE

ROMY SCHNEIDER

UN METTEUR EN SCÈNE CONSACRÉ



CLAUDE SAUTET

bio
27, fbg du Lac
Téléphone 25 88 88

Tous les soirs 20 h 45
Matinée : lundi 15 h

Parlé en français
Admis dès 16 ans

EN COULEURS

LIZA MINNELLI
MICHAEL YORK

dans le film
de BOB FOSSE

CABARET 2me semaine

JOEL GREY
meilleur acteur
de complément

LE FILM AUX 8 OSCARS

LIZA MINNELLI, meilleure actrice
BOB FOSSE, meilleure mise en scène

JEUDI, VENDREDI, LUNDI, MARDI ET MERCREDI à 18 h 40
En français. En couleurs. Dès 18 ans.

Une descente dans l'enfer étouffant des prisons.
GRAND PRIX à San Sebastien.

La corruption, l'ordre et la violence (The Gless House)

VENDREDI - SAMEDI NOCTURNES à 23 h 15

Parlé en français COULEURS 20 ans révolus

L'AMOUR, UN JEU DE SOCIÉTÉ

NOUVEAU Samedi, dimanche 16 h

LE NOUVEAU OSWALD KOLLE
un film libre, franc et courageux

Tél. 25 55 55

REX FERMÉ

POUR RÉNOVATION COMPLÈTE DES
INSTALLATIONS DE PROJECTION

PALACE
TÉL. 25 56 66

Vous avez envie de vous changer les idées ?
alors, ce film follement gai
est pour vous

LOUIS DE FUNÈS
dans

LES GRANDES VACANCES

Une explosion du cœur qui n'a besoin ni de réflexion ni de raisonnement.
Un film de JEAN GIRAULT

Tous les soirs à 20 h 30
JEUDI - SAMEDI - DIMANCHE - MERCREDI à 15 h
DÈS 12 ANS

COULEURS

APOLLO
25 21 12

14 h 30 + 20 h 30
JUSQU'À DIMANCHE inclus

17 décembre 1941
PEARL HARBOR
« Le jour le plus long »
du Pacifique

LES GRANDS...

Jeudi 17h 45 derniers jours avec CHARLIE CHAPLIN dans CHARLOT JOUE CARMEN

Une comédie burlesque sur une musique de Georges BIZET

ENFANTS ADMIS

16 ANS

Dès lundi 15 h + 20 h 30
UN SUPER-WESTERN de 2 GÉANTS

avec la réunion de JOHN WAYNE et KIRK DOUGLAS
LA CARAVANE DE FEU
"THE WAR WAGON"

Technicolor Panavision

Quand elle roule, l'écran explose !!!

...SUCCÈS !

PAVILLON
Tél. 25 84 98

Sole vin blanc
Perches
Friture
Entrecôte
Assiette du jour

COMPTOIR DES PAPIERS PEINTS
couleurs & vernis

Seyon 15

Dépositaire des produits
SIKKENS
ET CAPAROL
Tél. (038) 25 40 50

Hôtel Restaurant **Beaux Arts**
J.-M. Balmelli, propr. - Neuchâtel - Tél. 24 01 51

ASSIETTE DU JOUR: 7.50
Chaque matin : Croissant offert jusqu'à 10 heures.

Le spécialiste
pour vos

SUPPORTS et CHAUSSURES sur mesure

Magasin de chaussures

Le plus grand choix de modèles, à porter avec nos supports plantaires et pour les pieds sensibles.

DESPLAND

2022 BEVAIX
Bottier - orthopédiste
Tél. (038) 46 12 46
Parcage facile

Excursions FISCHER

VENDREDI 30 AOUT

CHUTES DU RHIN
SCHAFFHOUSE - KLOTEN
Dép. 7 h Fr. 36.— (AVS : Fr. 29.—)

SIGNAL-DE-BOUGY
Dép. 13 h 30 Fr. 24.— (AVS : Fr. 19.50)

DIMANCHE 1ER SEPTEMBRE

GRIMENTZ
(BARRAGE DE MOIRY)
Dép. 7 h Fr. 38.50 (AVS : Fr. 31.—)

Renseignements - Inscriptions :
AUTOCARS FISCHER
MARIN - NEUCHÂTEL Tél. 33 25 21

Maculature en vente au bureau du journal

038 24 46 86

SÉNÉGAL

Départs hebdomadaires par avion de Zurich
Séjour de 1, 2 ou 3 semaines

à partir de Fr. 1295.-
tout compris

Neuchâtel 9, rue des Moulins
VOYAGES AMV

Personne privée prête directement des

capitaux
depuis Fr. 3000.—
Remboursement mensuel.
Adresser demandes précises sous chiffres B-61854-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

Le personnel et les enfants du

CENTRE PÉDAGOGIQUE DE DOMBRESSON

Invitent leurs amis, voisins, parents et anciens à participer à la

journée portes ouvertes

organisée

le samedi 7 septembre, de 9 à 16 heures.

Ils se feront une joie de vous rencontrer et de visiter avec vous les nouvelles installations du C.P.D.

Nous vous annonçons

l'ouverture à Cressier du GARAGE Albin Richard
Tél. (038) 47 16 39

Agence MAN et SAVIEM
Serrurerie et mécanique

- Pour vos freins, équipement complet d'un banc d'essais camion et voiture.
- Tournage de tambours, disques de freins, plateaux d'embrayage.
- Stock complet de garnitures de freins.

EXCURSIONS

JEUDI 29 AOUT

SIGNAL-DE-BOUGY
Dép. 13 h 30 Fr. 24.— (AVS : Fr. 19.50)

DIMANCHE 1ER SEPTEMBRE

SCHILTHORN
(téléphérique compris)
Dép. 8 h 30 Fr. 58.50 (AVS : Fr. 53.50)

GORGES DE LA LOUE
(passeport ou carte d'identité)
Dép. 13 h Fr. 26.— (AVS : Fr. 21.—)

INSOLITE JURA
Dép. 14 h Fr. 14.— (AVS : Fr. 11.50)

Renseignements - Inscriptions :
WITTMER
CARS NEUCHÂTEL 25 82 82

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Spécialité:

Bon appétit avec le

steck Gargantua au poivre vert

ET CELA JUSQU'À MINUIT
2075 Thielle - Neuchâtel - Tél. 33 57 57

DÉMÉNAGEMENTS

DEVIS - VISITE DE MOBILIER - CARTONS

M. DANUSER Tires 22 (038) 33 17 48
2034 PESEUX (038) 31 57 83

Transports internationaux

Prêts
immédiatement
remboursement par
petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
Tél. 038-24'63'63

Je désire Fr.

Nom
Prénom
Rue
Localité

COURS du JOUR

branches commerciales
(diplôme de sténodactylographe, de secrétaire et de secrétaire de direction)

langues
(français pour élèves de langue étrangère, matin et après-midi ; allemand - anglais)

Retournée des classes : 9 septembre

Bénédict
Ruelle Vaucher - Tél 25 29 81

AU VIEUX VAPEUR

RESTAURANT - ROTISSERIE

Tous les midi dès 12 h
BUSINESS LUNCH
Fr. 12.— avec entrée Fr. 16.—

ASSIETTE - TERRASSE
dès Fr. 6.—

Potage du jour ou jus de fruit
10 SORTES DE SALADES
au choix et à discrétion Fr. 7.—

GRAND ASSORTIMENT DE COUPES ET PATISSERIE
Cuisine jusqu'à 23 h 30

A LA TERRASSE : TOUS LES SOIRS DÈS 21 H « HIT PARADE »
Tél. 24 34 00.

Au volant, la vue c'est la vie
La vue c'est...

CLAIRVUE

NEUCHÂTEL

Fermé le lundi toute la journée

Bassin 8
Portes-Rouges 149

Tél. (038) 24 07 22
Tél. (038) 25 79 39

Maître opticien

BIENNE - BIENNE

Informations suisses

Romands de Bienne : deux groupements constitués

M. Graber commente son voyage en Chine

En même temps qu'à l'hôtel Touring de la gare se constituait à huis-clos le « Regroupement des Romands des districts de Bienne, Nidau et Buren », dans la salle du Cercle démocratique romand, avait lieu l'Assemblée constituante de « Mouvement romand » de Bienne (RMB). Rappelons que ce nouveau mouvement a été créé dans le but de sauvegarder les intérêts romands face à la question jurassienne (voir notre édition du 27 août), sans pour autant vouloir s'ingérer dans la politique jurassienne.

antiunitaires des membres du comité sont notoirement — reste très vague, du moins jusqu'à présent, sur ce point essentiel. Près de 85 personnes assistaient aux débats du « Mouvement romand (RMB) au Cercle romand. L'assemblée a confirmé les propositions du comité en ce qui concerne les statuts. L'article 2 de ces derniers stipule : « Le RMB a pour but de défendre les droits et les intérêts des Romands du district de Bienne, et des districts limitrophes de langue allemande et en contact avec les partis politiques. Il informera également le public sur la situation particulière des francophones de Bienne. Le Mouvement préconise la non-intervention de Bienne dans le règlement de la question jurassienne ». A l'unanimité, l'assemblée accepte ce but essentiel du mouvement.

« Réunis en assemblée constitutive, les membres du Mouvement romand de Bienne : 1. Affirment que la paix et la sauvegarde des deux communautés linguistiques de notre ville seront assurées par le renforcement de notre statut de bilinguisme et par une franche collaboration avec nos amis allemands. 2. S'élèvent avec vigueur contre toute manœuvre partisane visant à inquiéter sans raison les Romands de notre cité sur l'avenir de leurs droits essentiels et à susciter des divisions factices entre gens de la même localité. 3. Invitent leurs concitoyens à s'abstenir de toute immixtion dans la question jurassienne avant la fin des opérations plébiscitaires, ceci afin de ne nous aliéner aucune sympathie chez nos voisins et ménager au mieux nos relations futures avec le canton de Berne et celui du Jura. 4. Combattront avec les moyens appropriés toute propagande émanant de Bienne et destinée à fausser le libre choix des jurassiens. 5. Ont chargé leur comité d'étudier le statut des francophones de notre ville selon l'avenir que choisiront les districts du Jura-Sud. 6. Ont donné mandat audit comité d'élaborer un catalogue des problèmes qui peuvent se poser à la minorité romande.

De notre correspondant à Bienne : Le conseiller fédéral Pierre Graber, ayant à ses côtés notamment les ambassadeurs Jolles et Probst, a rendu compte hier devant la presse du voyage en zig-zag en Extrême-Orient de la délégation qu'il présidait et qui avait pour objectif principal de prendre avec la Chine populaire des contacts approfondis de nature commerciale, à l'occasion de l'exposition industrielle suisse à Pékin. Le voyage de la délégation politico-commerciale suisse avait également pour but de remplacer la conférence régionale des ambassadeurs suisses à laquelle il fallut renoncer pour des raisons d'économie. A entendre M. Graber on a eu l'impression qu'il revenait d'un pays mystérieux multipliant les avancées, mais demeurant jaloux d'une philosophie qu'il désire préserver de l'influence pernicieuse de l'Occident. Les nombreuses visites et contacts auxquels la délégation suisse a été conviée ont indéniablement montré que des résultats spectaculaires ont été obtenus dans le développement du pays en s'appuyant avant tout sur les propres forces nationales. Mais à quel prix ces succès ont-ils été obtenus ? Telle est la question fondamentale que se pose M. Graber. Cela dépend, répond-il, de l'idée que chacun se fait de la personne humaine et de ses finalités. Pour l'homme occidental, estime notre conseiller fédéral, il est difficile de discerner les conditions du bonheur de l'homme chinois. Dans les régions que nous avons parcourues, constate cependant M. Graber, nous avons partout constaté l'ordre et le travail. CONCEPTIONS OPPOSEES La délégation suisse a d'autre part échangé avec les officiels de Pékin des observations d'ordre politique. La Chine communiste apprécie la neutralité de la Suisse dans la mesure où celle-ci est une manifestation d'indépendance nationale. Mais M. Graber a précisé nettement aussi que cette conception était également pour nous la garantie des libertés individuelles. On ne dit pas ce que les interlocuteurs chinois en ont pensé ! Certes, a relevé M. Graber, il y a tant de divergences de conception politique entre nos deux pays que leurs approches sur la politique mondiale ne peut se recouper en tous points. POUR L'AVENIR Mais la délégation suisse a abordé toutes les discussions avec la volonté de démontrer l'universalité des relations

politiques et commerciales de la Suisse comme conséquence de sa neutralité. Pour l'heure, les perspectives de relations commerciales entre la Chine et la Suisse sont conditionnées par la volonté de la Chine de faire le maximum par ses propres moyens. Ses besoins sont essentiellement ceux du développement élémentaire. Les industries de pointe n'ont en principe pas de débouchés immédiats. Mais le marché d'un milliard d'êtres humains est bien tentant pour l'Occident. Les expositions d'industries se multiplient à Pékin : il faut se mettre en place assez tôt. L'ambassadeur Jolles a d'ailleurs défini le cadre du développement de nos relations commerciales : d'énormes possibilités à long terme tempérées par la volonté de la Chine de satisfaire elle-même autant que possible à ses besoins, avant de procéder à des échanges avec l'étranger. J.-P. G.

Décès de M. Eugen Hasler ancien directeur général d'Eurofima Un dernier hommage a été rendu hier après-midi à Bâle, à la chapelle du cimetière Hoernli, à M. Eugen Hasler, ancien directeur général d'Eurofima. Parmi les nombreuses personnes présentes, on notait plus spécialement des représentants des milieux bancaires, des constructeurs de matériel ferroviaire et des réseaux de chemin de fer européens. Né à Zurich en 1908, M. Eugen Hasler avait embrassé la carrière bancaire avant d'être appelé à la direction du service financier des CFF où il succéda à M. Schneider, lui-même nommé premier directeur d'Eurofima, société européenne pour le financement de matériel ferroviaire. A la mort de M. Schneider, M. Hasler fut à son tour nommé directeur général d'Eurofima, poste qu'il occupa jusqu'au 31 mars dernier. C'est lui, en fait, qui développa cette société et en fit cet important rouage de l'intégration européenne. Dans les derniers jours de mars, peu avant de prendre une retraite méritée, M. Hasler avait présenté à la presse les prototypes d'une commande de 500 voitures standard destinées à six réseaux européens. Rien ne laissait penser alors qu'une crise cardiaque l'emporterait brusquement. Hier après-midi, M. O. Wichser, ancien président de la direction générale des CFF, a rendu, au nom des chemins de fer européens, un ultime hommage au défunt.

FRIBOURG

Meurtre de Gumefens : 5000 francs de récompense

De notre correspondant : On se souvient de l'agression perpétrée dans la nuit du 13 juillet dans la ferme de la Joretta, au-dessus de Gumefens. Frappé de plusieurs coups de hache à la tête, M. Oscar Fragnière, 80 ans, décéda trois jours plus tard. Depuis lors, la police de Sûreté avait lancé deux appels concernant la hache, instrument du crime dont nous avions publié une photo. Cette hache, apparait à nouveau : sur des affiches cette fois, qui ont été placardées à la demande du juge d'instruction de la Gruyère, M. Joseph Bayaud. « Une récompense jusqu'à 5000 fr. », est donnée pour toute indication menant à la découverte de l'auteur de cette agression », est-il mentionné sur le texte de l'affiche, qui poursuit : « Sont spécialement importants : toutes indications sur la provenance de la hache ; toutes présences sur les lieux de

l'agression ou dans les environs ; tous renseignements utiles à l'enquête. » Les renseignements sont à fournir au juge d'instruction de la Gruyère à Bulle, tél. (029) 2 73 52 ou à la police de Sûreté à Fribourg, tél. (037) 21 11 11 ou encore au poste de police le plus proche. La discrétion la plus absolue est assurée. Tout porte à croire, donc, que la justice piétine. Seule pièce à conviction semble-t-il, la hache qui avait été abandonnée sur les lieux du drame est d'un type ancien qui n'est plus en vente dans les commerces. Elle faisait partie de l'équipement des jeeps américaines achetées par l'armée suisse après la Deuxième Guerre mondiale. On avait parlé, également, d'une ampoule qui aurait été déviscée, à l'extérieur de l'écurie de la Joretta. Pas plus que la hache, cette ampoule ne semble avoir apporté... de lumière.

VAUD

Une garde-barrière devant le tribunal d'Orbe

(c) Le tribunal correctionnel d'Orbe, présidé par M. E. Nicole, s'est occupé de l'affaire de la garde-barrière de Bavois, Mme M.O., inculpée d'homicide par négligence. Le 4 août de l'année passée, peu avant 6 h, un train de marchandises venant de Lausanne en direction d'Yverdon a heurté, au passage à niveau, le voiture de M. Claude Menétray, 27 ans, marié qui avait été tué sur le coup. La garde-barrière avait été inculpée à la suite de cet accident pour avoir baissé un peu trop tardivement ses barrières. L'auto Menétray qui avait ainsi eu le temps de s'engager sur le passage à niveau, fut prise en écharpe par le train. Une reconstitution de l'accident a eu lieu sur place. Le défenseur de l'accusée, a fait ressortir la carrière exemplaire de sa cliente et demandé qu'une simple peine d'amende lui soit infligée. Le tribunal a rendu son jugement en condamnant Mme M.O. à 600 fr. d'amende, avec délai d'épreuve de deux ans et aux frais s'élevant à 1730 francs.

LAUSANNE

Navigateurs en difficulté sur le lac Léman

LAUSANNE (ATS). — Une violente bise a soufflé mercredi sur le Léman. Dans la matinée, plusieurs navigateurs en difficulté ont été secourus par la police du lac au large d'Ouchy, Vidy, Pully, Paudex et Lully. Dans quelques cas, des embarcations ont chaviré. Pas de blessés, mais des dommages matériels. Un jeune cycliste tué (c) Un accident mortel de la circulation s'est produit mardi vers 20 h 30 sur la route Létraz, entre Gland et Nyon, au lieu dit « Mezerin », commune de Prangins. Une automobiliste de Nyon qui circulait en direction de cette localité, a heurté un cycliste, Marcel Gétaz, 17 ans, qui roulait dans le même sens. L'accident s'est vraisemblablement produit alors que le cycliste roulait de front avec un camarade sur une bicyclette de course démunie d'éclairage. Grièvement blessé, le jeune cycliste est décédé pendant son transfert à l'hôpital de Nyon.

Deux collisions : 7 véhicules impliqués...

De notre correspondant : Deux accidents se sont produits hier sur la route de détournement de Morat, à deux heures d'intervalle, causant pour 15.000 fr. de dégâts. Ils sont consécutifs aux mesurages faits par une entreprise bernoise. Il est à préciser que toutes les précautions avaient été prises pourtant. A midi environ, la première voiture d'une colonne venant de Berne, s'arrêta sur le signe d'un ouvrier, au carrefour du Loewenberg. Mais trois voitures ne purent freiner à temps. Dégâts estimés à 7000 fr. pour les quatre voitures. Vers 13 h 50, au Bois-de-Morat, une voiture allemande, première de la colonne de véhicules venant de Berne, s'arrêta près du camion de l'entreprise de mesurages. Un train routier qui la suivait, en freinant, fit un tête-à-queue, ses freins de la remorque n'ayant pas fonctionné. Le poids lourd entra en violente collision avec une auto allemande qui arrivait en sens inverse. Une troisième

voiture, vaudoise, alla percuter également le camion. Le conducteur de la deuxième voiture (allemande) et sa passagère furent blessés et transportés à l'hôpital de l'Isle à Berne. Le conducteur, M. Christian Brunner, 22 ans, domicilié à Hambourg, souffre de fissures aux côtes. Sa passagère a pu quitter l'hôpital après y avoir reçu les premiers soins. Leur voiture est hors d'usage et les dégâts sont estimés à 8000 francs. Issue fatale (c) Nous avons signalé dans notre édition d'hier qu'à la suite de l'accident survenu lundi entre Courtepin et Courlevon, au terme d'une terrible embardée, le conducteur, M. Marcel Buhler, 25 ans, architecte à Munchenbuchsee (BE) était décédé à l'hôpital de Meyriez. Sa passagère, Mlle Ursula Rothen, 22 ans, domiciliée à Ittigen (BE), a succombé également, hier à ses blessures, dans le même hôpital.

bulletin boursier

Table of stock market data for Neuchâtel, Zurich, Genève, and Milan, listing various companies and their share prices.

Licenciements dans une fabrique de meubles

LACHEN (SZ) (ATS). — Dans un communiqué publié mercredi, la maison Rothlin et CO, fabrique de meubles, à Lachen (SZ), déclare qu'elle va être dans l'obligation de licencier une grande partie de son personnel, soit environ 70 collaborateurs sur un total de plus de 300. Cette mesure a été rendue nécessaire par le résultat négatif d'une votation sur les zones industrielles de la commune de Wangen (SZ), la construction d'entrepôts étant désormais interdite sur le territoire de Wangen.

Rupture d'attelage

REGION DES LACS

Table of stock market data for Amsterdam, Tokyo, and Paris, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Dow Jones and Indices, listing various indices and their values.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Taxes douanières sur le sucre à la frontière franco-suisse

LONDRES (AP). — La Grande-Bretagne est pratiquement seule pour le moment à manquer de sucre. Cependant la demande augmente dans les pays en cours d'industrialisation, en même temps que les restrictions à la production, alors que la capacité de raffinage est limitée. Cela fait que les approvisionnements sont soumis à des pressions. Cette pénurie, expliquent les experts, cessera dès l'ouverture en octobre de la nouvelle campagne betteravière. D'ici là, non seulement la Grande-Bretagne sera un peu à court, mais quelques pays européens comme la France et la Suisse, où les ménagères ont entendu parler de la chose, connaîtront des vagues d'achats qui videront les rayons. Compte tenu du change, le sucre vendu dans les magasins de Huningue et Saint-Louis, notamment, coûte deux fois moins cher qu'à Bâle. Depuis quelques temps, il était courant de voir des Suisses venir acheter le sucre par 10 voire même 30 kilos. « Soyouz-15 » est revenu sur terre après avoir accompli un vol spatial qui n'a duré que deux jours a annoncé l'agence Tass. Contrairement à ce que de nombreux spécialistes occidentaux avaient prédit, « Soyouz-15 » ne s'est pas arrimé à la station orbitale « Salyout-3 » qui tourne dans l'espace depuis le 25 juin dernier, ce qui peut laisser supposer que l'expérience a été abrégée à la suite de difficultés techniques. Les responsables soviétiques n'ont cependant fait aucune déclaration en ce sens. Durant la journée de mercredi, Moscou a annoncé que « Soyouz-15 » se trouvait au voisinage du laboratoire orbital et que les cosmonautes préparaient le voyage de retour vers la Terre. Pas de nouveau délai pour le procès du Watergate Le président de la Cour suprême, M. Warren Burger, a refusé, mercredi, de retarder l'ouverture du procès du Watergate, qui doit s'ouvrir le 30 septembre. Un délai de trois semaines a déjà été accordé par le juge John Sirica, sur la suggestion de la Cour d'appel.

« Soyouz-15 » est revenu sur terre

« Soyouz-15 » est revenu sur terre après avoir accompli un vol spatial qui n'a duré que deux jours a annoncé l'agence Tass. Contrairement à ce que de nombreux spécialistes occidentaux avaient prédit, « Soyouz-15 » ne s'est pas arrimé à la station orbitale « Salyout-3 » qui tourne dans l'espace depuis le 25 juin dernier, ce qui peut laisser supposer que l'expérience a été abrégée à la suite de difficultés techniques. Les responsables soviétiques n'ont cependant fait aucune déclaration en ce sens. Durant la journée de mercredi, Moscou a annoncé que « Soyouz-15 » se trouvait au voisinage du laboratoire orbital et que les cosmonautes préparaient le voyage de retour vers la Terre. Pas de nouveau délai pour le procès du Watergate Le président de la Cour suprême, M. Warren Burger, a refusé, mercredi, de retarder l'ouverture du procès du Watergate, qui doit s'ouvrir le 30 septembre. Un délai de trois semaines a déjà été accordé par le juge John Sirica, sur la suggestion de la Cour d'appel.

LAUSANNE

Genève

Table of stock market data for Lausanne and Genève, listing various companies and their share prices.

FRANCFORT

Table of stock market data for Frankfurt, listing various companies and their share prices.

MILAN

Table of stock market data for Milan, listing various companies and their share prices.

La tendance

Table of market trends and exchange rates, listing various currencies and their values.

La France lève l'embargo sur les armes à destination des pays du Proche-Orient

Par Danielle Eyquem de l'agence France-press :

Il n'y a plus d'embargo sur les armements français à destination du Proche-Orient. Cette décision annoncée à l'issue du Conseil des ministres français du 28 août met fin à une politique instaurée par le général De Gaulle le 5 juin 1967, date même du déclenchement de la guerre de Six jours entre Israël et les pays arabes.

C'est à la suite des révélations faites par le président égyptien Sadate sur la présence en Egypte, au moment de la guerre d'octobre d'avions « Mirage » vendus par la France à la Libye, que Paris avait annoncé son intention de « réexaminer » sa politique concernant les ventes d'armements. Le porte-parole

du gouvernement français a précisé que la notion d'embargo n'existe plus, pas plus que celle des « pays du champ de bataille » (Jordanie, Egypte, Syrie et Israël) auxquels était, au terme d'une lente évolution circonscrite l'embargo français.

Désormais, les demandes d'achat d'armements faites par un Etat du Proche-Orient seront examinées, comme l'a expliqué le porte-parole du gouvernement, « cas par cas » ce qui n'apporte guère d'éclaircissement sur l'attitude que compte adopter le gouvernement français, dans ce domaine, à l'égard de la Libye qui, contrairement aux termes du contrat de vente, a envoyé, en pleine guerre et pour une longue durée, certains des « Mirage » qu'elle avait achetés à la France.

L'embargo décrété par le général De Gaulle en juin 1967 avait eu pour effet immédiat de priver Israël des 50 « Mirage » qu'il avait commandés à la France et qui lui ont été rachetés par le gouvernement français au terme d'une longue et difficile négociation. En 1967, l'embargo s'appliquait à Israël, à l'Egypte, à la Syrie, au Liban, à la Jordanie, au Koweït, à l'Irak, et à l'Arabie saoudite. Il ne couvrait pas la fourniture des pièces de rechange jusqu'en janvier 1969, date à laquelle, à la suite

de l'attaque de l'aéroport de Beyrouth par un commando israélien transporté par des hélicoptères français, l'embargo avait été étendu à tous les types d'armements à destination d'Israël.

A la fin de la même année, était signé le contrat de vente de 110 « Mirage » à la Libye, avions qui, selon le premier ministre de l'époque, M. Chaban-Delmas, seraient tombés « sous le coup de l'embargo s'ils changeaient de destination ».

UN VASTE MARCHÉ

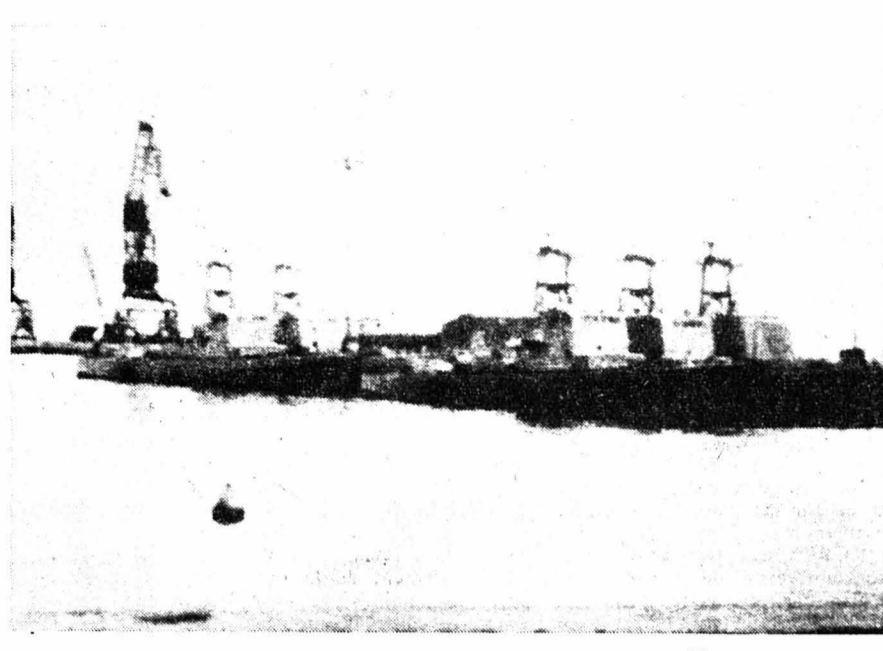
Depuis d'importants contrats de fourniture d'armements ont été signés avec l'Irak, le Koweït, Abou Dhabi et avec l'Arabie saoudite, dont les demandes — notamment en ce qui concerne le royaume de Fayal — atteignent des proportions considérables.

Seuls restaient touchés par les restrictions françaises Israël, pourvu désormais par les Etats-Unis, la Jordanie, équipée, quoique modestement, par la Grande-Bretagne, la Syrie, abondamment armée par l'URSS et l'Egypte, qui se fournissent toujours à Moscou tout en cherchant de nouveaux fournisseurs jusqu'ici par l'intermédiaire des pays du golfe Persique.

Il est encore trop tôt pour savoir de quelle philosophie participe la nouvelle

politique française de vente d'armements. Elle dépendra sans doute de l'analyse que l'on fait à Paris de l'évolution du conflit au Proche-Orient, de l'importance des marchés qui s'ouvrent, de la qualité des armements demandés. Aucune précision n'a été apportée à ce sujet.

Il s'agit, en tout cas, d'un marché minutieusement prospecté depuis sept ans et où il est probable que la France va se trouver en concurrence avec les grands bailleurs d'armements occidentaux, tout comme elle l'est pour ce qui concerne le renouvellement des avions de combat des quatre pays de l'OTAN, Belgique, Pays-Bas, Danemark, et Norvège.



Ces vedettes de Cherbourg dont il fut tant parlé.

(Archives Keystone)

Sept exécutions au Maroc

RABAT (Reuter). — Sept hommes condamnés à mort pour avoir participé au soulèvement armé au Maroc au printemps de l'année dernière, ont été fusillés près de Rabat. Six des sept suppliciés avaient été condamnés à mort le 18 janvier dernier.

L'expérience « Soyouz-15 » : un échec

MOSCOU (AP). — Les cosmonautes de « Soyouz-15 » ont rebroussé chemin après être demeurés 48 h à peine dans l'espace, où ils ont rejoint en orbite la station « Saliout-3 » sans cependant s'y arrimer.

La radio soviétique avait répété que Ley Demin et Gennady Sarafanov préparaient leur vaisseau pour le voyage de retour, ce qui laissait supposer que « Soyouz-15 » n'était pas parvenu à s'arrimer au laboratoire orbital et que la mission avait été abrégée.

L'agence Tass a indiqué de son côté que les deux hommes sont en bonne santé, sans fournir la moindre précision sur le déroulement du vol.

Lors du lancement de « Soyouz-15 », lundi, les communiqués officiels n'avaient pas annoncé expressément qu'une manœuvre d'arrimage entre les deux vaisseaux était prévue. Toutefois, les spécialistes occidentaux considéraient qu'une telle manœuvre paraissait s'inscrire normalement dans l'expérience, qui est destinée à préparer la future expérience soviéto-américaine prévue pour l'an prochain.

Tass a déclaré que Demin et

Sarafanov ont procédé à des essais « afin de perfectionner la technique de pilotage du vaisseau « Soyouz » à différents régimes de vol », et qu'ils se sont approchés « à de nombreuses reprises » de la station « Saliout-3 », lancée le 25 juin dernier. Il est possible de ce fait que les cosmonautes n'aient eu pour instructions que d'inspecter la station de l'extérieur. Mais il semble plus probable qu'ils se sont trouvés dans l'impossibilité de réaliser un arrimage malgré plusieurs tentatives.

CONSEQUENCE

L'annonce, par Tass, que Demin et Sarafanov ont approché « à de nombreuses reprises » « Saliout-3 » peut donner à penser que les cosmonautes ont, plusieurs fois et sans succès, tenté de mettre leur cabine en position d'arrimage avec la station orbitale.

En tout état de cause, si quelque chose s'est produit durant le vol, la mission Apollo-Soyouz, prévue pour juillet 1975, pourrait être retardée.

La procédure d'arrimage est un des éléments clés de l'opération soviéto-américaine, dont le but est d'étudier un système permettant de venir à l'aide de

cosmonautes ou d'astronautes en difficulté.

La mission avait aussi pour but d'étudier l'effet d'état d'apesanteur sur des cosmonautes d'âge différent.

Les manifestations ouvrières en Italie

NAPLES (AP). — Deux cents chômeurs ont occupé mercredi la gare principale de Naples tandis qu'à Caserta d'autres manifestants occupaient les voies pour le troisième jour consécutif, paralysant toutes les lignes reliant Rome au sud de l'Italie.

Fumées...

SPRING-GROVE (Illinois), (AP). — Pour inciter ses 700 employés à cesser de fumer, un chef d'entreprise américain, M. Miller, avait promis une récompense de 50 dollars à ceux qui n'auraient pas allumé une seule cigarette pendant un an. Sur les 36 employés qui avaient fait le vœu de ne plus fumer, dix l'ont tenu et ils ont reçu chacun la récompense.

L'ONU et les 200.000 réfugiés de Chypre

NICOSIE (AP). — La Turquie a repoussé la proposition soviétique de conférence de 18 pays sur Chypre. M. Gunes, le ministre des affaires étrangères turc, a déclaré à l'ambassadeur de l'Union soviétique à Ankara, que la conférence proposée — à laquelle siègeraient les 15 membres du Conseil de sécurité, plus la Grèce, la Turquie et Chypre — pourrait créer un précédent d'ingérence injustifié du Conseil de sécurité. Elle pourrait aussi prolonger les négociations, a-t-il dit.

M. Gunes a réitéré la position du gouvernement turc, à savoir que l'avenir de Chypre doit être décidé par négocia-

tions entre les deux communautés grecque et turque de l'île et la Turquie, la Grèce et la Grande-Bretagne — les trois pays co-garantis de l'indépendance de Chypre, en vertu de l'accord de 1960.

A Washington, M. Eren, l'ambassadeur de Turquie aux Etats-Unis, a accusé Moscou de vouloir, par sa proposition, faire obstacle à une solution au problème cyprote et créer le chaos en Grèce. Il a affirmé, en effet, qu'Athènes n'était pas d'accord avec la proposition soviétique, bien que le gouvernement grec l'ait officiellement acceptée.

D'autre part, le gouvernement de

Nicosie a réclamé une réunion du Conseil de sécurité pour discuter du sort des 200.000 réfugiés cyprotes grecs chassés de chez eux par l'avance des forces turques.

La réunion aurait lieu jeudi. Elle offrira aussi une tribune à M. Malik, le délégué soviétique, pour développer la proposition de son gouvernement. Dans le nord de Chypre, les forces turques ont interpellé des centaines de Cyprotes grecs pour interrogatoire. D'après un officier turc, les militaires déguisés en civil ou les militants de l'organisation clandestine Eoka-b devaient être envoyés comme prisonniers de guerre en Turquie.

Neuf cars et six camions militaires, transportant les prisonniers, ont traversé les montagnes de Kyrenia, sous forte escorte, jusqu'à un centre d'interrogatoire situé près de Nicosie.

Ford : pitié pour Nixon

WASHINGTON (AFP). — Le président Ford a déclaré au cours de sa première conférence de presse qu'il serait probablement candidat aux prochaines élections présidentielles et qu'il estimait que M. Rockefeller et lui-même formaient une bonne équipe.

Le président Ford a refusé de dire ce qu'il ferait dans le cas où l'ancien président Nixon serait poursuivi devant les tribunaux. Il a ajouté que M. Nixon avait déjà beaucoup souffert dans l'affaire du Watergate et il a rappelé ce qu'il avait déclaré le jour même où il a prêté serment, à savoir qu'il espérait que l'ancien président, qui avait apporté la paix à des millions de gens, trouverait maintenant la paix pour lui.

l'égard de ces nations à naître, dont le poids politique va grandissant.

Gérard EPERON et Eric SCHAEERLIG

L'AUTRE FACE DU PROBLEME

Sans l'industrie alimentaire occidentale qui leur livre, sous une forme facilement assimilable, des quantités énormes de protéines, que deviendraient les pays du tiers monde gagnés par l'explosion démographique ? C'est l'autre face du problème.

Si le lait maternel est un aliment irremplaçable pour le nourrisson — et là les spécialistes de l'ONU ont entièrement raison, — par quoi faut-il le remplacer le jour du sevrage du bébé, dans nombre de pays du tiers monde qui ne produisent pas, ou très peu de lait ? Où trouver les protéines nécessaires ? Comment les transformer sur place ? A ce niveau, l'alimentation devient une des questions les plus angoissantes des temps modernes.



Des réfugiés cyprotes grecs au fond du désespoir. (Téléphoto AP)



Souvenir du choléra : défense de se baigner à Naples.

(Téléphoto AP)

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

EUROPE

Chômage outre-Manche

LONDRES (Reuter). — Près de 25.000 travailleurs des usines Chrysler et de la « British-Leyland » ont été mis en chômage technique à la suite de revendications salariales.

La perte de production quotidienne des deux géants de l'automobile britannique s'élève à 2500 véhicules par jour, soit trois millions de livres sterling.

L'antisémitisme en France

PARIS (AP). — Les dirigeants de la communauté juive en France ont demandé au gouvernement de prendre des mesures pour faire cesser une vague d'antisémitisme qui, disent-ils, est sans précédent en France depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Des représentations ont été faites au ministère de l'intérieur après une série d'incidents dans deux cimetières et une synagogue, l'explosion d'une bombe au siège d'une organisation juive, la publication de littérature haineuse et l'inscription de slogans antijuifs sur des magasins de Paris et deux succursales de banque.

Grèce : vers des élections

ATHÈNES (AP). — Le gouvernement grec a promulgué un décret prévoyant la préparation d'élections générales à une date non précisée.

Collision en France : six morts

DUNKERQUE (AFP). — Six personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été grièvement blessées, dans le nord de la France, dans une collision survenue entre deux voitures sur une route à trois voies, entre Calais et Dunkerque.

AMÉRIQUE

Gierek aux Etats-Unis

WASHINGTON (AP). — Le chef du P.C. polonais, M. Gierek, est attendu le 8 octobre prochain aux Etats-Unis, où il sera le premier responsable de son pays à se rendre depuis la Deuxième Guerre mondiale, a annoncé la Maison-Blanche.

Nouvelle mission de Kissinger au Proche-Orient

WASHINGTON (AP). — Selon des sources américaines bien informées, M. Kissinger envisage de se rendre une nouvelle fois au Proche-Orient, probablement en octobre, afin de préparer la voie à de nouveaux traités israéliens des territoires arabes occupés.

ASIE

Un enfant à trois têtes

DELHI (AP). — Selon un communiqué de presse, un enfant à trois têtes est né à Nasik, en Inde. L'enfant est toujours en vie. Une tête serait plus petite que les deux autres.

UN FAIT PAR JOUR L'Europe

Il était tard, l'autre nuit, quand, à mon tour, j'ai regardé Giscard au fond des yeux. Pour l'entendre parler de l'Europe. Au fait : quel âge a-t-elle ? Fardée comme elle est, on arrive à douter. A espérer. Et à craindre.

Peut-être la cinquantaine et les tempes un peu grises ? C'est en 1929 que Briand, devant la Société des Nations, proposa la création « d'une sorte de lien fédéral entre les peuples ». Ou bien la quarantaine à l'heure de l'héroïsme ? C'est en 1940 qu'au creux du plus profond des désespoirs, Churchill lança son projet d'union franco-britannique. L'Europe ? Mais, voyons, elle a 30 ans ! Tout lui est encore permis ! Y compris quelques sottises. C'est en 1957, à Rome, que fut signé l'acte de baptême du Marché commun.

On dit : l'Europe, comme on dit : le jour, la nuit. A tous les temps. A tous les modes. Dans toutes les langues. L'Europe se déguise en hors-d'œuvre ou au dessert. Avec quel conflit comme plat de résistance. Quel âge a donc l'Europe ? Qui jamais pourra le dire ? L'Europe a tellement eu d'amants qu'elle est bien excusable, aujourd'hui, de ne plus très bien savoir dans quels bras elle aimerait dormir. Ce ne sont pourtant pas les amitiés qu'il lui auront manqué : faussettes fidèles ou par trop pressées à lui offrir des fleurs. Sans que l'on sache très bien si elles étaient destinées à l'autel ou à la tombe. L'Europe ? Chacun la voit à sa façon. Dans un rôle qui n'est pas celui de tout le monde. L'Europe ? C'est un objectif, un sujet de conversation, une préoccupation, un alibi. Un cap de tempêtes.

L'Europe ? Giscard la cherche aussi. Tout au moins il en donne l'illusion, car au fond, tout est clair dans sa tête. L'Europe, il l'a, mardi, installée dans ses meubles. De bons vieux meubles à l'épreuve du temps. L'Europe ? Giscard l'a dit sans ambages, elle sera européenne ou alors elle ne sera pas. L'Europe doit se faire par elle-même. En ne comptant que sur elle. Sur les autres aussi peut-être. Mais beaucoup plus tard. Quand l'essentiel sera fait. Au fond, c'est la vieille chanson tendre. Bien souvent entendue. Et qui fait chaud au cœur. Ce sacré vieux continent qui a donné naissance à tous les autres, ne peut bâtir sa maison que grâce à des mains habituées à pétrir sa vieille terre. L'Europe 3me puissance : c'est le but. L'Europe 3me colosse : c'est le rêve. L'Europe sans laquelle rien ne pourrait se faire : c'est le credo.

Seulement voilà : il faut le vouloir. Que Giscard le veuille, personne, je pense, ne devrait en douter. Mais Giscard est-il certain que tout le monde chante sa chanson ? Sur la même musique ? Ce que Giscard a dit l'autre soir de l'Europe s'inscrit une fois de plus dans ce qui fut depuis des années, et pour l'essentiel, la politique étrangère de la France. Mais Giscard sait bien qu'en d'autres capitales, on voit l'Europe dans un autre miroir. La différence ? Giscard veut que l'Europe soit vierge au temps des épousailles. D'autres regardent ailleurs. Chez de grands amis ou de grands complices. Or, il faut bien admettre ceci : la politique n'est pas une barcarolle. Ni du cinéma. Elle n'est parfois que du mauvais théâtre. Si l'Europe grandit, si elle se fait, si l'Europe atteint son âge de femme, alors sur le plan politique, et surtout économique, elle deviendra concurrente. Et par conséquent, et pour d'autres, un danger.

Kissinger avait vu cela au temps de Nixon. C'est pourquoi, il avait monté son « année de l'Europe » qui aurait permis de surveiller la petite cousine. Pour que les fermiers, les industriels, les pétroliers américains continuent à vivre la vie des anciens jours. C'est là que se situe le cap des tempêtes. Dans la bourrasque qui secoue l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne. Arrivé à son mât où Giscard qui voit loin, situe-t-il le ciel bleu ? Pour une fois couleur d'espérance.

L. GRANGER